

LE CHÂTEAU DE LILLEBONNE

DES DUCS DE NORMANDIE AUX DUCS D'HARCOURT

Par Jean MESQUI

En 1080 se tint à Lillebonne, à l'initiative du duc-roi Guillaume le Conquérant, un concile qui allait déterminer pour des siècles les relations entre le monde ecclésiastique normand et la société « civile », pour reprendre un terme moderne. Près d'un millénaire plus tard, le touriste visitant Lillebonne, après avoir parcouru les voies rapides desservant les usines de la vallée de Seine, est loin de se douter que cette ville industrielle fut autrefois un centre résidentiel, et, plus encore, qu'elle fut, un millénaire auparavant, une cité gallo-romaine importante, la capitale des Calètes.

À vrai-dire, ce touriste, s'il prend la peine de parcourir les rues du centre ville, ne tardera pas à découvrir les importants restes de cette cité gallo-romaine, vraisemblablement constituée *a nihilo* après la conquête de la Gaule : un théâtre, monument parmi les plus remarquables de Haute-Normandie, un *forum* révélé par de récentes fouilles urbaines, les restes de l'enceinte gallo-romaine enfouis dans l'urbanisation du XIX^e siècle, un musée qui expose les richesses de cette antique cité, éclipsée par Rouen dès le Bas-Empire². Mais sans doute faudra-t-il quelque persévérance à ce touriste pour découvrir, au-delà de ces restes antiques, ceux d'un château médiéval qui compta parmi les sites les plus importants de Normandie durant le Moyen Âge. Il lui faudra se promener, à l'Est de l'ancien théâtre, vers le parc public aménagé dans les anciens fossés, transformés en jardins par une grande famille d'industriels tisserands dans le dernier quart du XIX^e siècle ; emprunter les anciens « fossés d'Harcourt » qui contournent le site à l'Est, pour se retrouver face à l'une des tours maîtresses de Philippe Auguste les mieux conservées, et bientôt dans l'enceinte de l'ancien château, aujourd'hui dominée par cette tour, par le château de brique bâti dans les années 1870 par l'architecte Théodore Granger pour le compte de Gustave Langer, enfin par les ruines impressionnantes d'une tour octogonale.

Il est difficile aujourd'hui de prendre toute la mesure de cet ancien château : en 1832, après l'acquisition du château par Pierre-Abraham Levesque, industriel fabricant de cotonnades, les ruines des anciens bâtiments résidentiels du château furent rasées ; puis, tout au long du XIX^e siècle, les descendants de la famille Levesque, progressivement alliée aux Lemaître, aux Granger, transformèrent le site pour l'adapter à sa nouvelle fonction, celle d'une maison de maître dotée d'un grand parc. Ceci sans compter avec les plus récentes transformations, après l'acquisition du domaine par la mairie, et la transformation en parc public.

Le château a fait l'objet d'un intérêt certain des antiquaires, dans la seconde moitié du XVIII^e siècle et au début du siècle suivant. Dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, le comte de Caylus, érudit et collectionneur d'antiquités, fit appel à Daniel Trudaine, directeur des Ponts et Chaussées, pour inviter ses ingénieurs à signaler les découvertes qu'ils pouvaient faire dans le cadre de la construction du nouveau réseau routier ; ainsi l'ingénieur des Ponts et Chaussées Duchesne leva-t-il en 1762 un plan et quatre coupes du site de Lillebonne qui, malgré leurs défauts, constituent un document fondamental pour la connaissance de l'ancien château³. Plus tard, au début du XIX^e siècle, de nombreux illustres d'ouvrages célèbres célébrant les antiquités médiévales revenues au goût du jour livrèrent d'inappréciables vues du monument avant les destructions et transformations de ce siècle⁴. Cependant, la première grande étude archéologique consacrée au château a été celle de la tour maîtresse de Philippe Auguste, publiée par Jean Vallery-Radot en 1966 avec grande compétence⁵ ; plus récemment, Edward Impey a consacré quelques lignes à la résidence disparue⁶. Celle-ci a été magnifiquement restituée par Éric Follain et Dominique Pitte à partir des représentations anciennes⁷. Ces deux auteurs ont également consacré deux articles au château, en analysant en particulier les enseignements pouvant être tirés de la confrontation des sources iconographiques⁸. On mentionnera également, même si elle ne traite du château qu'au travers des anciens comptes, l'excellente étude publiée en 1980 par Guy Houlbreque sur les châtellenies de Lillebonne et de Gravenchon aux XIV^e et XV^e siècles⁹.

Ces comptes utilisés par Guy Houlbreque, s'étendant sur une période allant du milieu du XIV^e siècle au milieu du XVI^e siècle, malheureusement de façon très lacunaire, sont conservés aux Archives départementales de Seine-Maritime¹⁰ ; il m'a semblé important de transcrire et publier les chapitres relatifs aux travaux menés sur le château, afin de confronter les restes du monument, les représentations anciennes, et les analyses les plus récentes.

L'HISTOIRE DU SITE

Le premier millénaire de notre ère

On ne reviendra pas ici sur l'histoire du site à l'époque gallo-romaine, qui s'enrichit à l'occasion de chacune des fouilles urbaines menées dans la ville. Aujourd'hui, malheureusement, il n'existe aucune certitude sur la façon dont le site de Lillebonne était occupé à l'époque où la Normandie devint duché, au IX^e siècle. Que restait-il du *castrum* du Bas-Empire qui avait été délimité sur les doux reliefs de l'éperon culminant à une trentaine de mètres au-dessus du fond de vallée ? Le périmètre du *castrum* du Bas-Empire a été reconnu par l'archéologie : il enveloppait par une enceinte rectangulaire aux angles arrondis un plateau au relief à peine marqué dominant la petite rivière de la Bolbec près de son confluent avec la Seine. Les courtines étaient fondées sur un soubassement de gros blocs calcaires de remploi, avec une élévation de petit appareil avec chaînages de briques encore visible en certains endroits¹¹.

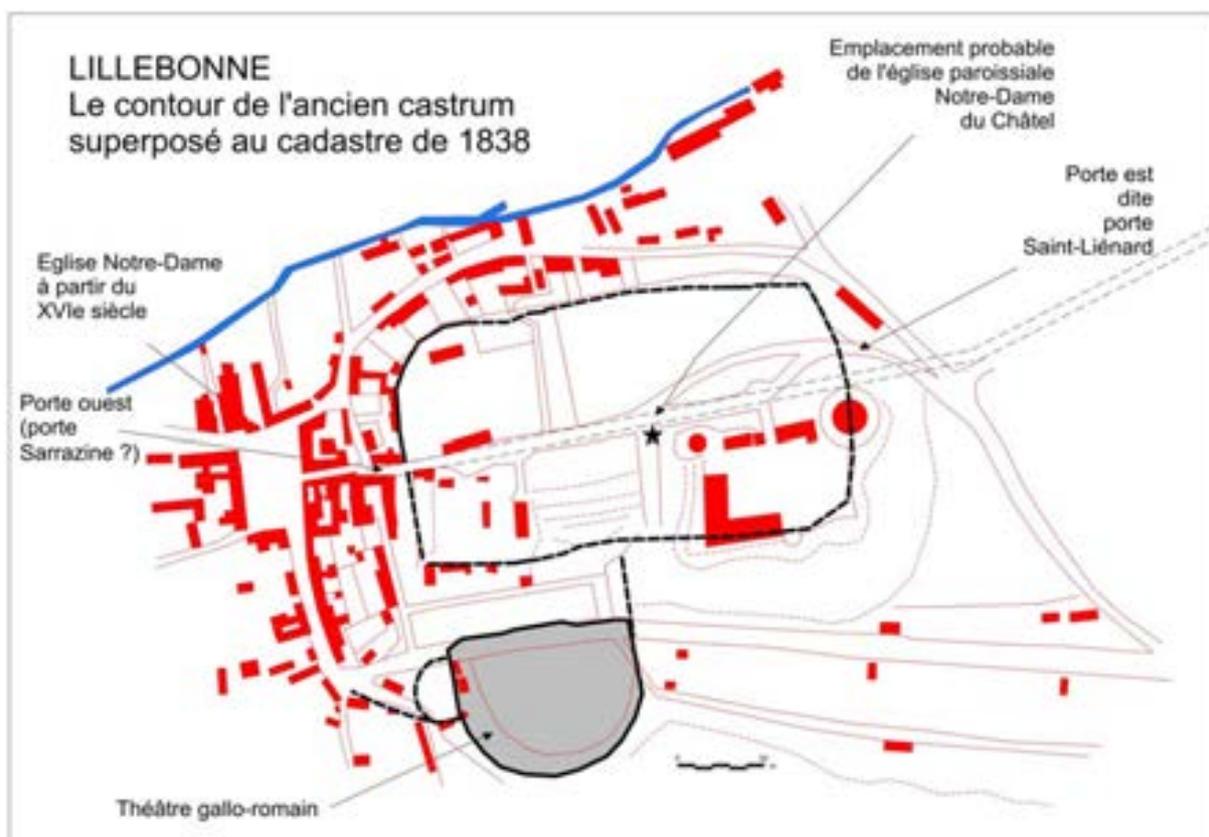


Figure 1 : Plan du *castrum* de Lillebonne (tracé d'après Le Maho 1978 et Follain 1998)

La façon dont la petite cité des Calètes vécut, tout au long du premier millénaire, est loin d'être connue ; Jacques Le Maho a tenté de poser quelques jalons à partir des éléments connus par les fouilles¹² – malheureusement imparfaitement documentées, du XIX^e siècle. L'un des éléments les plus troublants est la présence d'un cimetière, dès la fin du Bas-Empire, à l'intérieur de l'enceinte du *castrum*, autour du site présumé de la première église paroissiale Notre-Dame, révélé entre 1820 et 1827 (Figure 1), qui semblerait prouver que, dès avant le milieu du premier millénaire, ce *castrum* avait déjà perdu son essence urbaine. Cependant, Lillebonne conserva une place particulière dans l'organisation administrative et religieuse de la Normandie : ainsi un évêque Berto est-il mentionné en 650, dans le cadre des missions de christianisation lancées saint Ouen, évêque de Rouen. Mais l'ancienne cité servait apparemment également de carrière de pierres, colonnes ou frontons de marbre, pour les églises en construction, comme en témoigne la chronique de Fontenelle (Saint-Wandrille) citée par l'auteur¹³. Enfin, il n'est pas impossible que le *castrum* urbain ait été doublé, à

l'époque mérovingienne, par une forteresse rurale qu'aurait pu constituer l'éperon barré de Radicatel (*Ratharii castellum* ?) aménagé pour un comte local au VIII^e siècle.

Le château ducal, jusqu'en 1187

Le statut de Lillebonne demeura cependant celui d'un siège important de l'autorité souveraine, puisqu'après le traité de Saint-Clair-sur-Epte en 911, les nouveaux ducs en firent le chef-lieu d'une de leurs châtellenies, « moult aimée et fréquentée » par eux, selon l'historien normand Robert de Torigni¹⁴. Guillaume le Conquérant y aurait tenu sa cour en 1063 – peut-être est-ce là qu'il réunit tous ses barons pour décider de l'invasion de l'Angleterre, en 1066¹⁵ ; il y était en tout cas en 1074, et ordonna que s'y tienne à la Pentecôte 1080, sous la présidence de Guillaume, archevêque de Rouen, le fameux concile qui arrêta les statuts du clergé normand¹⁶. Malheureusement, les documents diplomatiques de cette époque ne sont pas assez nombreux pour que l'on puisse juger de la fréquentation du château par les ducs-rois¹⁷ ; celui-ci aurait pu avoir été confié à des vicomtes¹⁸. Lors de la rébellion contre le roi Étienne de Blois, en 1137, le château était en tout cas tenu par Rabel, chambellan de Tancarville, qui tenait pour Geoffroy le Bel, comte d'Anjou, et son épouse Mathilde l'Emperesse, fille d'Henri I^{er} ; il fut assiégé et repris par le roi¹⁹.

Il existait, de fait, une relation particulière entre les chambellans de Tancarville et Lillebonne : les comptes de l'Échiquier de Normandie, en 1180 et 1195, mentionnent le chambellan de Tancarville comme titulaire d'un fief lui rapportant 60 livres par an sur la ferme des revenus royaux à Lillebonne²⁰ ; or dans les documents postérieurs retranscrits par La Roque est mentionné le fief de la prévôté de Lillebonne, appartenant à Monsieur le Comte de Tancarville²¹. Les comptes de la châtellenie de Tancarville mentionnent systématiquement à partir de 1359, au titre des fiefs et pensions, une rente de 64 livres par an sur la prévôté de Lillebonne, à verser au comte de Tancarville²².

Lillebonne fut sans doute reprise aux partisans d'Étienne de Blois lors de la conquête de la Normandie par Geoffroy le Bel, comte d'Anjou, entre 1141 et 1145, qui prit le titre de duc, et le transmit à son fils Henri en 1151. En 1153, le traité de Wallingford mettait fin à la guerre entre le duc de Normandie et le roi Étienne, ce dernier acceptant de faire d'Henri son successeur à son décès. À cette occasion, le futur Henri II accepta que Guillaume, fils d'Étienne de Blois, reçoive le comté de Mortain ; la *Chronique de Normandie* indique qu'il devait recevoir également « en Caux tout le domaine du roi, qui appartient à Lillebonne », mais aucune autre chronique ne confirme ce fait²³. Quoi qu'il en soit, Guillaume mourut en 1159, et Henri II récupéra l'ensemble de ses possessions²⁴.

Le statut particulier du château, ou peut-être ses capacités d'accueil, le firent choisir par Henri II pour accueillir un concile, en mars 1162 à l'occasion du transfert des reliques des ducs Richard I^{er} et Richard II à l'abbaye de Fécamp²⁵. Entre 1177 et 1182, durant l'un de ses séjours, le roi confirma les privilèges des abbayes de Saint-Georges-de-Boscherville et de Saint-Victor-en-Caux²⁶.

Lillebonne aux mains des comtes de Dammartin et de Boulogne

Mais ce dut être l'un des derniers passages ducaux ; peu avant 1187, Henri II concédait au jeune Renaud de Dammartin la terre de Lillebonne, avec son château et sa forêt²⁷. Une telle aliénation n'était pas monnaie courante pour une châtellenie faisant partie depuis l'origine du patrimoine ducal et royal ; il faut la voir à l'aune de la situation du roi Henri II dans ces années troublées où il était en butte aux pressions aiguës de Philippe Auguste, ainsi qu'au caractère avide de pouvoir de ses fils Henri (+1183), puis Richard et Jean, constamment en rébellion contre l'autorité de leur père, prêts à fomenter révoltes ou guerres en se tournant vers le roi de France. Si la famille de Dammartin avait, depuis le début du XII^e siècle, un pied en France, l'autre en Angleterre, la donation spécifique de Lillebonne à Renaud et la confirmation tant à son père qu'à lui du manoir de Norton dans les mêmes années, prouve qu'Henri II tentait de gagner à sa cause cette famille importante par ses possessions au nord de Paris. Après avoir répudié sa première épouse et avoir convolé en 1190 avec Ide de Boulogne, Renaud devint comte de Boulogne ; il prit le titre de comte de Dammartin après avoir enterré à Jumièges son père décédé à la fin septembre 1200 à Lillebonne²⁸.

Le fait qu'en 1200, Aubry et Renaud résidaient à Lillebonne montre que le château était plus qu'une simple source de revenus pour les comtes de Dammartin. En 1201, Renaud prit parti pour le roi de

France en acceptant de donner la main de sa fille unique Mahaud ou Mathilde à Philippe Hurepel, fils légitimé de Philippe Auguste : il promettait au fils du roi toutes ses terres du pays de Caux ainsi que le comté d'Aumale, mais se réserva les châteaux de Lillebonne et d'Alizay, ce dernier proche de Pont-de-l'Arche²⁹. Cette volte-face dut fortement déplaire au roi d'Angleterre Jean sans Terre : dès le mois de mai 1202, celui-ci avait fait saisir Lillebonne, et le comte ne devait plus être *persona grata* dans le pays de Caux³⁰. Sans doute ceci motiva-t-il Renaud à participer à la conquête lancée par Philippe Auguste ; en octobre 1203, celui-ci lui promettait Bellencombres et la forêt d'Eawy s'il les prenait, puis, en décembre 1204, lui donna le comté d'Aumale et le comté de Mortain en échange de la châtellenie de Mortemer qu'il avait prise³¹.

Renaud de Dammartin dut récupérer sa châtellenie de Lillebonne au plus tard au milieu de 1204 ; il chercha à l'agrandir du côté de la Seine, et obtint en 1208 du roi les prés, l'aulnaie et les marais du Mesnil-de-Gravenchon confrontant au parc du comte, à la terre arable et au vivier du roi, enfin aux prés du Chambellan de Tancarville, à condition de ne rien y établir d'autre que des prés³².

En 1209, Renaud s'engageait à respecter les conventions du mariage de sa fille ; en 1210, il abandonnait au roi, conformément aux conventions, sa terre du Pays de Caux, sauf Lillebonne et Alizay³³. Mais dès 1209, il était à nouveau en pourparlers avec le parti anglo-normand ; à la suite d'un différend avec Philippe de Dreux, évêque de Beauvais, il entra en pourparlers avec le roi Jean sans Terre et l'Empereur ; les admonestations royales ne le firent pas changer de cap pour autant. En septembre 1211, le roi vint assiéger son château de Mortain ; après la prise, il confisqua toutes les possessions de Dammartin dans le royaume, dont Lillebonne³⁴. Philippe Auguste s'empressa de marquer le château de son empreinte, en y bâtissant une tour maîtresse et deux autres tours au moins. Malgré le mariage de Mahaud de Dammartin à Philippe Hurepel en 1216, Louis VIII, lorsqu'il constitua l'apanage de son demi-frère en 1224, lui attribua, parmi bien d'autres possessions, la terre de Lillebonne, mais se réserva expressément le château de Lillebonne, à charge pour lui d'en assurer la garde³⁵.

Cette clause de réserve tomba sans doute à la mort de Louis VIII ; en tout cas, en décembre 1226, Philippe de Boulogne notifiait avoir reçu du roi Louis IX son neveu les forteresses de Mortain et Lillebonne, ainsi que le comté de Saint-Pol³⁶.

À la mort de Philippe Hurepel en 1234, Lillebonne passa, ainsi que le comté d'Aumale, à l'oncle de son épouse Simon de Dammartin, comte de Ponthieu et d'Aumale ; puis la châtellenie passa successivement à la fille de celui-ci, Agathe de Dammartin, puis à sa petite fille Jeanne, vicomtesse de Châtellerauld. Celle-ci, née vers 1240, épousa en secondes noces Jean II d'Harcourt vers 1275.

Lillebonne en possession des sires, puis comtes d'Harcourt jusqu'en 1449

Jean II d'Harcourt

Jean II d'Harcourt, dit le Preux, né vers 1240, fut nommé Maréchal de France lors la Croisade d'Aragon lancée par Philippe III le Hardi en 1285-86. Il s'illustra dans cette guerre en défaisant le 15 août l'armée du roi d'Aragon, et en participant à la prise de Gérone le 7 septembre de cette année. Mais cette victoire à la Pyrrhus ne put masquer la vanité de cette guerre qui tourna aux désavantages du royaume.

Jean II fut nommé lieutenant général de l'armée navale avec Matthieu de Montmorency en 1295 par Philippe le Bel, lors de l'expédition contre l'Angleterre, nouvelle victoire à la Pyrrhus ! Sept ans plus tard, toujours sur la brèche, il accompagna Charles de Valois et d'Anjou en Sicile, où il fut terrassé par la maladie.

Son mariage avec Jeanne de Châtellerauld, vers 1275, lui avait apporté la seigneurie de Lillebonne ; il semble qu'il s'y soit attaché plus que de raison, si l'on en croit la relation du différend qui l'opposa au seigneur de Tancarville – un événement complaisamment commenté depuis le XVII^e siècle pour illustrer les mœurs nobles du temps³⁷. Si le récit des *Chroniques de Normandie*, reproduit ici, présente l'affaire de façon relativement équilibrée, l'arrêt du Parlement intervenu en 1286 montre que le Maréchal d'Harcourt et son fils Jean III le Tort se comportaient comme de véritables brigands : le fils s'empara de force d'un moulin que le Robert, chambellan de Tancarville considérait comme sien. Le sire de Tancarville, venu en force à Lillebonne pour demander justice à son voisin, injuria son voisin,

et une véritable bataille rangée s'ensuivit. Lorsqu'ils furent convoqués par le roi pour faire justice sur l'affaire, sur la route Jean II d'Harcourt creva l'œil de Robert de Tancarville occupé à des besoins très personnels, son fils le blessa à la jambe, enfin Foucault de Marle participa à l'aggression. Après la guérison du chambellan, celui-ci demanda justice, recevant le soutien d'Enguerrand de Marigny, alors que Jean II d'Harcourt recevait le soutien de Charles de Valois, frère du roi ; un duel fut organisé, dont les arbitres, le roi d'Angleterre et le roi de Navarre, demandèrent la suspension après les premiers combats, ce qui fut accordé par le roi. Ce qui n'empêcha pas le roi, en son Parlement, d'infliger au sire d'Harcourt et à ses acolytes des pénitences consistant en des pèlerinages plus ou moins éloignés, peine assez symbolique qu'aucun d'entre eux vraisemblablement ne respecta³⁸.

En 1287, suite à la Croisade d'Aragon, Philippe le Bel confirma à Jean II d'Harcourt une rente de 400 livres tournois qui lui avait été attribuée par son père ; puis, en 1289, il lui fit don de la châtellenie de Gravenchon qui joutait Lillebonne, avec en surplus une rente de 1000 livres³⁹.

La succession de Jean II d'Harcourt

À Jean II succédèrent son fils Jean III le Tort et son petit-fils Jean IV. Celui-ci obtint de Philippe VI en 1338 que les terres d'Harcourt, de Lillebonne et de Gravenchon soient réunies et érigées en comté⁴⁰ ; il mourut en 1346 à Crécy. Jean V comte d'Harcourt, fils de ce dernier, fut sommairement décapité en 1355 par ordre du roi Jean le Bon et en sa présence, après plusieurs mois marqués par des brouilles persistantes ; ses biens furent confisqués. Son fils Jean VI ne les récupéra qu'en 1359, date laquelle Charles, duc de Normandie et régent du royaume, les lui rétrocéda⁴¹. C'est à cette époque que commence la série comptable de la châtellenie de Lillebonne ; les ouvrages entrepris dès cette année montrent que l'on se préoccupait de remettre en état le château, de manière à ce qu'il puisse accueillir le comte et sa suite ; la priorité fut donnée au réaménagement des écuries afin d'accueillir les – sans doute nombreux, chevaux de cette suite, et, en 1361-62, la grosse tour fut pourvue d'un nouveau pommeau portant une bannière peinte aux armes d'Harcourt⁴².

C'est à Lillebonne que naquit, le 24 avril 1370, Jean VII d'Harcourt son fils ; des lettres patentes de Charles VI du 11 juillet 1391, qui sont un véritable certificat de naissance prouvant la majorité de Jean VII, mentionnent comme témoin un certain Colin Maillart, âgé de 44 ans, demeurant à Harcourt, qui était à l'époque le chambellan de Blanche d'Harcourt, sœur aînée de Jean VII, et résidait au château de Lillebonne lors de la naissance⁴³.

Durant toute cette période, un certain nombre de comptes conservés montrent que le château était régulièrement habité, et entretenu. Pour l'essentiel, ces travaux concernent l'entretien et la réparation des parties résidentielles, comprenant beaucoup de petits travaux de charpenterie (en particulier pour les « allées » ou chemins de ronde couverts, maus aussi pour les ponts, ou les charpentes) et de couverture, en tuile pour les logis, en essende pour les tours et les chemins de ronde. Entre 1385 et 1396, la charpente et le hourd de la tour maîtresse firent l'objet de réfections lourdes, ainsi que la couverture de cette tour ; mais on note aussi des travaux relatifs aux fenêtres et verrières des logis⁴⁴.

Jean VII d'Harcourt participa, comme tant d'autres chevaliers français, à la bataille d'Azincourt en 1415 ; il y fut fait prisonnier, et ne fut libéré qu'en 1417.

Lillebonne conquise par les Anglais

Lillebonne fut prise par les Anglais peu après Azincourt : des lettres patentes de Charles VI accordant un report de délai pour l'aveu par Jean VII de certains fiefs normands, signées le 11 décembre 1416, mentionnent que ce dernier était empêché « pour le fait de la guerre des Anglois, qui ont esté depuis un an ou pays de Normandie, et qui ont ars sa ville de Lislebonne »⁴⁵.

Dès 1416-17, les comptes mentionnent un certain nombre de travaux de remise en état du château, qui était dans un état catastrophique, comme la ville. La halle avait été en partie brûlée, et vraisemblablement un certain nombre de maisons, puisque l'on en découvrit au moins une pour remployer les tuiles au château ; la couverture de la tour Gloriette avait été également en partie brûlée, et la garnison avait entièrement découvert la tour maîtresse « pour doute de feu ». Les « gens d'armes » avaient bouché le puits en y jetant six grosses pierres, ainsi que des chiens morts. On recouvrit donc à neuf la tour maîtresse et l'on répara la couverture de la tour Gloriette. On refit les « barbicanes », qu'il faut comprendre comme les mantelets de bois protégeant les créneaux ; des travaux de couverture furent menés sur les bâtiments, et l'on réinstalla trois cloches, une pour la

chapelle, une pour l'échauguette et une enfin pour le guet. Des lanternes furent achetées, l'une pour la porte du château, et trois autres pour l'arrière-guet⁴⁶.

Mais l'installation effective des Anglais à Lillebonne n'intervint qu'à la mi-1418. Le 6 mai de cette année, Thomas de Lancastre, duc de Clarence, se fit remettre Harcourt⁴⁷. Le 1^{er} juillet 1418, Thomas Beaufort, premier duc d'Exeter, capitaine d'Harfleur en 1415, Lieutenant du roi en Normandie, était créé comte d'Harcourt et seigneur de Lillebonne par le roi Henri V dont il était l'oncle⁴⁸. Il joua un rôle éminent dans la conquête de la Normandie, prenant part aux sièges d'Évreux, Ivry et Rouen et Château-Gaillard en 1419.

Après le retour en Angleterre de Beaufort en 1422, Jean de Lancastre, duc de Bedford, Gouverneur de Normandie et régent de France, reçut le comté d'Harcourt ; il est désigné dans les comptes de 1429-1430 de Lillebonne comme « Monseigneur le duc de Bedford et conte de Harcourt »⁴⁹. Le château fut alors entièrement remis en état en prévision de sa visite ; il est probable que rien de significatif n'avait été entrepris depuis 1418. On s'employa à en restaurer les défenses : ainsi toutes les « barbicanes » furent refaites, des « rateliers » suspendus aux créneaux pour empêcher l'échelade, et des ouvriers furent employés à faire des haies de ronces et d'arbustes tout autour du château, alors qu'on installait une chausse-trappe sur le pont principal. À l'intérieur du château, toutes les verrières furent refaites dans les bâtiments résidentiels, et l'on s'employa à remeubler les pièces du château de sièges, tables et tréteaux, qu'il s'agisse de la « chambre Monseigneur », de la « grande salle », de la « chambre de parement », ou de la chapelle. Dans les cuisines, rôtissoire et fourneaux furent remis à neuf.⁵⁰

La révolte du Pays de Caux en 1436

La mainmise anglaise sur la Normandie n'était pas sans engendrer une résistance de la part de la population locale ; en 1436-37, profitant de la présence de capitaines de grandes compagnies dirigées par La Hire et le capitaine Floquet, les Cauchois se révoltèrent contre les occupants⁵¹. Harfleur fut reprise aux Anglais, non sans que l'un des instigateurs de la révolte, Jean de Grouchy, dit « le père des Cauchois », n'y laisse la vie alors qu'il était octogénaire ; puis, dans la foulée, en un mois et demi, la majorité des places du Pays de Caux tombèrent – à l'exception de Caudebec qui demeura anglaise. Les Cauchois tentèrent de convaincre les « gens d'armes », professionnels de la guerre, Français d'aller l'assiéger ; mais ceux-ci leur conseillèrent d'attendre quelque peu, ce qui provoqua la fureur de la populace, qui alla incontinent vers Caudebec. Les *Chroniques de Normandie* relatent le désastre qui survint lors du siège de cette ville par l'armée improvisée des paysans Cauchois, lorsqu'un capitaine rouennais les surprit et les décima, alors que les compagnies françaises établies à Tancarville avaient conseillé de ne pas agir.

La réaction des Anglais ne tarda guère, le duc de Bedford ne pouvant admettre une telle situation. Lillebonne, aux mains des Cauchois, fut reprise par ruse : un Français, fait prisonnier à Caudebec, accepta de trahir en menant à Lillebonne des Anglais qu'il présentait comme ses prisonniers ; une nuit, il en amena tant avec leurs chevaux qu'ils purent surprendre les gardes de la porte du château, et s'en emparèrent sans coup férir, massacrant la garnison. Selon les *Chroniques de Normandie*, tous les bâtiments du château furent détruits, à l'exception de la grosse tour dont la destruction eût été trop onéreuse ; on ne peut exclure une certaine exagération de la part du chroniqueur, cependant, il mit la dernière main à son texte peu après la mort de Charles VII (1461), ce qui donne de la vraisemblance à son allégation⁵². Toutes les autres places du pays de Caux furent reprises en cette année 1437.

Lillebonne, seigneurie, vicomté, principauté aux mains de la famille de Lorraine, avant de revenir à la branche de Beuvron de la famille d'Harcourt, fondatrice de la lignée des ducs d'Harcourt

À la fin de l'année 1449, à la suite de la prise de Rouen par le roi de France, Lillebonne, comme Honfleur, Caudebec, Tancarville et Villequier, furent rendues par les Anglais. Lillebonne fut remise en possession de Jean VII d'Harcourt, qui décéda en 1452. Son fils Jean VIII étant mort en 1424, les biens d'Harcourt passèrent à ses deux filles, Marie, qui avait épousé Antoine de Vaudémont, de la famille des ducs de Lorraine, et Jeanne, qui avait épousé Jean III de Rieux. L'intention de Jean VII était de donner à Jeanne le comté d'Harcourt et Lillebonne, et d'autoriser Jean III de Rieux à porter le titre. Marie ne l'entendit pas de cette oreille, et intenta un procès devant le Parlement de Normandie. Ce n'est qu'après la mort des héritières qu'un arrêt du Parlement de Paris, en 1496, entérina un

accord passé enfin entre les deux familles, à la suite d'un arbitrage, qui confirma à Jean IV de Rieux, fils de Jean III et de Jeanne d'Harcourt, le comté d'Harcourt et Lillebonne⁵³. En 1532, l'inventaire de Lillebonne mentionne « haut et puissant seigneur Monseigneur Claude sire de Rieux, de Rochefort et d'Ancenis, conte de Harecourt, viconte de Dauges et de Lislebonne, seigneur de Largouet et de Ruys » ; Claude I de Rieux était le fils de Jean IV⁵⁴. Ce même inventaire indique qu'il ne restait plus à l'époque, en état, que la tour maîtresse, haute et forte ; il estimait à plus de trente mille livres le coût de remise en état (de « réédification ») du château⁵⁵ ; cependant, il convient de ne pas en déduire, comme l'ont fait trop d'auteurs, que l'édifice était désormais totalement ruiné, comme l'avait montré Charles Robillard de Beaurepaire. Il avait trouvé dans les archives d'Harcourt un texte de la même époque qui décrit le château comme « en décadence à cause des anciennes guerres », mais mentionne la grosse tour avec ses doubles fossés, sa porte et son pont-levis, les murailles d'un corps de maison « assez entier » (vraisemblablement le bâtiment résidentiel sud), ainsi que des tours et des maisons encore « de grande aparence »⁵⁶. Il est probable que, dès cette époque, le bâtiment résidentiel sud avait perdu sa toiture, puisque seules les murailles en sont mentionnées ; l'incertitude demeure sur l'état des autres bâtiments, et en particulier sur leur logeabilité.

Claude de Rieux décéda l'année même de cet inventaire, et sa fille Louise apporta le comté d'Harcourt et Lillebonne à René de Lorraine, marquis d'Elbeuf et comte de Brionne, fils du duc Claude I de Guise et petit-fils de René II de Lorraine. Dès lors, la châtellenie de Lillebonne, élevée au rang de vicomté au début du XVI^e siècle, fit partie des possessions de la branche des marquis puis ducs d'Elbeuf de la famille de Lorraine. Le château ne présentait plus guère d'intérêt pour ces ceux-ci en tant que résidence. En revanche, il reprit un peu de service au moment des Guerres de la Ligue après la mort de Henri III, en 1589 ; en février 1589, le capitaine, un certain Mathieu de Montpellier, soupçonné de complicités avec le parti du Béarnais, fut remplacé par le procureur et receveur du domaine, M. Blondel, par commandement de Jacques de Moy, sieur de Pierrecourt, lieutenant général en Normandie. Le 4 avril de la même année, il était chargé d'organiser la réquisition de tous les hommes de la vicomté pour monter la garde à la « tour et château » ; enfin, le 26 avril 1590, André de Brancas, marquis de Villars, gouverneur du Havre-de-Grâce, y envoya une garnison dirigée par un certain capitaine Baurozay⁵⁷.

Deux ans plus tard, la Normandie étant revenue au pouvoir du nouveau roi Henri IV, celui-ci ordonna la destruction des fortifications faites à Fécamp et à Lillebonne : il s'agissait, dans celle-ci, de « 2 petits esperons faits aux 2 costés du chasteau, un ravelin devant la porte, 2 casemates dans le fossé et un relèvement de la contrescarpe du front du chasteau, lequel avoit été fait des terres qui avaient été tirées du fossé », comme le constatait le commissaire à la démolition des fortifications qui visita le site le 4 décembre 1594. Il estimait que la démolition représentait une semaine de travail pour 40 pionniers, réquisitionnés dans les paroisses environnantes ; bien que la réquisition ait été exécutoire et que le procureur Blondel se soit engagé à effectuer les travaux de terrassement, il semble, si l'on en croit les plans et coupes de l'ingénieur Duchesne, qu'on se soit contenté de raser les « éperons » et de détruire les casemates. En revanche, le talus de contrescarpe resta en place, et les fossés du « ravelin » furent seulement partiellement comblés.

Charles I de Lorraine, promu duc d'Elbeuf en 1592, nomma le 8 mai 1594 un nouveau capitaine, Pierre Rabelin, sieur du Frou, à charge pour ce dernier de faire sa résidence dans la grosse tour – ce qui prouve qu'elle demeurait sans doute comme le dernier élément habitable du château... Les troubles restaient encore dans les mémoires, puisqu'en 1596, sur instruction du capitaine, on boucha des ouvertures à la base de la tour qui auraient pu servir à des ennemis – comme on le verra, il s'agissait probablement du conduit d'évacuation des latrines⁵⁸.

À Charles I^{er} duc d'Elbeuf succéda en 1605 son fils Charles II ; celui-ci s'allia à Gaston d'Orléans contre Louis XIII. Banni en 1631, ses biens furent confisqués, et il ne revint en France qu'en 1643. Il mourut en 1657, couvert de dettes qui allaient durant près d'un siècle et demi obérer les successions de ses descendants, placées sous la surveillance de créanciers rassemblés en une association⁵⁹. Charles III, décédé en 1692, donna le comté de Lillebonne à son fils Henri de Lorraine en 1681 ; selon Charles-Henri Bost, ce dernier aurait séjourné au château en 1684, et y aurait ordonné de menues réparations⁶⁰. Il vendit le comté en 1692 à son oncle François-Marie, dit Jules de Lorraine, seigneur de Commercy. C'est à cette époque que les membres de la famille commencèrent de se donner le titre de prince : ainsi Henri se para lors de son mariage en 1677 des titres de prince d'Elbeuf et prince de Lillebonne... François-Marie décéda en 1694 ; ses fils Charles-François et Jean-Paul décédèrent tous

deux sans descendance à la guerre, le premier au service de l'empereur en 1702, le second au service du roi en 1693.

Le comté de Lillebonne fut mis en adjudication par la direction des créanciers d'Elbeuf le 2 mars 1701 ; il fut acheté par Marie-Angélique Fabert, marquise de la Meilleraye, épouse de François d'Harcourt, marquis de Beuvron. Ainsi Lillebonne revint-il dans la maison d'Harcourt, aux mains d'une branche collatérale issue d'un frère de Jean VI ; cette branche était celle des marquis de Beuvron, dont les terres de la Motte-d'Harcourt et de Thury avaient été érigées en duché en faveur de Henri maréchal d'Harcourt, fils de François, en novembre 1700 par Louis XIV. Anne-Pierre son fils fit hommage au roi en 1759 du comté de Lillebonne, qu'il avait reçu de sa mère la maréchale d'Harcourt dans son contrat de mariage en 1725⁶¹. Son fils François-Henri (1726-1802) acheta à son père en 1778 le comté, et l'« ancien château avec une grande tour appelée la tour de Jules César, maison et bâtiment en iceluy » ; il exerça la fonction de gouverneur de Normandie, comme ses aïeux.

Les destinées de Lillebonne pendant et après la Révolution

François-Henri, dernier comte de Lillebonne, émigra dès 1790 à Aix-la-Chapelle ; en 1792, ses biens furent confisqués. Le 24 août 1793, l'ensemble des documents archivés dans le chartrier du château furent brûlés solennellement sur la place de l'Église, transformée en Temple de la Raison. L'année suivante, les biens du comte d'Harcourt furent vendus, à l'exception du château que la municipalité s'appropriait. Elle le loua à Jean le Caron, laboureur de la paroisse du Valasse, « à la charge pour lui d'avoir soin d'ouvrir les appartements et d'y entretenir l'air afin qu'ils n'éprouvent aucun dommage par l'humidité ; de conserver les vitres, vitrages, carreaux, planchers, lambris, portes et serrures dans un bon état de propreté, parce qu'il sera garant et responsable des accidents imprévus qui pourraient arriver par la négligence ou défaut de soin ; de faire couper et tailler les arbres fruitiers dans les temps et saisons convenables et d'entretenir les éventaux et espaliers de gaulette nécessaire. »⁶². Il ne s'agissait plus alors que des bâtiments résidentiels du XVIII^e siècle.

La vue du château, prise en 1807 par l'ingénieur des Ponts-et-Chaussées Le Boulenger, montre que les bâtiments du château furent effectivement entretenus – quelles que soient les convulsions révolutionnaires qui transformèrent les locaux en lieux de réunions pour la municipalité. Ce n'est qu'en 1808 que l'ensemble fut remis en possession de Françoise d'Aubusson, veuve de François-Henri d'Harcourt. Ceux-ci n'avaient eu qu'une fille, Anne-Marie, décédée en 1778, épouse de Victurnien, duc de Mortemart ; leurs trois filles épousèrent Auguste duc de Croy, Marc prince de Beauvau-Craon, Adrien duc de Crussol. Après partage de la succession en 1815, la famille de Croy hérita du château, et le vendit en 1829 à Pierre-Abraham Levesque, manufacturier d'indiennes et de cotonnades, pour le prix de 90.000 F⁶³.

Le nouveau propriétaire n'avait apparemment aucune inclination pour la conservation des ruines des bâtiments résidentiels du château, amplement illustrés par les dessinateurs romantiques ; dès le 25 juillet 1832⁶⁴, ces bâtiments étaient détruits, et avec eux les anciennes courtines du château, au profit d'un parc à l'anglaise. Sa petite-fille Adrienne Levesque épousa en 1867 un négociant du Havre, Pierre Gustave Langer (1833-1910), qui pour sa part fit construire par l'architecte Théodore Huchon une maison de maître en lieu et place de la courtine nord du château, fit restaurer la tour Saint-Pierre, rebaptisée tour du Chartrier. C'est à cette époque également que la grosse tour, dont la voûte du dernier étage était éventrée, fut restaurée avec un grand respect de l'architecture primitive ; la courtine est fut alors supprimée, et les fossés comblés⁶⁵.

LE CHÂTEAU DE LILLEBONNE : DU MONUMENT ACTUEL À L'ENSEMBLE CASTRAL MÉDIÉVAL

Les vestiges du château de Lillebonne, tels qu'ils peuvent être vus aujourd'hui, sont moins qu'un pâle reflet de ce que put être le site au Moyen Âge : ils ne sont plus que « fabriques » à la française dans un parc à l'anglaise, constitué au XIX^e siècle. Les châtelains-manufacturiers de ce siècle ont à ce point réduit le site qu'il est difficile d'imaginer les liaisons entre les divers éléments ; plus encore, de récents aménagements du parc ont encore transformé le site, qu'il s'agisse de la création à l'ouest d'une plate-forme bitumée, de celle de cheminements destinés aux utilisateurs du parc ... Même l'accès au site est aujourd'hui paré d'un certain sentiment de transgression, car il se pratique au travers d'un grillage qui semble troué par les vandales, au début de la sente des fossés d'Harcourt, situé au sud-est du site⁶⁶.

Cette destructuration du site castral, intervenue depuis 1829, est heureusement contrebalancée par les représentations anciennes de celui-ci, constituées essentiellement par le plan et les coupes de Duchesne, en 1768, déjà évoquées, le plan de l'ingénieur Le Boulenger en 1807, et les plans cadastraux des années 1830 (Figure 2).

L'emprise du *castrum* médiéval

Avant même de s'intéresser au noyau castral proprement dit, la première question qui se pose est celle de l'emprise du *castrum* médiéval. S'agissait-il seulement de la portion sud-est de la ville fortifiée gallo-romaine occupée par le noyau castral, ou au contraire de la totalité de celle-ci ? L'examen du plan de Duchesne (Annexe 1, n°1), comme celui des cadastres de 1837 et 1838 (Figure 2), semble prouver que le périmètre de l'ancien *castrum* gallo-romain était dépourvu de la moindre occupation urbaine à la fin du Moyen Âge ; ceci est confirmé par la description du XVI^e siècle déjà citée, qui indique qu'à l'entour du château existait une basse-cour d'une superficie de six acres et plus⁶⁷. La superficie globale du *castrum* étant d'environ 3,6 ha, on est bien dans les ordres de grandeur, puisqu'une acre normande valait entre 0,5 et 0,8 ha, suivant le système de mesure en vigueur au plan local.

Des fouilles de 1827 ont permis de révéler l'implantation de la première église paroissiale Notre-Dame-du-Châtel à l'intérieur du périmètre du *castrum*, en bordure du *cardo* présumé (Figure 1), au bord de la contrescarpe de la tour Saint-Pierre⁶⁸. Selon toute probabilité, l'habitat du Haut Moyen Âge devait se trouver dans l'ancien *castrum*, proche de l'église ; mais rien ne prouve qu'il n'ait pas émigré dès l'époque ducale en dehors de l'enceinte. On trouve d'autres exemples d'une telle situation en Normandie : ainsi, à Caen, la vaste enceinte construite par le duc Guillaume vers 1060 comprenait bien l'église paroissiale Saint-Georges, et pourtant l'habitat urbain avait délaissé le *castrum* sans doute dès cette époque, s'implantant dans le bourg. De même, à Tancarville, l'église paroissiale Saint-Michel était bien située sur l'éperon occupé par le château des chambellans, mais, dès le XIV^e siècle, il ne restait plus d'habitations villageoises, s'il y en eut, à l'intérieur de l'enceinte⁶⁹.

C'est en 1517 que le siège de la paroisse fut transféré au nord-ouest de la place du Marché, entérinant de façon définitive la partition de fait entre le bourg et le château dont le *castrum* gallo-romain n'était plus que la basse-cour⁷⁰ ; on attribue en général ce transfert à la ruine de l'église primitive lors de la prise anglaise de 1437. Il convient cependant de demeurer prudent sur une telle assertion : à Tancarville, bien que les *Chroniques de Normandie* signalent la ruine de l'église en 1437, celle-ci est mentionnée par la suite. À partir de 1478, les paroissiens de Notre-Dame durent donner au comte chaque année un chapeau de roses vermeilles « pour la place où leur église sied »⁷¹

On ne sait rien non plus de l'état de conservation de l'enceinte du *castrum* gallo-romain ; en tout cas, les comptes des XIV^e et XV^e siècles ne mentionnent aucune intervention sur le périmètre de l'ancienne enceinte – en tout cas aucune qui soit identifiable aujourd'hui.

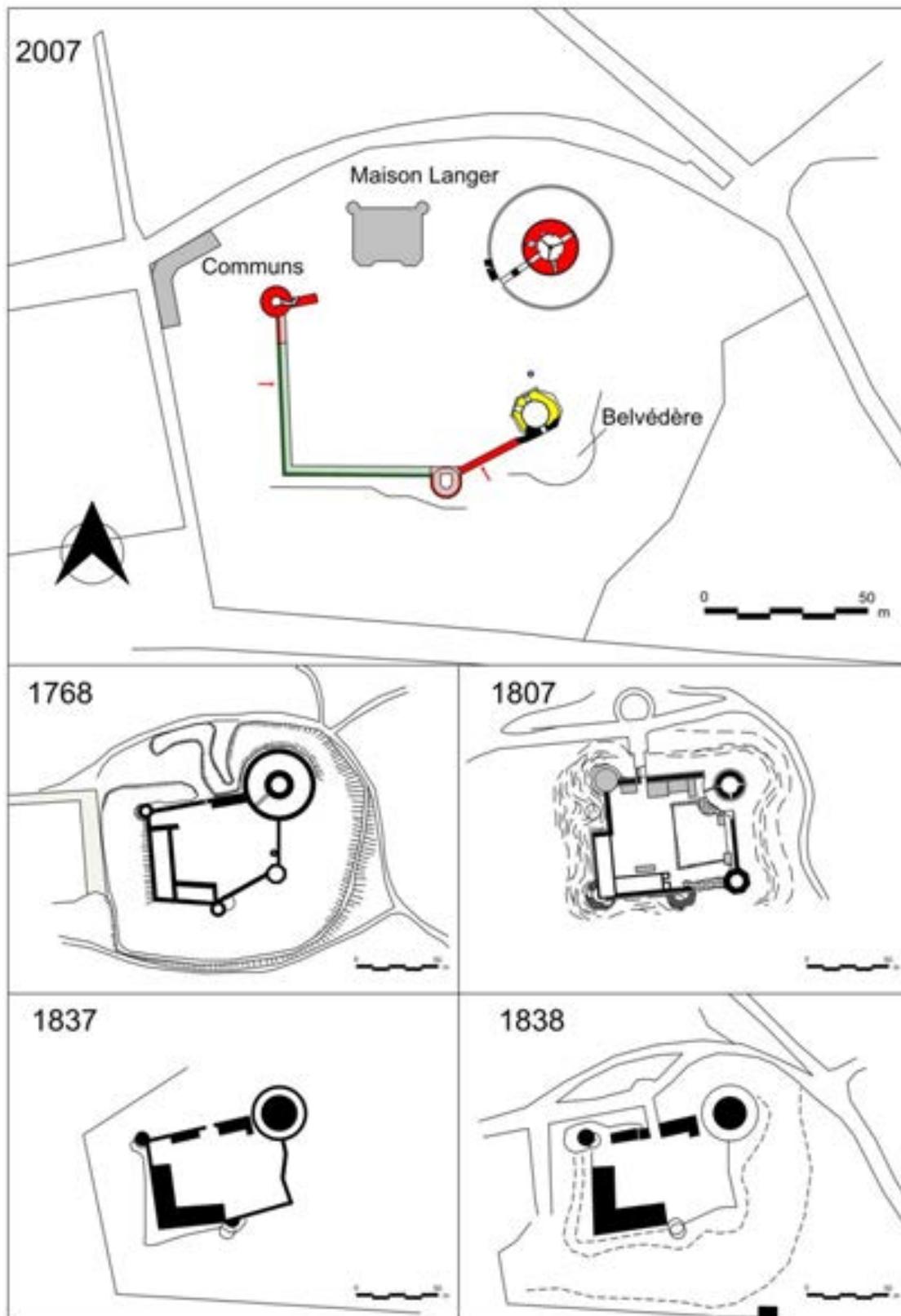


Figure 2 : Plans du château depuis 1768 jusqu'à nos jours. En haut, plan actuel : en vert, parties XII^e, en rouge, parties début XIII^e, en jaune parties fin XIII^e. Les flèches rouges marquent les arcs de décharge

Le noyau castral

La configuration du noyau castral est bien connue, grâce au plan de Duchesne déjà cité, corroboré par les plans cadastraux postérieurs (Figure 2). Il s'agit d'une enceinte pentagonale irrégulière occupant l'angle sud-est de l'ancien *castrum* gallo-romain ; le plus grand côté, vers le nord, a environ 87 m de longueur, sur 57 m de longueur pour la courtine occidentale. Aujourd'hui, cet ensemble est totalement déstructuré par la disparition presque totale des courtines nord et est, la première ayant été arasée pour accueillir la maison de maître des années 1870, la seconde l'ayant été pour ouvrir la perspective sur le parc à l'anglaise.

Les éléments majeurs de l'enceinte se trouvaient sur son flanc est, dominé par les reliefs de l'éperon détaché du plateau. Au nord-est se trouve la tour maîtresse bâtie par Philippe Auguste, entourée par son fossé propre et sa chemise maçonnée : c'était la « grosse tour », appelée avec sa chemise le « dongon » dans le compte de 1429-30.

Au sud-est se trouvait une tour octogonale, dite « tour Carrée » dans les comptes médiévaux ; on sait que le vocabulaire médiéval n'était pas assez sophistiqué pour connaître le terme de « polygonal », à plus forte raison « octogonal », et que toute tour non circulaire était parée de l'adjectif « carré ». Cette tour octogonale peu flanquante se trouvait à l'angle de l'enceinte le plus exposé.

Au sud se trouvait une tour en U, dite « tour Gloriette » par les anciens comptes ; cette appellation se réfère sans doute à sa proximité du grand bâtiment résidentiel sud, comme on aura l'occasion d'y revenir.

Cette enceinte polygonale était flanquée au nord-ouest par une tour circulaire, connue aujourd'hui sous le nom de « tour du Charrier », alors qu'elle l'était sous le nom de tour Saint-Pierre au Moyen Âge, comme en attestent les comptes.

Ces quatre tours garnissaient les angles nord-est, nord-ouest, sud-ouest et sud du pentagone. Le plan de Duchesne et les plans cadastraux ne font apparaître aucun indice relatif à l'existence d'une tour au cinquième angle, l'angle sud-ouest ; pas plus les comptes ne mentionnent-ils, à partir de 1359, l'existence d'un tel flanquement. Aussi est-il troublant de constater que l'ingénieur des Ponts-et-Chaussées Le Boulenger, en 1807, représenta les ruines d'une tour circulaire à cet angle sud-ouest (Annexe 1, n°2). À vrai-dire, son plan « sommaire » est à ce point fantaisiste que l'on peut légitimement douter du fait qu'il ait constaté la présence de cette tour : après tout, n'était-il pas tentant de rétablir une régularité factice⁷² ? En l'absence de tout autre indice, je préfère rester suspicieux, et écarter ce qui paraît être une fausse piste.

La porte d'entrée de cet ensemble était percée dans la courtine nord ; il ne paraît pas qu'elle ait été jamais protégée par des tours – les comptes n'en font pas mention, et suggèrent au contraire l'existence d'une tour-porte non flanquante située au revers de la courtine.

La configuration atypique de l'enceinte du noyau castral semble résulter de la topographie urbaine gallo-romaine ; ainsi la courtine nord du château est-elle parfaitement parallèle à l'axe de la rue Césarine⁷³, considérée par tous les auteurs comme l'axe du *cardo* gallo-romain (Figure 1). Les autres faces de l'enceinte du noyau castral durent être déterminées par le tracé de l'enceinte gallo-romaine du *castrum* ; encore faut-il rester prudent dans cette assertion, puisqu'aucune trace de maçonneries gallo-romaines ne subsiste de façon visible dans les courtines de la fortification médiévale. Il n'est donc nullement exclu que cette enceinte ait été établie au-delà des anciennes limites gallo-romaines.

Le château médiéval fut isolé par des fossés, dont la première représentation est fournie par l'ingénieur Duchesne, tant en plan qu'en diverses coupes (Figure 2, Figure 3). Il est aujourd'hui particulièrement difficile de les restituer par la pensée, l'aménagement urbain les ayant gommés. Vers le sud, où se trouvaient les escarpements naturels aujourd'hui transformés par des allées romantiques, fut aménagée une contrevallation qui a disparu de longtemps.

Vers l'est, les anciens fossés ont été comblés lors de l'aménagement du parc du XIX^e siècle : les coupes de l'ingénieur Duchesne montrent qu'en 1768, dans la zone appelée encore aujourd'hui « les

fossés d'Harcourt » qui entoure l'enceinte castrale au sud-est et à l'est, on creusa de profonds fossés : la chemise de la tour maîtresse philippienne, semble avoir été, à cette époque, totalement dégagée.

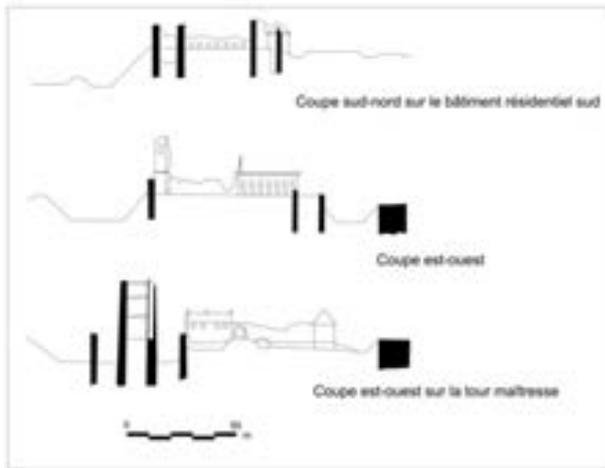


Figure 3 : Coupes du château, d'après l'ingénieur Duchesne en 1768

Vers le nord, le plan de Duchesne montre que les défenses fossoyées dépassèrent l'emprise primitive, empiétant sur le tracé de l'ancien *cardo* (Figure 2). Bien qu'en 1768 ces fossés septentrionaux semblent avoir été passablement comblés (Figure 3), il n'en reste pas moins que le plan de l'ingénieur montre clairement l'emprise d'une plate-forme triangulaire ménagée au-devant de l'ancienne porte du château, à cette époque directement accessible depuis la ville, ainsi qu'un langue de terrain à l'est de cette plate-forme triangulaire qui la séparait de l'ensemble constitué par la tour maîtresse et sa chemise. Il s'agit évidemment du « ravelin » réalisé lors des guerres de la Ligue, en 1592-94,

car les comptes du Moyen Âge ne mentionnent nullement un tel ouvrage (Figure 4).

Cette disposition tardive est particulièrement intéressante, d'autant que, dès la fin du XVIII^e siècle – sans doute lors de la construction du logis des ducs d'Harcourt, elle avait été totalement gommée par l'aménagement d'un nouvel accès au château, comme le montrent les plans de 1807, 1837 et 1838 (Figure 2). Vraisemblablement ce nouvel accès, prolongeant en ligne droite la rue Césarine vers l'est, suivait-il, *mutatis mutandis*, ce qui avait été primitivement la contrescarpe du fossé primitif.

Vers l'ouest enfin, les fossés représentés par Duchesne ont laissé place à une partie du parc urbain du château, et à la sente bitumée qui descend de la ville haute à la place de l'ancienne mairie. Ici, comme au sud, les aménagements modernes des anciens fossés du château empêchent d'avoir une compréhension claire de l'ancienne topographie, tant les allées et terrasses ont modifié l'essence primitive des escarpements du château.

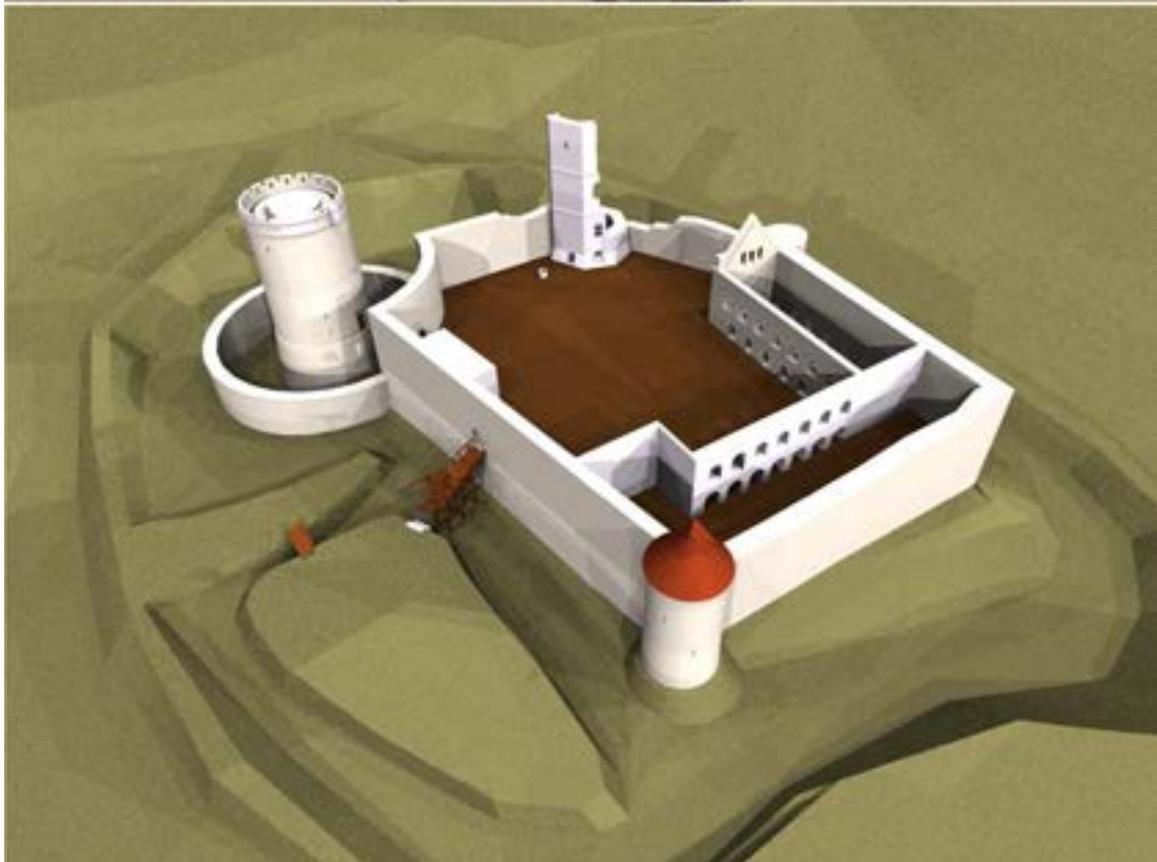


Figure 4 : Propositions de restitutions du château de Lillebonne dans son état du début du XV^e siècle (en haut) et de la fin du XVI^e siècle (en bas).

Les éléments défensifs du noyau castral

Le « dongon »

Comme on l'a vu plus haut, on voit apparaître en 1429-30 l'appellation de « dongon » - c'est d'ailleurs le seul compte où ce terme apparaisse. On ne le traduira pas par notre « donjon » moderne : en effet, ce mot désignait tout à la fois la tour maîtresse et sa chemise, comme en témoigne l'emploi de la formule « la tour dudit dongon » ; dans le même compte, la tour maîtresse est qualifiée de « grosse tour », comme dans tous les comptes précédents⁷⁴. Comme de coutume au Moyen Âge, le terme « donjon » désigne l'ensemble des éléments du secteur maître, isolé du reste du château ou supérieur dans la hiérarchie symbolique.

La tour maîtresse. La « grosse tour » de Lillebonne (Figure 5) a été étudiée de façon magistrale par Jean Vallery-Radot en 1966⁷⁵. L'auteur avait su reconnaître, malgré l'absence de sources directes, l'attribution à Philippe Auguste de cette tour maîtresse isolée du corps de place ; il avait également déduit des événements qui eurent lieu lors de la confiscation des biens de Renaud de Dammartin que cette tour a été construite peu après 1211 par le roi, pour marquer sa tutelle sur les terres normandes du comte déchu⁷⁶.

La tour circulaire élevée à Lillebonne répond strictement à la norme édictée par le roi : une tour isolée du corps de place par un fossé, possédant deux accès, l'un vers la place, l'autre vers les « champs ». Cependant, une disposition exceptionnelle est mise en évidence par le plan et les coupes de l'ingénieur Duchesne, en 1768 (Figure 2 ; Figure 3 ; Figure 7) : à Lillebonne, la tour était protégée extérieurement par une chemise circulaire formant une muraille concentrique. Si la plupart des tours « philippiennes » sont isolées du corps de place par un fossé propre, si un très grand nombre possède un double accès, la protection par une chemise circulaire externe semble avoir été exceptionnelle. Le plus souvent, la tour maîtresse ne possédait aucune protection sur les trois quarts de cercle vers l'attaque, la « porte des champs »

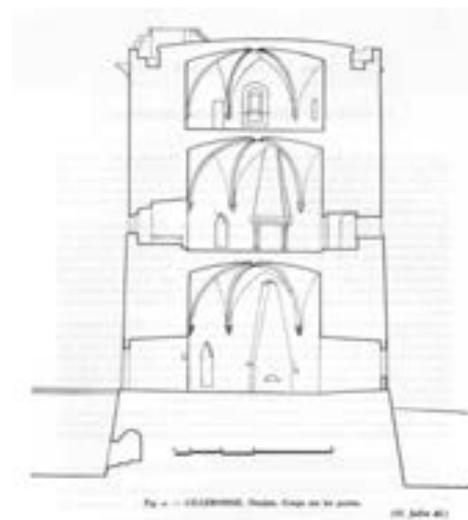


Figure 6 : Coupe est-ouest de la tour maîtresse, par H.Jullien



Figure 5 : La grosse tour, vue depuis l'ouest

étant accessible théoriquement par un système de ponts de bois qui donnait sur la contrescarpe du fossé. À ma connaissance, un seul autre site présente une telle chemise extérieures circulaire : il s'agit du château de Coucy, d'une quinzaine d'années postérieur⁷⁷. Il est vraisemblable qu'il faut en chercher la cause dans la disposition topographique du site de Lillebonne : en effet, contrairement à beaucoup de sites, la tour maîtresse n'était pas dans une position très dominante par rapport aux reliefs externes, et les ingénieurs de Philippe Auguste cherchèrent à remédier de cette façon à la difficulté.

Le diamètre de la tour, 16,70 m au niveau du rez-de-chaussée, en fait la quatrième plus importante après celles de Bourges, Laon et Péronne. Son diamètre est légèrement supérieur à celui des tours de Verneuil-sur-Avre, Orléans, de Paris (Louvre), de Villeneuve-sur-Yonne et d'Orléans, et l'emporte largement sur toutes les autres tours bâties par Philippe Auguste dans ses places. Il est difficile de ne pas mettre en relation ce fait avec la volonté que dut avoir le roi de montrer l'étendue de son pouvoir sur les terres de Renaud de Dammartin, comblé d'honneurs et pourtant

traître à la cause dans les années 1210-1214.

La tour possédait quatre niveaux en élévation ; trois d'entre eux sont voûtés, le quatrième formant aujourd'hui terrasse. Il n'existait pas de cave au-dessous du rez-de-chaussée, dans l'imposant tronc de cône qui forme le glacis de la tour. Au niveau du fond du fossé, à l'est, dans l'axe de la « porte des champs », existait en 1966 une excavation, aujourd'hui bouchée, qui doit être sans doute identifiée à l'une des « caches secrètes » bouchées en 1596, car elles eussent pu mettre en danger la tour ; selon toute vraisemblance, il s'agissait de la fosse de la latrine du premier étage (Figure 6)⁷⁸

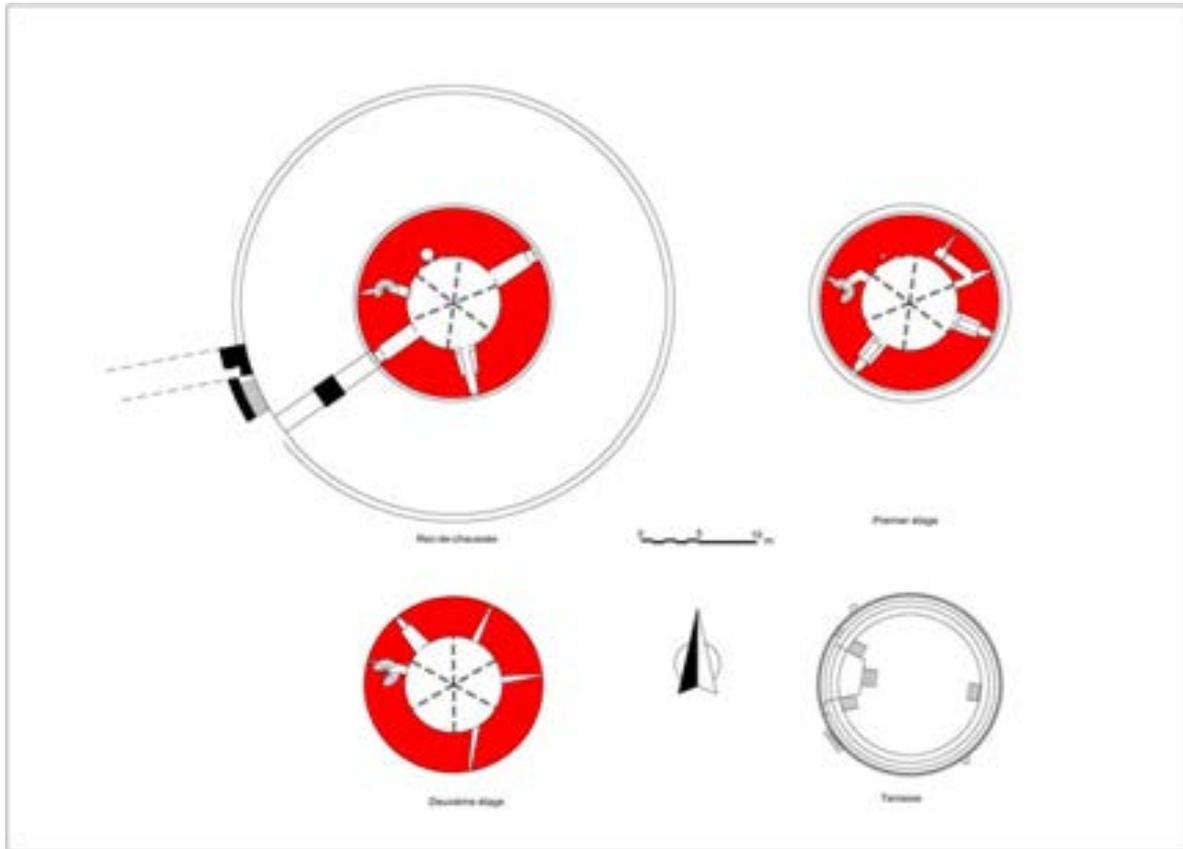


Figure 7 : Plans de la grosse tour de Lillebonne, d'après H. Jullien

Le rez-de-chaussée possédait donc deux portes qui furent refaites à neuf en 1408-1409⁷⁹ ; cependant, au moins à compter de 1358, seule la porte vers le château était dotée d'un pont permettant l'accès, l'autre porte étant désaffectée – si elle avait jamais servi. Le pont de bois franchissant le fossé propre de la tour comprenait une partie fixe et un pont-levis ; la mention d'un contrepoids lors de sa réfection en 1383-84, montre qu'à cette date, il ne s'agissait plus d'une passerelle levante s'insérant dans la feuillure destinée à cet effet, puisque cette feuillure ne laisse pas place à un contrepoids⁸⁰. Pont fixe et pont-levis furent refaits à nouveau en 1394-95 ; curieusement, les mesures données dans le compte ne correspondent nullement à la réalité, puisqu'elles sont de 44 pieds par 11 (14,3 m sur 3,52), alors que la largeur totale du fossé est de 10 m, et que celle du pont n'aurait guère dû dépasser 1,60 m⁸¹. En 1429-30, on équipa le pont de chausse-trappes en fer, et l'on suspendit des « râteliers » pour éviter que des ennemis puissent y grimper⁸². Le pont actuel est selon toute vraisemblance moderne ; la pile de pierre qui le supporte est peut-être plus ancienne – une telle pile est figurée dans les dessins du XVIII^e et du XIX^e siècles (, mais il n'est pas sûr qu'il s'agisse de la pile actuelle⁸³ .

Le rez-de-chaussée, comme le premier étage, ont conservé leurs voûtes d'ogives sexpartites d'origine. Les ogives au profil à double tore retombent sur de jolies consoles ornées de décors végétaux d'une grande qualité, pleine de finesse, de délicatesse et d'imagination, prouvant que des sculpteurs expérimentés les ont livrées ; ces deux niveaux comportent une cheminée (celle du rez-de-chaussée pourvue d'un four à pain), et sont parcimonieusement éclairés par de petites fenêtres rectangulaires à coussièges, surmontées à l'extérieur de linteaux sculptés de trilobes. Les colonnettes

des cheminées sont pourvues à leur base de griffes en forme de feuilles de chêne qui confirment la qualité des sculpteurs mis à contribution ici. Le premier étage était conçu pour pouvoir abriter un logement, puisqu'il comprenait une latrine.

Jean Vallery-Radot a montré que la voûte du deuxième étage, partiellement reconstruite après 1869 en raison de la ruine du quart nord-ouest de cet étage, résultait déjà d'une restauration – voire d'un voûtement nouveau remplaçant un ancien plancher, à la fin du XV^e siècle. Cette voûte possédait une clef armoriée, démontée lors des travaux de restauration, et placée au-dessus de la porte du rez-de-chaussée. Elle était encore en place au début du XIX^e siècle, et permit alors aux érudits de montrer que la tour n'était pas... romaine⁸⁴.

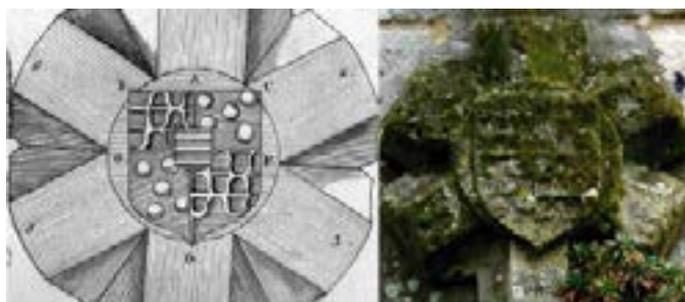


Figure 8 : La clef de voûte du deuxième étage. À gauche, dessin par Rever (1821) ; à droite photographie actuelle

La lecture héraldique donne⁸⁵ : « écartelé en 1 et 4 vairé d'or et d'azur, qui est de Rochefort, en 2 et 3 d'azur à dix besants d'or, qui est de Rieux, sur le tout écu de gueules à deux fasces d'or, qui est d'Harcourt ». Il s'agit donc des armes de Jean IV de Rieux, écartelées des armes de Rochefort depuis le mariage, en 1374, de Jean II de Rieux avec Jeanne de Rochefort. M.Garreta, en 1900, datait cette clef de 1498, sans donner ses preuves⁸⁶ ; selon toute vraisemblance, il pensait que Jean IV la fit installer après l'arbitrage de 1496 cité plus haut, qui lui attribuait la

possession de Lilebonne. Cette supposition semble parfaitement fondée, et l'on peut donc dater la construction de la voûte du second étage à l'extrême fin du XV^e siècle.

Ce second étage n'était éclairé que par de minces fentes de jours – pouvant difficilement servir d'archères tant elles étaient étroites. Était-il primitivement couvert d'une voûte ? Il est difficile d'émettre une opinion sur cette question ; cependant, la disposition curieuse du troisième étage, que l'on va voir maintenant, semblerait l'exclure.

Ce troisième étage est aujourd'hui constitué par l'extrados de la voûte, encerclé par un chemin de ronde plus bas, lui-même délimité par un mur circulaire. Ce mur circulaire n'a conservé sa hauteur primitive qu'au droit de l'escalier en vis ; partout ailleurs il a été dérasé de quelques assises. Il est marqué par une corniche basse qui règne au niveau du sol du chemin de ronde, et une corniche formant larmier dans la partie supérieure, visible uniquement au droit de l'escalier. Au-dessus de la porte d'accès du château, la corniche basse est interrompue par quatre consoles à trois assises qui supportaient une bretèche défendant la porte ; par ailleurs, trois gargouilles permettent l'évacuation des eaux de ruissellement.

Ce couronnement, on va le voir, n'est pas contemporain de la construction de la tour ; Jean Vallery-Radot place sa construction au moment de l'édification de la voûte, ce qui est seulement une possibilité. En tout cas il est certain, contrairement à ce que pensait l'auteur, que cet aménagement ne s'accompagna pas immédiatement d'une transformation en terrasse : en 1536, un couvreur de tuile est appointé pour avoir réparé la couverture de la grosse tour⁸⁷.

Quelles étaient primitivement les dispositions du couronnement ? Comme on l'a vu plus haut, la tour était couverte d'une toiture ; mais, de plus, elle comportait un hourdage de bois désigné sous le nom de « gaillande » en 1385-86, « hourdis » en 1388-89, « couroneis et houche »⁸⁸ en 1395-96. La charpente principale fit l'objet de réparations qui n'étaient en général que des consolidations : ainsi en 1385-86 où un certain nombre de chevrons furent redressés, ou encore en 1388-89 où tous les chevrons furent rechevillés, la structure ayant été mise à mal par une tempête⁸⁹. La couverture, en revanche, nécessitait plus d'entretien ; elle était réalisée en tuiles d'essende, qui ne résistaient pas aux tempêtes. En 1385-86, il fallut remettre 5000 tuiles ; en 1388-89, une vingtaine de milliers, et à nouveau en 1392-93⁹⁰. En 1415 ou début 1416, la tour fut entièrement découverte par la garnison de ses tuiles, afin de parer au siège qui se profilait après Azincourt ; l'année suivante, on relatta la charpente, et l'on y installa cette fois de vraies tuiles, prélevées tant sur les halles que sur une maison vraisemblablement ruinée⁹¹.

La couverture de la grosse tour se terminait par un épi de faitage surmonté d'une hampe comportant un « pommeau » (boule surmontant l'épi de faitage), et une vergue de fer destinée à supporter la bannière seigneuriale ; en 1361-62, l'ensemble fut refait à neuf, et la bannière repeinte aux armes de Jean VI d'Harcourt⁹².



Figure 9 : Restitution du hourdage de la grosse tour

Le hourdage était par construction plus fragile et plus sensible aux tempêtes. En 1385-86, on remplaça 17 soliveaux, les poutres encastrées dans la maçonnerie pour supporter le plancher et la clôture du hourdage, ainsi que 16 « pendants », vraisemblablement les jambes de force obliques supportant les poutres en encorbellement ; le plancher et l' « enhoucher », c'est-à-dire la clôture extérieure de planches, furent restaurés, et les deux portes menant sur le hourdage furent refaites⁹³. En 1388-89, il fallut remplacer, suite à une tempête, 26 soliveaux et les 26 « pendants » afférents⁹⁴. Enfin, le dernier chantier connu intervint en 1395-96 : cette fois, il fallut refaire la totalité du hourdage – « refère tout le couronneiz de la grosse tour qui est à double couronneiz ». On apprend ainsi que ce hourdage était porté par 48 « soliveaux » (poutres encastrées), toutes

remplacées ; 41 « pendants » (jambes de force) furent remplacées ; de plus, la « houche » (fermeture de planches vers l'extérieur) fut également refaite (Figure 9)⁹⁵.

À quelle époque ce hourdage disparut-il ? Il n'existe malheureusement aucune source comptable pour en attester ; en tout cas, le parapet actuel, avec ses deux corniches, fut certainement élevé à une époque où l'on décida de supprimer définitivement ce chemin de ronde de bois en encorbellement, ne laissant subsister comme élément en débord que la bretèche située au-dessus de la porte côté château. Bien que la pratique du hourdage en bois se soit maintenue jusqu'au début du XVI^e siècle au moins, comme on peut le voir par exemple au château de La Motte-Feuilly, il est probable qu'à Lillebonne, la construction de la voûte du second étage, à l'extrême fin du XV^e siècle, s'accompagna de la reconstruction du parapet, tout en maintenant la charpente principale en l'état. Cette dernière, comme on l'a vu, ne fut enlevée qu'après 1536.

La chemise. La chemise circulaire, primitivement dégagée sur trois quarts de sa circonférence, et aussi haute que le talus tronconique de la tour maîtresse, selon les coupes de l'ingénieur Duchesne, est aujourd'hui entièrement arasée au niveau du sol recréé pour le parc du XIX^e siècle, en déclivité d'ouest vers l'est ; pour l'essentiel, elle est bâtie dans un petit appareil réglé de moellons difficile à dater – peut-être n'est-il pas antérieur à la création du parc, ou a-t-il été fortement restauré à cette occasion. Pour autant, on retrouve à la base de la courtine entre la tour Carrée et la tour Gloriette un appareil de même module, moins régulier cependant. En un seul endroit, qui marque la jonction de l'ancienne courtine nord avec la courtine, ces moellons sont remplacés par un moyen appareil régulier, mais ici encore il convient d'être prudent, car il pourrait s'agir d'un remontage.

La courtine entre la chemise et la tour Carrée

Il ne demeure absolument rien aujourd'hui de cette courtine, totalement arasée dans les années 1865-70. Elle est bien représentée en plan par Duchesne ; la seule vue précise que l'on en possède est celle de William Callow, réalisée entre 1831 et 1841, lors du séjour français de cet aquarelliste⁹⁶ ; mais on possède aussi une esquisse de Turner, moins précise, ainsi qu'une gravure de Charres Knight, assez approximative mais pourtant réaliste (Annexe 1, 9, n°12).

L'aquarelle de Callow est intéressante au plan de l'analyse de l'œuvre, en ce qu'elle juxtapose deux environnements de perspective, afin de contenir l'ensemble de la représentation dans un cadre déterminé. Ainsi la tour maîtresse de Philippe Auguste est-elle représentée en nette contreplongée, alors que la courtine ruinée la reliant à la tour Carrée, et les ruines de cette dernière, sont représentées sans aucune ligne de fuite verticale. Ceci apparaît bien en superposant une restitution en 3D, sous le même angle de vue (Figure 10) ; manifestement, William Callow a « horizontalisé » la

courtine et ses lignes d'assise, comme il a « verticalisé » l'élévation des ruines de la tour Carrée. Si l'on retenait le système perspectif utilisé par Callow, le prolongement de la courtine aurait conduit à ce qu'elle évite la tour Carrée en l'englobant.

Pour autant, l'aquarelle de Callow est extrêmement importante, en ce qu'elle nous apprend que, dès les années 1830, une partie des fossés situés au nord-est avait été comblée, dès avant la constitution du parc paysager, ce qui ne correspond pas aux coupes de Duchesne ; ceci semblerait attester du fait qu'entre 1768 et 1830, des mouvements de terre importants affectèrent cette zone du château, conduisant au comblement du fossé extérieur à la chemise.

Mais, comme l'ont remarqué Éric Follain et Dominique Pitte, le second enseignement de cette aquarelle est relatif à la constitution du mur de la courtine : en effet, l'artiste montre clairement une partition de cette courtine en deux registres. Le registre inférieur était construit en petit appareil de moellons ; il était interrompu par un arc de décharge brisé à deux rangs de claveaux⁹⁷. Le registre supérieur était, au contraire, formé par un mur de moyen appareil régulier, la séparation entre les deux registres étant réalisée par un larmier. La vue de Charles Knight, en 1845 (Annexe 1, n°12), montre que cet arc de décharge fut vidé après 1829 par Pierre Lévêque pour constituer une porte depuis la cour intérieure vers le parc à l'anglaise, à l'est ; il communiquait avec une terrée bordée de deux barrières qui franchissait les fossés ; ceci est confirmé par une photographie de ce front prise vers 1867⁹⁸. On trouve un arc de décharge du même type, et une structure similaire dans la courtine reliant la tour Gloriette à la tour Carrée (Figure 19) ; cependant, dans cette dernière l'arc de décharge et la césure horizontale, non marquée par un larmier, sont beaucoup plus bas.



Figure 10 : Vue nord-est en restitution, et par Callow

L'aquarelle de Callow, pas plus malheureusement que les autres représentations de ce front, ne permet de connaître la façon dont la courtine se raccordait à la tour Carrée ; malheureusement, les esquisses de Turner sont trop sommaires pour aider à la compréhension du raccord, d'autant que dès cette époque, la tour Carrée avait perdu deux tiers de sa circonférence, et qu'il était difficile de distinguer entre les éléments de muraille au sol, soit qu'ils proviennent de la tour Carrée ou de la courtine.

En conclusion, il est malheureusement impossible, à ce stade, et sans l'appoint de dégagements et de fouilles de grande ampleur, de déterminer si la courtine orientale allait s'appuyer sur la tour Carrée ; tout au plus doit-on noter qu'il n'est en aucune manière fait mention de la moindre césure entre ces bâtiments dans les comptes médiévaux, de telle sorte que le plan de 1768 doit être considéré, en l'attente de telles fouilles, comme une référence prouvant que la courtine allait se raccorder à la tour.

En revanche, on peut affirmer sans grand risque d'erreur que sa construction fut contemporaine de celle de la tour maîtresse ; l'aquarelle de Callow montre qu'elle s'adapte parfaitement à la chemise de la tour par un angle net en sans reprise.

La tour Carrée

On a déjà eu l'occasion de commenter l'appellation de cette tour octogonale en tant que tour Carrée ; on n'y reviendra donc pas ici. Cette tour constitue l'un des éléments les plus curieux du château de Lillebonne, tant le plan octogonal est rare en architecture castrale ; jusqu'à présent, l'étude en est restée assez lacunaire, d'autant que, outre la ruine qui l'a affectée profondément, elle a été modifiée au XIX^e siècle sur son pourtour extérieur, lors de l'aménagement d'une terrasse au sud pour accueillir un belvédère qui a profondément modifié l'appréhension du site. En effet, les restaurateurs des années 1870 souhaitèrent placer en cet angle sud-est, au-devant de l'ancienne tour, un pavillon octogonal surmonté d'un pigeonnier, placé sur une terrasse en forme de « boulevard » délimitée par un mur alternant moellons et briques ; ce boulevard demeure, envahi par la végétation, altérant la compréhension de l'état primitif du soubassement de la tour. Quant au pavillon, encore debout dans les années 1970, il n'en demeurait en 2006 que des ruines enfouies sous une épaisse végétation, la charpente s'en étant effondrée⁹⁹.



Figure 11 : Vue des ruines de la tour Carrée depuis l'ouest (2006)

Cette création du belvédère dans les années 1870 s'est accompagnée d'une restauration et d'une transformation de la base de la tour, qui est devenue à cette occasion une tour-porte conduisant de l'intérieur vers l'extérieur.

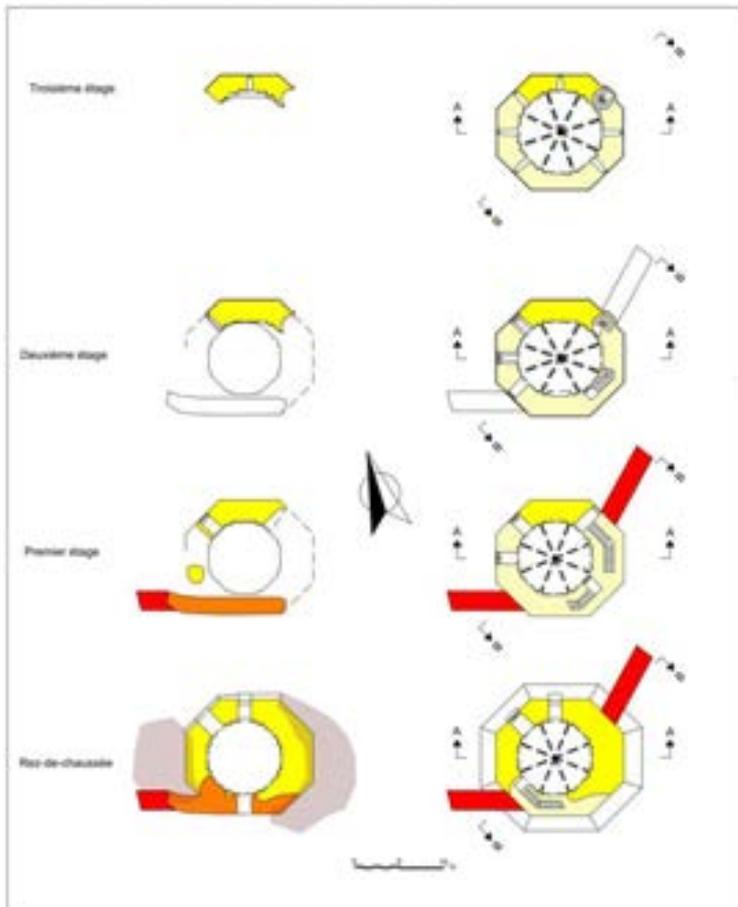


Figure 12 : Plans de la tour Carrée. À gauche, état actuel ; les sections en orange indiquent les zones de restauration du XIX^e siècle. À droite, plans restitués ; les sections en rouge indiquent l'emplacement probable des courtines voisines.

On ignore totalement l'époque à laquelle cette tour perdit l'essentiel de son élévation ; on ignore également si cette ruine est due à un effondrement structurel, ou au contraire à une destruction volontaire résultant d'un acte de guerre. En tout cas, la tour était encore parfaitement en état en 1429-30, à l'époque de l'administration anglaise ; dans la mesure où la reddition de la place en 1449 ne nécessita aucun siège, la ruine intervint plus tard, contrairement à l'opinion généralement diffusée. On n'a pas connaissance d'un épisode qui aurait pu conduire à une destruction volontaire par la mine : Lillebonne ne semble pas avoir joué un rôle tel durant les guerres du XVI^e siècle qu'il ait justifié une telle mesure. Aussi est-on conduit à penser que la tour s'effondra pour des raisons structurelles plutôt que militaires.

Aujourd'hui, seul l'intérieur du rez-de-chaussée de cette tour demeure dans un état qui permet d'en lever un plan fiable, et ce malgré les restaurations qui ont affecté ses parties méridionales. Les étages supérieurs n'existent plus qu'à l'état d'un moignon qui s'élève à quelques 26 mètres de hauteur au-dessus du sol du rez-de-chaussée.

L'ensemble de la tour est bâti dans un moyen appareil assez régulier de calcaire incrusté de silex, ne se prêtant pas à l'inscription de marques de quelque nature ; les ouvertures sont réalisées dans un calcaire plus régulier, mieux adapté pour une taille fine brettée. à dents serrées en usage à partir de la fin du XIII^e siècle. La base de la tour est pourvue d'un glacis tronconique à base octogonale, visible aujourd'hui côté cour, qui semblerait suggérer qu'à l'origine la tour était séparée du corps de place, comme on y reviendra.

Le rez-de-chaussée. Le relevé du rez-de-chaussée montre que la tour possédait, à l'intérieur, un plan octogonal parfaitement régulier, voûté d'ogives retombant sur des colonnes engagées semi-circulaires flanquées de deux colonnettes prismatiques ; les voûtes ont disparu, il n'en demeure que les départs, ainsi que les formerets qui délimitent aujourd'hui des arcatures pleines. On constate que la face nord extérieure est décentrée par rapport à son homologue intérieure, traduisant une irrégularité du plan : au rez-de-chaussée, l'épaisseur du mur oriental était donc supérieure à celle du mur occidental.



Figure 13 : Vue depuis l'est de la porte du rez-de-chaussée de la tour Carrée

Dans la face nord, légèrement au-dessous du sol actuel de la cour, est pratiquée une porte qui interrompt le glacis de base (Figure 13). Sa feuillure vers l'extérieur semble suggérer qu'elle aurait pu initialement accueillir la remontée d'un pont-levant, renforçant l'hypothèse d'une situation primitivement isolée de la tour par rapport à la cour intérieure. Elle est actuellement bouchée vers l'intérieur de la tour.

Vers l'ouest, une large et haute ouverture en couverte d'un arc surbaissé, constituant la porte actuelle, est établie plus haut que la porte bouchée (Figure 14) ; l'examen des parois de la niche permet d'identifier les traces des piédroits d'un ancien encadrement de fenêtre, qui ont été

vraisemblablement ravalés au XIX^e siècle, lorsque cette fenêtre a été transformée en simple couloir pour traverser la tour.

Enfin, la dernière ouverture est ménagée dans la face sud de la tour. On s'aperçoit facilement que dans cette zone, le remplissage de deux arcatures n'est pas d'origine : en effet, alors que dans les six autres, le remplissage est en grand appareil régulier, les deux arcatures sud et sud-sud-ouest sont remplies en petit appareil irrégulier, résultant manifestement d'une restauration. La porte percée dans l'arcature sud est moderne. Le parement extérieur de la tour dans cette partie sud est totalement envahi de végétation grimpante ; on peut voir qu'il s'agit d'une maçonnerie de mauvaise qualité, résultant probablement d'une stabilisation de la ruine – en retrait du parement originel, au moment de la création du belvédère.

Le premier étage. Au premier étage subsistent seulement trois pans de mur sur les huit primitifs ; aux angles se trouvent les mêmes types de colonnes engagées qu'au rez-de-chaussée, qui portaient la voûte d'ogives. Le pan central, au nord, ne comprend aucune ouverture ; en revanche, le pan orienté au nord-ouest comporte les restes d'une grande fenêtre gothique, avec sa niche voûtée en arc surbaissé (Figure 14). Les éléments subsistants de cette fenêtre permettent heureusement de restituer ses dispositions primitives : placée dans un ébrasement voûté en berceau, il s'agissait d'une fenêtre à meneau central, et croisillon horizontal, délimitant quatre compartiments. Les deux compartiments inférieurs étaient rectangulaires, alors que les deux compartiments supérieurs,

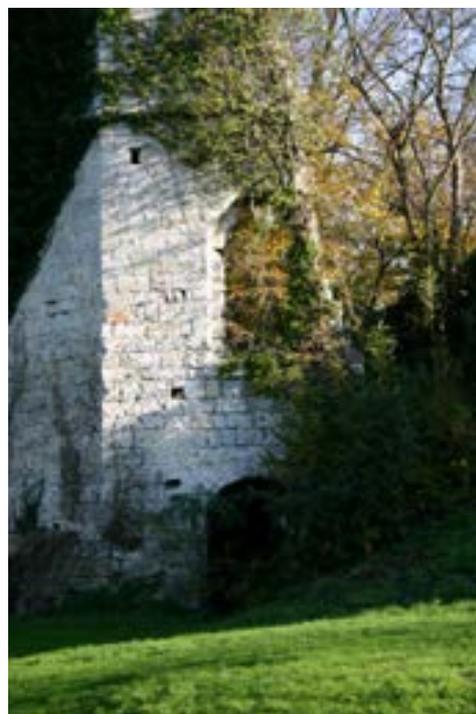


Figure 14 : Vue des ruines de la tour Carrée prise depuis l'ouest en 2007.

rectangulaires, étaient surmontés de trilobes moulurés, d'un type extrêmement répandu à la fin du XIII^e siècle et au début du XIV^e siècle.

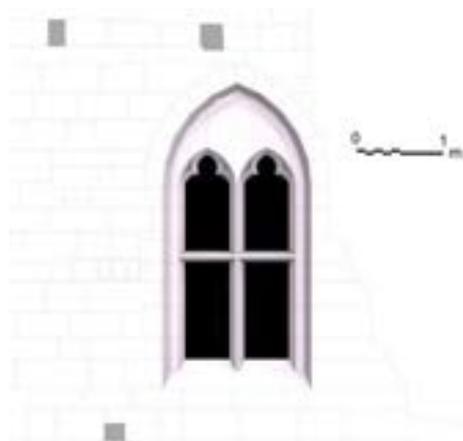


Figure 15 : Fenêtre du premier étage de la tour Carrée. Restitution, avec en superposition le relevé pierre à pierre des éléments subsistants.

Le principal intérêt de cette fenêtre réside dans l'existence du croisillon horizontal – attesté par les moignons qui en demeurent sur les faces des piédroits. Elle se place ainsi dans un mouvement marquant la seconde moitié du XIII^e siècle, où l'on cherchait à agrandir les surfaces d'éclairage, tout en cherchant à maintenir des formes purement décoratives pour les registres supérieurs (Figure 15). Le croisillon horizontal se justifiait par la nécessité de diviser chacun des vantaux en deux panneaux séparés, susceptibles d'être ouverts ou fermés de façon indépendante.

Le troisième pan subsistant de l'élévation du premier étage se situe au nord-est ; il s'interrompt brutalement dans l'axe d'une niche voûtée qui donnait autrefois sur une baie rectangulaire. Compte tenu de la disposition générale de la tour, cette niche ne peut avoir eu d'autre fonction que celle de servir d'accès à un escalier droit menant, dans l'épaisseur du mur, à l'étage supérieur (Figure 12). Cette

hypothèse permet, en particulier, de comprendre le curieux décentrement conduisant à un surépaississement des murs de la tour situés à l'ouest : il aurait été déterminé par la nécessité d'épaissir les faces affaiblies par le vide de l'escalier droit menant du rez-de-chaussée au premier étage.

Le deuxième étage. Par sa hauteur et la qualité de son décor, le deuxième étage paraît avoir constitué l'espace noble par excellence dans la tour (Figure 16). On constate qu'à cet étage, la face sud est plus large qu'aux étages inférieurs, rattrapant ainsi le décentrement qui existait aux étages inférieurs, ceci étant dû au fait que, comme on va le voir, l'escalier droit supposé à l'étage inférieur ne se reproduisait pas à ce niveau ; le plan intérieur devait donc être un octogone légèrement écrasé suivant un axe est-ouest.



Figure 16 : Vue intérieure du deuxième étage, en 1975

Comme les étages inférieurs, celui-ci était voûté d'ogives, retombant, comme aux étages inférieurs, sur des demi-colonnes circulaires flanquées de colonnettes prismatiques. Il demeure seulement deux de ces supports, couronnés de chapiteaux dont un est ornée d'une double frise de bouquets de feuilles en relief, l'autre étant décoré d'une frise de crochets feuillus.

La face nord-ouest, à moitié ruinée, conserve les restes d'une niche de fenêtre à peu près identique à celle du premier étage, à ceci près qu'à cet étage elle comprenait deux coussièges. Quant à la face nord-est, elle s'est effondrée dans l'axe d'un escalier en vis qui débutait à ce niveau pour desservir les étages supérieurs ; le diamètre de l'escalier étant supérieur à celui du mur, la cage débordait par un encorbellement à trois pans.

Le troisième étage. En partie dérasé, le troisième étage était également voûté d'ogives. Ses murs sont en retrait par rapport à ceux de l'étage inférieur ; il est probable qu'il reprenait un plan octogonal parfait. Il s'éclairait par des baies rectangulaires surmontées de trilobes ajourés ; l'une d'entre elles demeure intacte dans la face nord, et les traces d'une autre subsistent dans la coupure de la face nord-ouest.

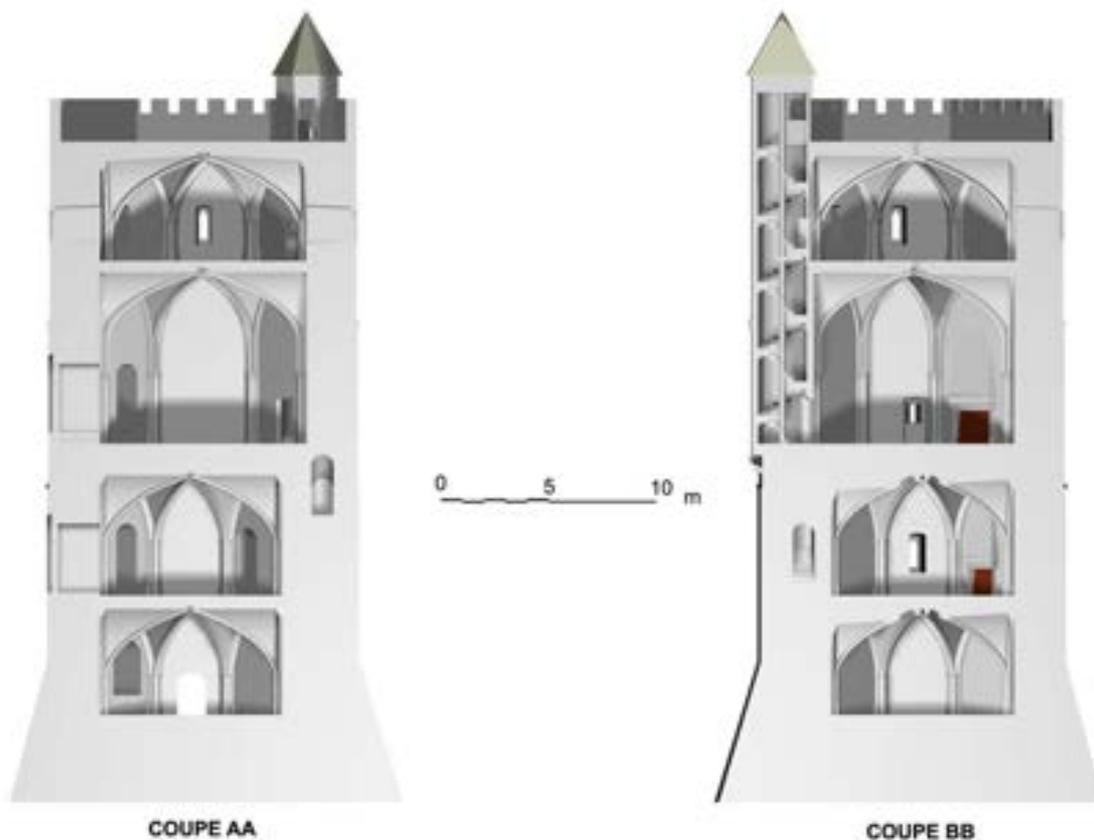


Figure 17 : Coupes de la tour Carrée restituée

Le quatrième étage. Il existait au-dessus une terrasse, la tour n'étant pas couverte comme en témoignent les comptes de 1383-84 et 1384-85, où l'on répara l'enduit de « plâtre » assurant l'étanchéité¹⁰⁰. Cette terrasse était au moins partiellement bordée de hourds, ou à tout le moins d'un chemin de ronde couvert, dont le toit d'essende fut réparé à plusieurs reprises entre 1393 et 1396¹⁰¹.

Les mentions comptables de la tour. Les comptes conservés ne mentionnent que de menus travaux dans cette tour, outre ceux déjà signalés ci-dessus. En 1394-95, un des chevrons du toit de la vis glissa, et alla abîmer la margelle du puits qu'il fallut réparer¹⁰². En 1416-17; on dota la porte de la grande pièce du deuxième étage, appelée la « chambre », d'une serrure et d'une cheminée, car elle était occupée par le capitaine¹⁰³. Puis, en 1429-30, lors de la grande remise en état du château en vue de la visite du duc de Bedford, la « chambre au moyen étage », c'est-à-dire vraisemblablement la haute chambre du second étage, fut équipée de huit gonds scellés dans la maçonnerie et de paumelles de fer pour accueillir des panneaux de fenêtres ; six fenêtres furent refaites à neuf dans la tour, et l'on couvrit de planches (de lambris ?) les chambres. Enfin l'on équipa la « chambre de parmi », c'est-à-dire celle du milieu, toujours la même, d'une « dépense », comprenons une armoire¹⁰⁴. On peut s'interroger sur la situation exacte des six fenêtres qui furent alors refaites ; vraisemblablement se situaient-elles toutes dans la même salle, mais on ignore si chacun des panneaux 'une fenêtre à quatre volets était comptabilisé à l'unité.

Ces rares mentions comptables prouvent en tout cas que la tour possédait un statut particulier, puisque la grande chambre y était destinée au capitaine de la place lorsqu'il venait y loger. Fut-elle, à l'époque de sa construction, prévue pour le seigneur lui-même ? Ceci n'est pas improbable, quoique nullement prouvé.

La restitution et la datation de la tour (Figure 12, Figure 17, Figure 18). À partir de quelques données dont on dispose, et de l'analyse des restes, il est donc possible de restituer cette tour octogonale avec ses cinq niveaux, dont quatre étaient voûtés d'ogives, le troisième niveau (deuxième étage) étant le niveau noble par excellence.



Figure 18 : Restitution de la tour Carrée vue depuis le nord

Le doute demeure sur le fait de savoir si cette tour était primitivement protégée par un fossé vers l'intérieur de la place. Cependant, l'absence de mention d'un tel fossé dans les comptes, et la proximité du puits semblent, en définitive, exclure une telle protection, même si, peut-être, elle était prévue à l'origine.

La présence d'une porte et d'une fenêtre dès le rez-de-chaussée montre en tout cas que cette tour avait une vocation résidentielle affirmée. La présence d'un escalier droit menant du rez-de-chaussée au premier est purement conjecturale ; on ne peut exclure, en effet, que l'accès primitif du premier étage ait été pratiqué par la niche située au nord-est, et desservi par un escalier extérieur appuyé à la courtine est – hypothèse cependant peu plausible.

En revanche, l'existence d'un escalier droit menant du premier étage au second, pratiqué dans la muraille orientale épaissie, est une quasi-certitude ; on ne saurait admettre, en effet, que dans une telle tour résidentielle deux niveaux fonctionnellement destinés à l'usage de chambres n'aient été reliés l'un à l'autre.

Bien que les quelques extraits comptables ne fassent mention des aménagements intérieurs, il est probable que ces deux niveaux d'habitation, éclairés chacun par au moins une grande fenêtre¹⁰⁵ étaient

dotés de cheminées, qui ne pouvaient se situer que sur la face sud ; sans doute la tour était-elle équipée également de latrines. Le troisième étage, également résidentiel, était cependant d'un statut moindre, avec ses petites fenêtres trilobées.

Quand fut construite cette tour ? Les détails architecturaux sont assez maigres : cependant, les chapiteaux du deuxième étage traduisent un XIII^e siècle déjà bien avancé. De même, si les fenêtres trilobées sont un poncif de l'architecture résidentiel, la présence d'une traverse horizontale se situe dans un courant relativement moderne dans ce siècle, en fait dans le dernier quart de celui-ci¹⁰⁶. Le contexte historique permet d'exclure la période située entre le décès de Philippe Hurepel, comte de Boulogne, et le mariage de Jean II d'Harcourt avec la vicomtesse de Châtellerauld, dame de Lillebonne son arrière-petite fille, intervenu vers 1275 ; en effet, on n'imagine guère les Châtellerauld s'intéressant à cette châtellenie isolée en pleine Normandie, alors que le cœur de leurs possessions se trouvait dans le centre de la France. En revanche, Jean II d'Harcourt, et après lui tous ses successeurs, firent apparemment de Lillebonne l'une de leurs résidences favorites. Une forte présomption existe donc pour une construction dans le dernier quart du XIII^e siècle.

La tour octogonale de Lillebonne, un représentant méconnu dans une famille monumentale très particulière. La tour qui fut construite à Lillebonne, par son plan octogonal, s'insère dans un courant très particulier qui s'est développé dans le dernier quart du XIII^e siècle, à la fois dans l'orbite des rois de France, comme dans celle des ducs de Savoie et rois d'Angleterre¹⁰⁷. Si les plans polygonaux étaient déjà utilisés dès le XII^e siècle pour les tours maîtresses, le plan circulaire fut, à partir des années 1180, largement majoritaire du fait de l'impact du modèle « philippin ». Ceci est plus vrai encore pour le plan des tours de flanquement. Aussi l'utilisation du plan polygonal pour de telles tours de flanquement d'angle par les ducs de Savoie à Saint-Georges d'Espéranche, entre 1268 et 1275, figurerait-elle comme une curiosité si elle n'était pas l'œuvre du fameux Maître de Saint-Georges, qui alla exercer ses talents par la suite à la cour d'Angleterre, et fut, selon les historiens anglais, l'auteur du plan de l'énorme château gallois de Caernarfon, bâti à partir de 1283, où le plan octogonal fut le seul utilisé pour l'ensemble des flanquements¹⁰⁸.

Si l'on en reste cependant au domaine royal français pour cette époque, s'imposent quelques constructions importantes qui utilisèrent le recours à la tour octogonale, ou semi-octogonale ; ainsi pourrait-on citer Montbard, Châtel-Gérard, Montfort et Époisses en Bourgogne, Bourdeilles en Périgord, Ravel en Auvergne, Arrabloy dans l'Orléanais. Mais plus important est l'identification des constructeurs de telles tours, tous proches du roi Philippe le Bel. Robert II, duc de Bourgogne, gendre de Saint Louis, fut très influent à la cour et chargé de nombreuses missions par le souverain (Montbard, Châtel-Gérard après 1269). Les autres étaient des conseillers du roi : ainsi Pierre Flote, chargé en particulier des relations, fort difficiles, avec le Saint-Siège (Ravel, après 1294) ; maître Géraud de Maumont, clerc qui acquit une place de choix parmi les conseillers du roi (il fut envoyé en 1289 comme coadjuteur de l'ambassadeur officiel Jean de Brienne auprès du pape), mais aussi du duc de Bourgogne et de sa soeur, vicomtesse de Limoges, et sut se créer un patrimoine considérable, figurant parmi les personnages politiques les plus influents de son époque (Montfort vers 1296, Bourdeilles après 1284). Jean d'Arrabloy enfin fut sénéchal de Beaucaire jusqu'en 1291, puis sénéchal du Périgord et du Quercy et dut bien connaître Géraud de Maumont à cette occasion avant la mort de ce dernier en 1299 lors des conflits concernant Bourdeilles.

Jean II d'Harcourt faisait partie de ces cercles, du fait des positions qu'il avait occupées dans l'armée royale ; en 1302, juste avant sa mort, il dirigea en tant que baron l'ambassade conduite par Pierre de Mornay pour tenter d'éviter le concile convoqué par Boniface VIII. Comment ne pas voir dans cette convergence autour des cercles royaux une mode partagée – une sorte d'image de marque ? Pour autant, l'origine de cette mode reste à identifier : était-ce volonté des maîtres d'ouvrages, ou emploi de maîtres d'œuvres communs ? La question reste à trancher. Mais avant de quitter ce thème, il faut encore noter que deux seulement de ces tours furent des tours octogonales parfaites, et non coupées par des angles de courtines ou prolongées par des rectangles : celles de Bourdeilles et de Lillebonne. Dans chacune d'elles, la ou les salles affectées à la résidence furent dotées d'une fenêtre géminée à trilobes sous encadrement en arc brisé¹⁰⁹.

Avant la tour Carrée, une autre tour ? une motte ? Avant de quitter la tour Carrée, il convient de noter en conclusion sa position toute particulière par rapport au château. Peu flanquante par rapport aux courtines qui la joutaient, elle possédait intérieurement un talus qui n'est guère coutumier vers une cour. Or cette tour se situait au sud-est, au point le plus haut du château, dominant la petite vallée et les escarpements : ce n'est pas pour rien que les restaurateurs du XIX^e siècle implantèrent ici leur belvédère. Il est impossible de penser que les ingénieurs de Philippe Auguste préférèrent flanquer l'angle sud-sud-est par la tour Gloriette, sans couvrir cet angle important ; aussi peut-on supposer que la tour Carrée ne fit que remplacer un édifice préexistant – soit qu'il ait été ruiné, soit qu'il ait été bâti en matériaux non pérennes (Figure 30). Ceci expliquerait également pourquoi Jean II d'Harcourt tint à donner à cette tour un rôle majeur dans son château, remplaçant la tour maîtresse ancestrale, et concurrençant la tour imposée par le roi.

Ceci se justifie d'autant plus si l'on prend en compte la politique développée par Philippe Auguste de ne jamais abattre les anciennes tours qui existaient dans les châteaux conquis, mais de les concurrencer par ses fameuses tours circulaires ; ce fut le cas à Gisors, à Falaise, à Rouen, à Chinon, à Loudun, pour ne citer que ceux-là. À Sully-sur-Loire, la tour circulaire fut bâtie dans la basse-cour du château confisqué : le symbole était évident, puisqu'il affirmait que le château, tout en conservant ses attributs féodaux, était désormais placé sous contrôle royal.

On peut donc faire l'hypothèse que la tour Carrée, avec son glacis, vint remplacer une tour plus ancienne, le talus sur cour épousant l'escarpe de l'ancienne plate-forme, peut-être une motte. Cependant, si cette disposition était encore décelable à l'époque de la construction de la tour Carrée, elle avait disparu dès la seconde moitié du XIV^e siècle, aucune indication n'existant plus en ce sens.

Les tours Gloriette et Saint-Pierre et les courtines adjacentes

La courtine de la tour Carrée à la tour Gloriette. Cette courtine est en majorité envahie par la végétation, seule son extrémité occidentale étant aujourd'hui visible et analysable à l'extérieur. Dans la partie recouverte de végétation, il est possible de repérer çà et là quelques assises de maçonnerie régulière, surmontées et entourées d'un blocage de petits moellons, uniformément présent sur la face interne. Il paraît presque évident qu'une bonne partie de la courtine a été restauré, si ce n'est reconstruite, en particulier à proximité de la tour Carrée.



Figure 19 : Vue de la cortine Tour Carrée-Tour Gloriette prise depuis l'est

La dernière section de cortine, en revanche, présente une élévation externe extrêmement intéressante en escaladant les escarpements de la plate-forme créée pour accueillir le belvédère. Sa base est appareillée en petits moellons régulièrement disposés (rappelant l'élévation de la chemise de la tour maîtresse) ; l'ordonnance en est interrompue par deux arcs segmentaires à deux rouleaux juxtaposés, l'un placé plus haut que l'autre. Ces deux arcs ont servi d'arcs de décharge au-dessus d'une zone de moindre portance.

Une césure parfaitement horizontale sépare cette base de la partie supérieure du mur, magnifiquement appareillée en pierres de moyen appareil d'une hauteur moyenne de 25 cm, soient environ $\frac{3}{4}$ de pied de roi, à comparer avec la hauteur moyenne de 1 pied pour la tour maîtresse, et d'environ 28 cm pour la tour Carrée. Cette muraille est dotée d'un léger fruit en partant de la césure horizontale. Pour autant que l'on puisse en juger avec la végétation, les assises de la cortine, dans la partie supérieure appareillée, sont en cohérence avec celles de la tour Gloriette voisine.

L'analogie entre la représentation de la cortine orientale représentée par Callow vers 1830 et celle-ci montrent qu'elles sont strictement contemporaines, datant de l'époque de construction de la tour maîtresse de Philippe Auguste. Quelle fut la raison de la séparation entre l'appareil sans grâce de la partie basse, et celui bien dressé de la partie haute ? Faut-il

penser que la partie inférieure était cachée par un talus de terre, servant de fondation non vue ? Ceci peut sembler hasardeux, au moins sur la face orientale si l'on en croit la vue de Callow, car ce talus de terre serait monté extrêmement haut, et aurait considérablement réduit la hauteur de la cortine subsistante. En revanche, une telle hypothèse est bien plus plausible sur la cortine située entre tour Carrée et tour Gloriette, en raison de l'élévation de cette dernière – aussi doit-on garder en mémoire que la perspective de Callow est déformée par un redressement artificiel qui pourrait expliquer l'apparente anomalie.

Les comptes de 1383-84 et de 1384-88 montrent que cette cortine était surmontée d'un chemin-de-ronde couvert dont on répara les poteaux et des chevrons et que l'on relatta¹¹⁰.

La tour Gloriette. Cette tour arasée de longue date (antérieurement au XVIII^e siècle) au niveau de la terrasse intérieure, adopte un plan en U, la partie circulaire légèrement débordante ayant un diamètre hors-œuvre de 4,70 m (14,5 pieds) au niveau de la terrasse ; elle ne demeure plus aujourd'hui que par sa base tronconique très marquée (Figure 20). Depuis la base, elle est bâtie en appareil moyen régulier dont la hauteur d'assise correspond à celle de la cortine voisine à l'est : on a vu que les assises étaient en correspondance. En revanche, sur le quart de circonférence occidentale, le parement est plus irrégulier, vraisemblablement du fait de reprises modernes ; il est interrompu en plusieurs zones par des « poches » de maçonnerie de moellons, tout particulière au raccord avec la cortine occidentale. Malgré ces restaurations, on peut penser que la tour, comme la cortine orientale, date de l'époque où Philippe Auguste construisit la tour maîtresse.

On n'a que très peu de renseignements comptables sur la tour : tout au plus sait-on qu'elle était couverte d'une charpente et d'une toiture, réparée en 1385-86 et en 1388-89¹¹¹. En 1416-17, deux pans de la toiture, en essende, furent recouverts, le feu y ayant pris – peut-être les Anglais en furent-ils la cause, mais on ne peut exclure un simple effet de la foudre¹¹².

Quelle fut l'origine de ce nom curieux ? Le terme de « gloriette » désigne aujourd'hui de petits édicules de bois, à parois ajourées, en général couverts, placés dans des jardins pour permettre le



Figure 20 : La tour Gloriette, vue depuis l'est

repos à l'ombre : cette étymologie est ancienne, et certains auteurs anglo-saxons en voient l'origine dans les pavillons établis dans les jardins orientaux, qui auraient fait florès dans l'Espagne arabe sous le nom de « el aziz » (le glorieux), traduit en espagnol *glorietta*¹¹³. Cependant, en tant que nom commun, il est attesté en français dans un roman courtois vers 1182-85 pour désigner une petite chambre résidentielle bien peinte – en l'occurrence sur un bateau, mais on peut penser que l'utilisation était plus générale¹¹⁴. Il put désigner aussi, au XVI^e siècle, en particulier en Italie, des édicules couverts situés en haut de tours ou de maisons pour servir de belvédères et de lieux de repos. On le trouve également, par équivalence, appliqué à des cages d'oiseau, voire, par dérision, à des prisons¹¹⁵.

Cette appellation n'est guère fréquente pour désigner des parties de monuments en France au Moyen Âge. S'il est un grand nombre de villes offrant des « rues de la Gloriette » ou rue « Gloriette », je n'ai relevé jusqu'à présent que trois cas appliqués à des édifices¹¹⁶. Le premier, assez célèbre, se situait au château d'Hesdin ; il n'est connu que par les comptes du Moyen Âge, et désignait une chambre, merveilleuse comme toutes les

chambres de ce château bâti dans les années 1290 par le comte Robert d'Artois ; cette chambre était magnifiquement peinte, illuminée par de nombreuses

fenêtres et vitraux, ainsi qu'une volière, avec un arbre artificiel et des oiseaux factices ; il est généralement admis que cette chambre extraordinaire était située dans le parc, mais récemment l'hypothèse a été émise qu'elle se trouvait dans le château même¹¹⁷.

Un second cas d'usage du terme au Moyen Âge se trouve à Arbois, où une tour de l'enceinte urbaine porte, au moins depuis 1375, le nom de tour Gloriette¹¹⁸ : il s'agissait d'une tour rectangulaire ouverte à la gorge établie en bordure de la Cuisance, qui semble dater du XIV^e siècle au plus tard ; elle fut transformée en habitation au XVI^e siècle, comme en témoignent la fermeture arrière et l'insertion de fenêtres. Point ici de parc ni de jardins, point de chambre peinte : il s'agissait bel et bien d'une tour purement défensive.

Lillebonne, enfin, constitue le troisième cas connu en France ; elle avait pour avantage d'offrir un panorama incontestable sur la vallée, mais pas plus que la précédente, elle ne devait posséder de chambres particulièrement décorées ou aménagées, si on l'imagine comme une tour philippienne classique, pourvue d'étages voûtés à archères ; pas plus ne servait-elle de pavillon de repos dans des jardins.

En fait, il semble qu'il faille, pour comprendre cette appellation, se référer à la littérature des chansons de geste, tout particulièrement à la Gloriette de la geste de Guillaume d'Orange, un grand classique des cours médiévales. Ce cycle de chansons consacré aux exploits de Guillaume d'Orange, dit aussi Guillaume au Court nez, rédigé dans le dernier quart du XII^e siècle à partir de versions orales, met au cœur des tribulations du héros un lieu tout particulier : le palais-tour d'Orange, dit la « Gloriette ». Dans la *Prise d'Orange*, cet édifice merveilleux était le lieu de résidence de la princesse sarrasine Orable mariée au roi sarrasin Thiébaud ; Guillaume pénétra déguisé dans le palais, puis, démasqué, se réfugia et s'enferma dans la tour avec ses compagnons, laissant dehors les Sarrasins. Là, ils reçurent l'aide de la princesse et de sa suivante, qui leur donnèrent les armes dont ils étaient dépourvus, ce qui leur permit de repousser les assauts de leurs ennemis arrivés par les souterrains ; ainsi Guillaume conquit-il simultanément la princesse Orable qui devint son épouse, le palais et la ville. Dans d'autres chansons de la *Geste de Guillaume d'Orange*, comme *Aliscans*, Gloriette est d'une façon générique, le nom du palais de Guillaume à Orange, même si Orable y prend le nom de Guibourc¹¹⁹. L'association de la tour et du palais est assez significative – défense et résidence, avec, de surcroît, la possibilité de dominer les environs par la hauteur de la tour, d'où Guillaume harangua les Sarrasins qui l'assiégèrent, ou surveilla les campagnes d'alentour.

L'utilisation du terme de Gloriette pour ce palais merveilleux doit être interprétée sans doute au premier degré (petite gloire) : A. M. Colby Hall a montré que le clerc Gui de Bazoches, partant en Croisade en 1190, traversa Orange et raconta avoir visité le *palatium gloriosum*¹²⁰. Les références orientalisantes – au travers de l'Espagne mauresque, paraissent de ce point de vue peu plausibles.

Si l'on doutait d'une telle influence de la littérature, J. Ashbee a montré récemment que dans l'orbite anglaise, cette influence fut telle que dans deux châteaux royaux, ceux de Corfe (Dorset), Leeds (Kent), et au château comtal de Chepstow (Monmouthshire), Gloriette s'appliqua comme nom propre à des ensembles résidentiels de type palatial à partir des années 1270 au moins ; un autre exemple peut être mis en évidence dans le logis prioral de Canterbury¹²¹. En revanche, l'auteur n'explique pas la rareté de cet usage – si ce n'est en pointant l'envie du possesseur des lieux de se référer à une imagerie symbolique, mêlant architecture de haute qualité, aventures épiques, amour courtois.

Si l'on revient à Lillebonne, il faut remarquer que la tour Gloriette était située à l'angle du grand bâtiment méridional dont on va montrer qu'il abrita la *camera* des ducs de Normandie puis la « chambre » des sires d'Harcourt. On sait également que des « galeries » couvertes possédant au moins deux niveaux reliaient la tour au bâtiment résidentiel, montrant ainsi que la tour avait peut-être un usage résidentiel annexe¹²². On peut donc faire l'hypothèse que la tour a reçu son nom du fait de sa présence et de son lien avec la *camera*, même si d'évidence elle lui était postérieure. Il n'est pas exclu que, primitivement, ce soit le bâtiment résidentiel lui-même qui ait porté le nom, qui soit passé à la tour comme « tour de Gloriette ». Si tel était le cas, resterait posée la question de l'époque à partir de laquelle la tour fut ainsi nommée : comme on l'a vu plus haut, il ne semble pas que l'appellation ait fait florès en France dans le cadre palatial, mais on doit cependant rester circonspect, en raison de la disparition de la plupart des archives comptables relatives à la fin du XIII^e et du début du XIV^e siècle.

Les courtines de la tour Gloriette à la tour Saint-Pierre. Les courtines sud et ouest, qui succèdent à la tour Gloriette, sont uniformément arasées au niveau de la terrasse intérieure, et surmontées d'un parapet moderne. La courtine sud est, pour l'essentiel, bâtie en appareil réglé de moellons, si l'on excepte les quelques assises supérieures correspondant au parapet. Comme on l'a vu plus haut, elle se termine aujourd'hui à angle droit avec la courtine ouest, mais le plan de 1807 semble attester de la présence d'une tour ruinée circulaire à l'angle, qui n'est pas mentionnée dans les comptes à partir de 1358. À supposer qu'elle ait existé, elle aurait disparu avant cette date ; ceci ne peut être exclu, mais seule une fouille pourrait en attester. Quoi qu'il en soit, l'angle entre les deux courtines était garni en 1394-95 d'une guérite, vraisemblablement une bretèche de bois en encorbellement¹²³. La courtine était pourvue d'un chemin de ronde couvert, réparé en 1383-84¹²⁴.

La courtine occidentale, partiellement envahie de végétation, est bâtie, sur environ la moitié de sa longueur depuis le sud, en appareil de petits moellons ; on décèle la présence d'un arc de décharge segmentaire à la base, pourvu d'un seul rouleau de claveaux, contrairement à ceux des arcs déjà mis en évidence¹²⁵. La seconde partie de la courtine est bâtie en moyen appareil régulier, au-dessus d'une base en petits moellons ; contrairement à la courtine située entre la tour Gloriette et la tour Carrée, il n'y a pas de césure nette entre les appareils. De même, le raccord entre les deux parties de la courtine se fait continûment, sans coup de sabre.

L'extrémité nord de la courtine se raccorde sans discontinuité avec la tour d'angle dite tour Saint-Pierre.

La tour Saint-Pierre. Cette tour circulaire, d'un diamètre de 4,5 m (14 pieds) a été fortement restaurée dans les années 1870. Cependant, à l'exclusion de l'insertion de deux grandes fenêtres de tye troubadour, et de la restitution d'un chemin de ronde crénelé du même type, la volumétrie et l'appareil extérieur sont bien préservés (Figure 21).

Bâtie en appareil régulier, elle possède une haute base talutée, surmontée d'un seul étage et d'une terrasse. La restauration du XIX^e siècle a donc respecté l'élévation telle qu'elle existait à la fin du XVIII^e siècle, à ceci près qu'à cette époque la tour était couverte d'un toit ; mais il n'est pas sûr que la tour n'ait pas possédé initialement un étage supplémentaire, faute de quoi elle eût été plus basse que les bâtiments situés en revers de courtine, comme le montrent les coupes de l'ingénieur Duchesne (Figure 3). Le parement de la tour est parfaitement en cohérence avec les courtines voisines.



Figure 21 : La tour Saint-Pierre, vue du nord

Dès le Moyen Âge, la base talutée était creuse : en 1416-17, il fallut descendre un homme dans « le fond de la fosse de la tour » pour aller y rechercher deux chiens qui y étaient tombés, ainsi que... la porte de la tour elle-même – sans doute encore un effet du siège anglais¹²⁶. On accède à cette « fosse » aujourd'hui par une porte percée au XIX^e siècle, pour se trouver dans un minuscule local au plan en U d'axe nord-sud. Deux trompes situées dans les angles permettent de racheter le plan circulaire ; elles supportent le plancher ruiné d'une pièce circulaire aveugle voûtée d'une coupole de briques surbaissée du XIX^e siècle, remplaçant le plancher primitif. Cette petite pièce à usage de cave a été dotée lors de la restauration d'un accès particulier par un couloir coudé voûté de briques percé dans la courtine nord ; une porte en arc brisé moderne est desservie par un escalier de quelques marches pour y accéder (Figure 22).

Le rez-de-chaussée de la tour a été entièrement refait au XIX^e siècle en désépaississant les murs de l'intérieur, en insérant deux fenêtres et une porte, et en aménageant la pièce en un cabinet chauffé par une cheminée ; il est probable que les fenêtres prirent la place d'anciennes archères. Quant à la terrasse, elle a été pourvue d'un crénelage, ainsi que d'une rangée de trous de boulines pour accueillir un hourdage, le restaurateur prouvant ainsi qu'il connaissait son Viollet-Le-Duc.

La tour fait l'objet de quelques mentions comptables au Moyen Âge : en 1384-85, on reconstruisait à neuf la guérite de bois qui garnissait son chemin de ronde (sans doute une échauguette). Puis, en 1385-86, la tour fut recouverte d'essende à neuf ; cette couverture fut réparée en 1394-95¹²⁷.

Cette tour date manifestement du XIII^e siècle, comme les courtines qui l'encadrent. Comme la précédente, la question se pose de savoir pourquoi elle reçut son patronnage. La seule explication qui vient à l'esprit est tout simplement qu'elle prit son nom en raison de la présence voisine de la chapelle castrale ; on verra que celle-ci se trouvait sans doute le long de la courtine nord, non loin de la tour d'angle. Ceci signifierait que la chapelle était dédiée à saint Pierre ; ceci doit-il être mis en relation avec la tenue du concile de 1080 ?

La courtine nord et la porte d'entrée. De la courtine nord ne subsiste qu'un moignon se raccordant à la tour Saint-Pierre, construite en moyen appareil. Au-delà, la muraille a laissé place au château moderne. C'est dans cette courtine qu'était ménagée la porte d'entrée du château. Toutes les vues, depuis celle de Duchesne en 1768, montrent que cette porte était unique – sans porte piétonnière ; seul le plan de 1807, dont on a eu l'occasion de montrer le caractère fantaisiste à de nombreuses reprises, restitue plus qu'il ne figure une porte double, charretière-piétonne, précédée d'un pont-levis double, mais on n'accordera aucun crédit à cette image. Pour autant, la représentation fournie par les ingénieurs et artistes ne témoigne que de l'état de la porte à partir de 1768, qui avait pu changer depuis le Moyen Âge.



Figure 22 : Vestige de la courtine nord

Force est donc de s'en rapporter à la comptabilité médiévale. Celle-ci n'est pas proluxe sur la porte elle-même : tout au plus apprend-on qu'en 1429-30, on répara sa serrure¹²⁸. En revanche, les travaux sur les ponts d'accès au-dessus du fossé furent nombreux et fréquents. Ainsi, en 1358-59, on allongea l'une des chaînes du pont-levis et on réparait l'autre, preuve qu'il existait un pont-levis

charretier¹²⁹. En 1383-84, le pont dormant fit l'objet de grosses réparations, puisqu'il fallut placer deux longrines au fond du fossé pour porter de nouveaux poteaux ; il fallut aussi remplacer les poutres maîtresses, des solives, soliveaux et planches¹³⁰. Le pont était précédé par une barrière, que l'on répara en 1385-86 et 1392-93¹³¹. En 1394-95, le pont-levis étant tombé dans le fossé, il fallut le refaire de fond en comble avec ses ferrures¹³². À la suite du siège anglais de 1416, on remplaça un poteau du pont-dormant, et on répara les autres¹³³. Enfin, en 1429-30, à l'occasion du passage du duc de Bedford, on refit à nouveau le pont-levis, et on répara la structure, en même temps que l'on installait deux chausse-trappes près de l'entrée¹³⁴.

L'ensemble de ces mentions comptables prouve donc que la porte était unique et protégée par un ensemble pont-dormant/pont-levis – ce qui correspond bien à l'usage courant avant le XIV^e siècle. Existait-il des défenses avancées ? On a vu plus haut que, s'il en existait au XIV^e siècle, elles furent profondément modifiées par les travaux effectués pendant les guerres de la Ligue, qui aboutirent à la création d'une sorte de boulevard triangulaire en terre, et d'une terrée d'accès.

Si l'on en revient à la muraille nord, elle demeurait en 1768, mais avait été en partie dérasée. En 1429-30, on installa 8 « barbicanes » (volets de créneaux) entre la tour Saint-Pierre et la porte, et on réalisa une « défense et clôture » sur le mur entre la porte et le « dongon », ce terme recouvrant, comme on l'a vu, la tour maîtresse et sa chemise¹³⁵.

Les défenses non pérennes et l'armement

On terminera cette évocation des éléments défensifs du château par les accessoires non pérennes de défense.

Les barbicanes et râteliers. À plusieurs reprises ont été évoquées les « barbicanes » qui garnissaient les créneaux ; elles faisaient l'objet d'un entretien constant, ainsi en 1358-59, en 1416-17, et en 1429-30. Le compte de 1416-17 nous apprend qu'elles pivotaient sur des axes métalliques, et étaient maintenues par des chaînes, crampons et pitons¹³⁶. En 1429-30, on installa tout autour du château, sur une centaine de mètres, des « râteliers » suspendus par des cordes au sommet des courtines, qui devaient être des dispositifs empêchant d'appuyer des échelles le long des murailles, et on en répara d'autres, dont les cordes étaient pourries¹³⁷.

Les haies vives. La même année, on répara et on replanta des haies vives tout autour du château et du « dongon » ; devant la barrière du château ; autour des « mottes » près de l'hôtel de maître Jean le Barbier ; dans les douves de l' « arrière-fossé », le long du ruisseau descendant du château au vivier¹³⁸. On ne sait malheureusement pas où se trouvait l'hôtel de maître Jean le Barbier, et *a fortiori* ce qu'étaient les mottes en question – je serais volontiers enclin à les identifier aux ruines du théâtre, qui devaient être alors recouverts de terre.

L'armement. En ce qui concerne, enfin, l'armement du château, le moins que l'on puisse dire est que les comptes sont quasi muets, si l'on excepte, en 1416-17, l'achat d'un canon pour le château¹³⁹ ; sans doute s'agissait-il de regarnir le château après le siège anglais. En revanche, il n'est nullement mention d'une armurerie à l'intérieur du château, mais ceci ne constitue pas une preuve, la série comptable étant vraisemblablement trop lacunaire.

Le « Saut de la Pie ». Il demeure un élément défensif énigmatique dans les comptes, intitulé le « Saut de la Pie », qu'il est malheureusement impossible de localiser. Il est mentionné pour la première fois en 1385-86, où on livra une « solle », c'est-à-dire une poutre horizontale formant support¹⁴⁰. En 1388-89, on refit entièrement la guérite de l'ouvrage : il fallut acheter 33 chênes, un cent de planches et de la corde pour monter le bois et lier la poulie¹⁴¹. Après la destruction anglaise de 1416, deux chênes furent débités en planches pour fermer des deux côtés le « sault à la pie »¹⁴². Enfin, en 1429-30, à nouveau l'on répara de planches le « sault à la pie », pour « deffence en dedens »¹⁴³. Les deux dernières mentions semblent montrer que cet ouvrage était indépendant ; mais n'autorisent aucune localisation.

L'échauguette. On note enfin dans les comptes de 1416-17 la présence de l' « échauguette » ; en 1416-17, on l'équipa d'une cloche neuve, la précédente ayant été emportée après la prise anglaise. Il s'agissait d'un édicule de bois, puisqu'on le clôtura de planches en 1429-30 ; on y rependit une clochette¹⁴⁴. Il s'agissait en fait de la guette du château, où les hommes des paroisses environnantes

montaient la garde ; aussi est-il probable qu'elle se situait en un point haut du château – peut-être sur la « grosse tour ».

Les bâtiments résidentiels et domestiques

La restitution des bâtiments intérieurs au noyau castral ne peut s'effectuer aujourd'hui qu'au travers des comptes médiévaux et de l'iconographie ancienne, puisque tous ont disparu de longtemps. Pour autant, certains d'entre eux affleurent encore en légère surélévation du sol de la terrasse du château, n'ayant été vraisemblablement rasés que jusqu'au niveau du sol.

L'organisation générale des bâtiments

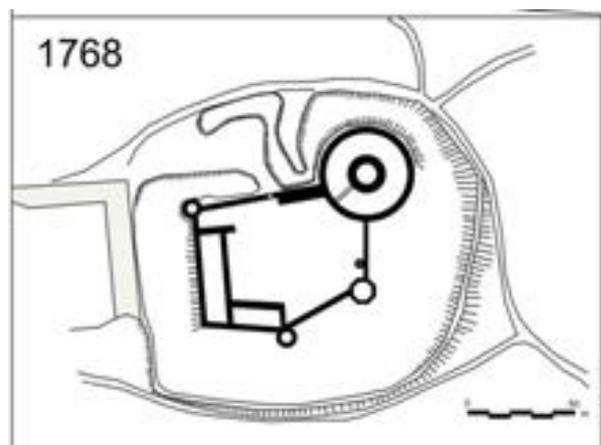


Figure 23 : Plan de Duchesne

L'organisation au XVIII^e siècle, d'après le plan et les coupes de Duchesne. Comme on l'a déjà pointé à plusieurs reprises, le document de base, très fiable, est le relevé de l'ingénieur Duchesne réalisé en 1768 (Figure 2, Figure 23, Annexe 1 n°1). Le plan est les coupes figurent les ruines d'un ensemble résidentiel en U, formé de trois bâtiments juxtaposés appuyés sur les courtines : l'un au sud, conservait l'intégralité de son pignon oriental, ainsi que son mur gouttereau nord qui venait s'appuyer au bâtiment occidental. Ce mur gouttereau possédait, selon Duchesne, deux niveaux percés d'ouvertures en plein cintre : six au rez-de-chaussée, sept au premier étage.

Le bâtiment occidental ne conservait en élévation de son mur gouttereau sur la cour que la partie basse correspondant au rez-de-chaussée, percée de sept ouvertures en plein cintre ; son mur gouttereau ouest – en fait la courtine de l'enceinte, avait disparu dès cette époque. Le troisième bâtiment enfin longeait la courtine nord ; il semble avoir été assez court, débordant à peine du mur gouttereau est du bâtiment précédent, mais Duchesne ne figurant pas le tracé du pignon, ceci laisse dans l'incertitude quant à la longueur primitive du bâtiment. Le plan de l'ingénieur montre que le mur gouttereau du bâtiment ouest formait pignon pour le bâtiment sud ; de même, le bâtiment nord formait pignon pour celui de l'ouest.

Enfin, l'ingénieur représente, au nord-est, un bâtiment rectangulaire en état, pourvu d'une toiture, doté de fenêtres percées dans la courtine nord, situé à l'est de la porte d'entrée du château. La présence de ces fenêtres hautes semble attester d'un remaniement relativement récent à l'époque, destiné à la résidence

La confrontation avec les documents comptables du Moyen Âge (Figure 24). Les sources comptables mentionnent très fréquemment les bâtiments résidentiels (voir Annexe 1, n°1.1 à 35). On peut tenter de placer ces bâtiments à l'intérieur du périmètre castral ; malheureusement, les repères topographiques absolus ou relatifs sont assez peu nombreux, de telle sorte que l'on doit demeurer dans le champ des hypothèses – d'autant que le plan de Duchesne ne pouvait représenter les structures non maçonnées disparues à son époque.

La **chambre Monseigneur** (souvent aussi « les chambres ») était un bâtiment comprenant un rez-de-chaussée (la basse chambre sous la Chambre Monseigneur, et un étage charpenté. Elle était située à proximité immédiate de la tour Gloriette, à laquelle elle était reliée par une galerie déjà évoquée en décrivant cette tour ; la galerie était pourvue d'un cellier¹⁴⁵. Elle possédait par ailleurs une cheminée du côté de Seine, c'est-à-dire vers le sud. Le seul édifice qui puisse lui correspondre est le bâtiment résidentiel sud, qui était donc la *camera*, le « chamber-block » suivant l'appellation britannique.

Pour situer la **grande salle**, on ne dispose que d'un élément, assez maigre mais pourtant significatif : cette salle avait un « bout vers le Mesnil », c'est-à-dire qu'elle possédait un pignon vers le sud¹⁴⁶. Il s'agissait donc du bâtiment orienté nord-sud, appuyé à la courtine ouest. Une réparation de la guérite « du cornet (coin) de la salle » en 1394-95 confirme qu'elle allait jusqu'à l'extrémité sud de cette courtine¹⁴⁷. Elle aussi possédait un rez-de-chaussée (« basse salle sous la grande salle ») et un premier étage.

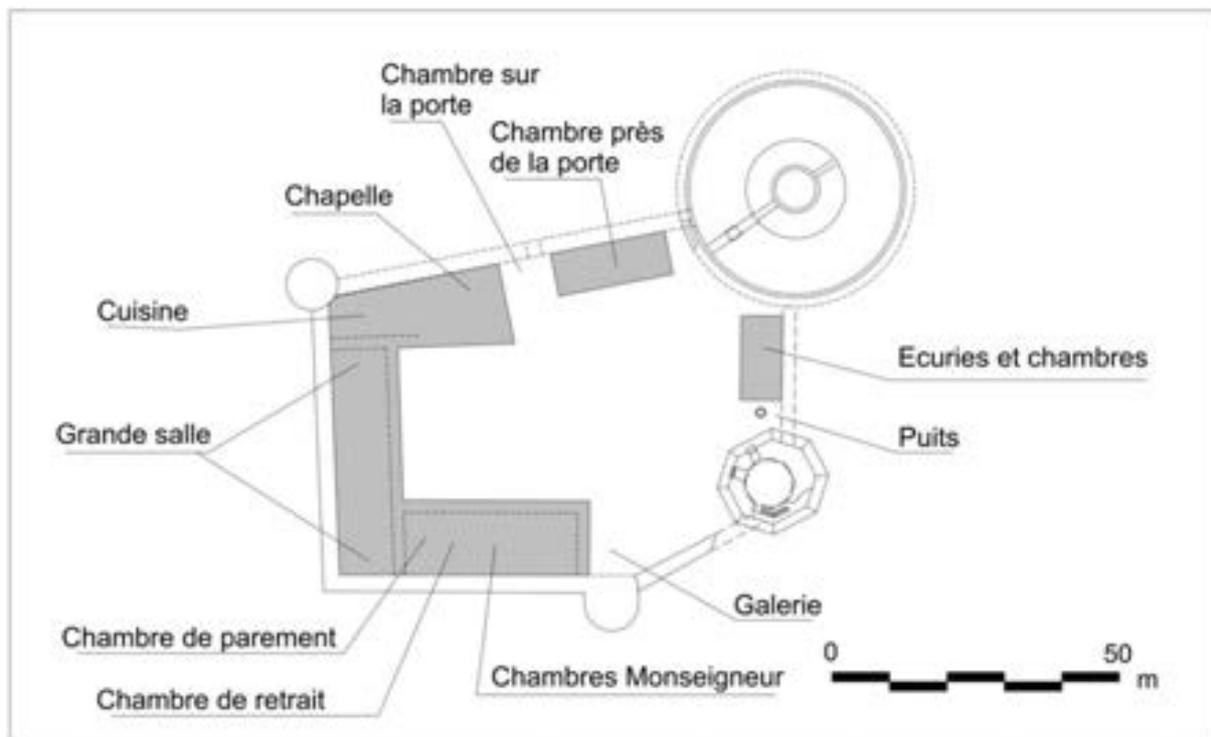


Figure 24 : Localisation des bâtiments résidentiels

La localisation de la **chambre de parement** est moins facile : le seul élément topographique est relatif à la reconstruction du pignon de la chambre de parement en bois « à l'entrée de la grande salle ». Pour cela, il fallut insérer trois corbeaux de pierre en ce pignon, destinés à supporter le pan de bois du pignon¹⁴⁸. Une des portes de la grande salle se pratiquait donc dans le pignon de la salle de parement : ceci permet de la situer à l'extrémité occidentale du bâtiment formant les chambres Monseigneur. Il existait aussi une **chambre du retrait** ; on ne voit guère où elle eût pu se situer, sinon entre la chambre de parement et la chambre Monseigneur proprement dite¹⁴⁹.

La **chapelle** n'est, elle, jamais référencée topographiquement dans les comptes. En revanche, on apprend par le compte de 1383-84 qu'un chemin de ronde couvert courait entre cuisine et grande salle¹⁵⁰ ; ceci permet de localiser avec certitude la **cuisine** dans le bâtiment nord ruiné représenté sans pignon par Duchesne. Les cuisines étant toujours situées au rez-de-chaussée, la question de l'usage de l'étage se pose ; or le compte de 1385-86 mentionne la réfection totale d'une cheminée et de son tuyau en la « **chambre aux prêtres** », manifestement située au-dessus de la cuisine si l'on en croit la succession des articles comptables¹⁵¹. On peut donc faire l'hypothèse que le bâtiment nord était occupé par la cuisine au rez-de-chaussée, et par la chapelle et la chambre aux prêtres au premier étage. La chapelle possédait un oratoire dit « **oratoire madame** » qui semble avoir été une structure en bois montée sur poteaux, donnant sur la chapelle, peut-être située sur son mur gouttereau sud¹⁵².

Un autre bâtiment, très fréquemment mentionné, est celui de l'**écurie** (l'« écuierie », logement des écuyers) et de l'**étable**. Ce bâtiment comportait deux niveaux : celui des étables, et, au-dessus, celui des chambres, desservi par une vis particulière. Il fit l'objet de travaux importants en 1383-84, au cours desquels on répara la cheminée de la chambre « du costé de la grosse tour » : le bâtiment possédait donc un pignon côté tour maîtresse¹⁵³. En 1429-30, les comptes situent l'écurie « devant le dongon »¹⁵⁴. Deux positions sont possibles en fonction de ces indications : soit le long de la courtine

nord, à l'est de la porte, soit le long de la courtine est, entre la chemise et le puits qui se trouvait à proximité de la tour Gloriette. En 1359-60, on paya un maçon pour construire un mur autour du puits afin d'éviter que le purin ne coule dans celui-ci¹⁵⁵ : ceci milite fortement pour la seconde hypothèse, où les écuries se seraient situées entre la chemise et le puits.

Les comptes évoquent d'autres bâtiments. L'un d'entre eux est la « **chambre au-dessus de la porte** », où l'on entreposait l'avoine pour les chevaux ; elle est mentionnée de 1383-84 à 1392-93, puis à nouveau en 1429-30¹⁵⁶. Ceci semble prouver qu'existait, en arrière de la porte percée dans la courtine nord, un bâtiment de bois contenant au premier étage un cellier aux avoines. En 1429-30, il fallut refaire le lambris de cette chambre, percé par un cambrioleur passé par là pour dérober le vicomte ; à cette occasion, on apprend que le cellier à avoine se trouvait au-dessus de cette chambre où logeait apparemment le vicomte. Le lieutenant était aussi logé dans le château ; le compte de 1429-30 mentionne la réparation de la cheminée de cette chambre, sans qu'on puisse l'identifier – rappelons que le capitaine avait pris ses quartiers en 1416-17 dans la tour Carrée¹⁵⁷

Un autre bâtiment est la « **chambre près de la porte** », qui devait se situer à l'est de celle-ci, le long de la courtine nord, entre la porte et la chemise ; en 1429-30, on en répara le plancher et la cheminée¹⁵⁸. En raison du faible nombre de mentions, on peut se demander si elle ne coïncidait pas avec la précédente.

Enfin, les comptes mentionnent en 1429-30 une **petite cuisine** non localisée, correspondant peut-être à la **cuisine du capitaine** signalée en 1416-17 ; en 1394-95 est signalée une **forge**. Il existait également, à l'intérieur du château, une **prison** pourvue de trois cachots : en 1416-17, il fallut y placer trois serrures, et en 1429-30 trois barres de fer aux fenêtres¹⁵⁹.

Les chambres Monseigneur

Analyse de l'iconographie. Ce bâtiment constituait donc la *camera* primitive, comme l'avait supposé Edward Impey, et non la grande salle comme l'ensemble des auteurs l'ont pensé jusqu'à présent¹⁶⁰. Il est le mieux connu, malgré sa destruction totale en 1832, car il a été représenté plusieurs fois avant sa destruction ; il a fait l'objet d'une belle restitution par Éric Follain et Dominique Pitte, en tant que grande salle¹⁶¹. Le dessin le plus fameux est celui de Cotman, publié en 1822 (Annexe 1, n°19). Il représente le mur gouttereau nord et le pignon est. Au rez-de-chaussée, l'artiste représente cinq ouvertures, dont quatre en plein cintre bouchées, et une couverte d'un arc brisé, résultant manifestement du bouchage d'une ancienne baie en plein cintre ; l'artiste figure des arcs à double rouleau en saillie l'un sur l'autre, retombant sur des impostes en saillie non moulurées. Au premier étage, le mur est percé de sept fenêtres ménagées sous des arcs plein cintre ; en retrait, deux colonnettes latérales supportent un rouleau en plein cintre ; enfin, encore en retrait, un meneau central à colonnette et chapiteau supporte un linteau. Selon Cotman, seul le demi-arc situé au-dessus de linteau de la fenêtre orientale était plein ; la fenêtre la plus à l'ouest, quant à elle, avait perdu tout son remplissage, sans doute transformée en porte d'accès à une époque inconnue¹⁶².



Figure 25 : Restitution d'une arcade du rez-de-chaussée, et vue actuelle de l'arcade remontée

Au-dessus, l'artiste figure un pan de mur assez haut, ruiné dans sa partie supérieure, surmonté d'un encorbellement continu abondamment mouluré, réutilisant sans doute des éléments d'architecture antique. Il est vraisemblable que cette partie de mur était très légèrement en retrait, car l'auteur représente une césure horizontale marquée par de la mousse,

détail confirmé par les autres vues. L'encorbellement portait certainement un parapet, sans doute crénelé (Figure 26).

Plusieurs autres vues viennent confirmer dans l'ensemble les détails fournis par Cotman concernant le mur gouttereau. Cependant, une divergence majeure apparaît entre ces dessins : elle concerne le nombre d'ouvertures du rez-de-chaussée. Duchesne représentait, comme on l'a vu, six ouvertures en plein cintre, alors que Cotman n'en représente que cinq ; il se trouve que le dessin anonyme du manuscrit Lesage donne, lui aussi, le chiffre de six, comme Duchesne (Annexe 1, n°22). Par ailleurs, le dessin de Truchet lithographié par Engelmann (Annexe 1, n°20), semble montrer qu'un apprentis couvert de chaume cachait à l'époque la partie orientale du bâtiment au rez-de-chaussée. Pour autant, la représentation que Cotman donne de l'ouverture en arc brisé est trop spécifique pour qu'il l'ait inventée ; sans doute la vit-il, mais à l'intérieur de cet apprentis qu'il supprima dans sa gravure pour ne pas altérer la vue d'ensemble par cette verrue disgracieuse. Le doute demeure donc sur le nombre effectif de baies au rez-de-chaussée ; il ne pourra être levé éventuellement que par une fouille.

Une deuxième critique du dessin de Cotman concernant le mur gouttereau résulte non de l'examen des autres représentations de celui-ci, mais des restes remontés sur le site d'une arcade du rez-de-chaussée. Si l'on retrouve bien les impostes supportant l'arc plein cintre, celui-ci n'est en revanche pas constitué d'un double rouleau : il encadre un tore, lui-même encerclé de motifs triangulaires géométriques en relief.

Cotman est le seul à fournir une vue du pignon oriental du bâtiment. On y décèle deux portes superposées donnant respectivement au rez-de-chaussée et au premier étage du bâtiment, situées à proximité de l'angle nord-est. Au-dessus, l'artiste figure une série de quatre arcades romanes décoratives, telles qu'on peut en voir encore aujourd'hui au logis de Beaumont-le-Richard à Englesqueville-la-Percée, dans le Calvados¹⁶³. Au-dessus de la corniche moulurée qui couronne le mur-gouttereau et se prolonge sur le pignon se trouvait un triplet de lancettes romanes.

On possède, grâce au dessin d'Alexandre-Évariste Fragonard lithographié par Engelmann, une vue intérieure de ce pignon (Annexe 1, n°17)¹⁶⁴. On y retrouve les deux portes superposées de l'angle nord-est, les trois lancettes ; l'artiste représente en outre trois profondes arcades en plein cintre, dont deux à la même hauteur et la troisième au-dessous. Ces arcades étaient en-dessous du sol du rez-de-chaussée, et peuvent avoir correspondu à un sous-sol¹⁶⁵. On voit par ailleurs l'intérieur de la face nord, avec les ébrasements des fenêtres du rez-de-chaussée et du premier ; seules celles du rez-de-chaussée étaient accessibles, les appuis de celles du premier ayant été en partie arrachés à une date inconnue. On décèle également, de profil, les restes d'une cheminée sur la face sud.

Les vues de Dumas et Truchet (Annexe 1, n°20, 21) fournissent des renseignements sur le pignon occidental, qui était percée d'une porte assez large au rez-de-chaussée, et d'une porte en plein cintre au premier étage, donnant sur la chambre de parement.

Le fonctionnement du bâtiment. Le bâtiment fonctionnait sur deux niveaux au moins : le niveau bas était un niveau de service, alors que le niveau supérieur était ménagé sous la charpente, avec peut-être une voûte lambrissée ; la présence d'un retrait marquant le plancher du premier étage prouve que cette disposition était d'origine.



Figure 26 : Restitution de la camera dans son état originel. L'escalier d'accès à la porte du premier étage est conjectural dans son orientation et sa forme. N'est pas représentée la vis de bois, postérieure, qui devait se situer à l'angle entre la camera et la grande salle.

Comme on l'a vu plus haut, il est probable que des cloisons internes séparaient au moins trois espaces au premier étage : la chambre Monseigneur proprement dite qu'on appellera ici chambre privée, la chambre de retrait et la chambre de parement, cette dernière communiquant avec la grande salle. Chacune de ces chambres possédait une cheminée ; on sait que celle de la chambre privée était du côté sud (côté Seine) – peut-être était-ce la cheminée vue de profil dans le dessin de Fragonard¹⁶⁶. Le cloisonnement était assuré par de simples cloisons de bois : ainsi, en 1359-60, un charpentier fut rémunéré pour avoir réalisé une cloison de planches auprès du lit de Monseigneur, afin de délimiter un espace pour stocker l'orge du château¹⁶⁷ ; on peut s'étonner d'une telle disposition, mais il faut admettre que les zones de stockage étaient limitées, et qu'il fallait donc utiliser tous les espaces disponibles...

L'accès direct au premier étage depuis l'extérieur était la porte située au pignon oriental, desservie par un escalier de bois signalé en 1394-95 ; elle conduisait directement à la chambre privée et peut être considérée comme un accès privatif¹⁶⁸. Il est certain, par ailleurs, que la fenêtre occidentale fut transformée en porte avant le XV^e siècle ; cette porte donnait dans un escalier en vis en bois, signalé en 1408-1409 comme « descendant en la bouteillerie »¹⁶⁹. Il est probable que cette vis de bois desservait aussi la grande salle, établissant une communication directe entre la bouteillerie qui devait se situer au rez-de-chaussée (voire dans un sous-sol), et l'espace de réception.



Figure 27 : Restitution d'une fenêtre du premier étage, d'après Rever

De la même façon qu'au premier étage, le rez-de-chaussée était également cloisonné, puisque l'on distingue les chambres sous la chambre privée des chambres situées sous les chambres de parement. En ce rez-de-chaussée, les accès purent être pratiqués tant dans le pignon, par la porte visible sur le dessin de Cotman, comme dans certaines des arcades. Le compte de 1394-95 mentionne explicitement l'accès du pignon, protégé par une « petite maison », près de l'escalier de bois menant au premier étage. On peut noter enfin, dans la gravure de Cotman comme dans le dessin de Le Boulenger (Annexe 1, n°22), une porte percée à l'extrémité ouest du mur gouttereau du bâtiment, qui devait communiquer avec la vis de bois située à cet angle entre le bâtiment et la grande salle. Cette porte, plus basse que la file d'arcades, semble avoir été percée postérieurement à la construction originelle, sans doute en relation avec la vis de bois mentionnée ci-dessus : peut-être s'agissait-il de la porte de la bouteillerie.

Le bâtiment était assez généreusement éclairé, tant au rez-de-chaussée qu'au premier étage, puisque les comptes y mentionnent en 1429-30 la confection de « grandes fenêtres » ; au rez-de-chaussée, elles aient été munies de grilles¹⁷⁰. L'un des dessins du manuscrit Lesage, en 1828, montre qu'une fenêtre était percée vers le sud à l'extrémité ouest de la *camera*, sans doute dans la chambre de parement (Annexe 1, n°5).

On n'a guère de renseignements sur l'aménagement intérieur de ces espaces, hormis la mention du lit de Monseigneur en 1368 ; ils ne contenaient que peu de meubles de façon pérenne – de toute façon, ils eussent été volés ou brûlés lors de sièges. En 1429-30, pour la venue du duc de Bedford, il fallut renouveler tout le mobilier ; on monta même des échafaudages intérieurs pour suspendre des tentures le long des murs¹⁷¹. Ceux-ci étaient lambrissés – au moins dans la chambre de parement, comme en témoigne le compte de 1383-84¹⁷².

Une *camera* royale d'Henri II. Sans doute serait-il présomptueux de tenter une datation précise de ce bâtiment, en fonction des seules représentations iconographiques dont on dispose. S'il est patent qu'il est antérieur au XIII^e siècle en raison de l'utilisation d'un vocabulaire de formes et de modénatures dépassées à cette époque, faut-il y voir la *camera* où logeait Guillaume le Conquérant lors du concile de



Figure 28 : Chapiteau de la chapelle de Gisors

Lillebonne ? C'est fort peu probable ; en effet, la seule représentation de détail dont on dispose pour les fenêtres du premier étage, celle de l'abbé Rever, figure des chapiteaux aux corbeilles évasées, marquées d'arêtes protubérantes se terminant par des crochets en bulbes sphériques. Ce type de chapiteaux se retrouve dans la chapelle dédiée à Thomas Beckett, construite par Henri II dans la chemise du château de Gisors (Figure 28) : les corbeilles sont enveloppées de feuilles repliées suivant leurs tiges qui forment leurs arêtes, et se terminent avec des crochets à peine marqués figurant l'enroulement de la pointe de la feuille. Ils sont datés, par leur style, des années 1160-1170¹⁷³



Figure 29 : Porte de la grande salle d'Angers

On dispose d'un élément supplémentaire de comparaison en France pour cette salle. Il s'agit de la porte de la grande salle comtale du palais d'Angers, généralement attribuée aux années 1150. Cette porte monumentale est encadrée par un arc à double rouleau ; le rouleau d'intrados possède une modénature strictement identique à celle visible sur l'arc restitué du rez-de-chaussée de Lillebonne (Figure 25, Figure 29)¹⁷⁴.

Compte tenu de ces éléments, on peut faire l'hypothèse que la *camera* de Lillebonne fut construite sous Henri II, dans les années 1150-1170. Une telle datation basse se justifie parfaitement si on compare l'édifice de Lillebonne avec celui, daté des années 1120, de l'Échiquier à Caen, où la décoration des bien plus proluxe autour de la porte et de la fenêtre principales, conformément aux modes en usage dans la construction dite « normande » pratiquée par les premiers rois anglo-normands ; en revanche, les chapiteaux des fenêtres y sont de facture plus archaïque, avec des corbeilles presque cubiques aux décors géométriques.

On ne peut manquer de remarquer que la tenue du concile, en 1162 à Lillebonne, aurait pu constituer une date marquante pour l'inauguration d'un tel bâtiment ; Robert de Torigny, abbé du Mont-Saint-Michel, note à l'année 1161 que le roi lança de nombreux chantiers en Normandie, en particulier celui de l'enceinte de Gisors, mais aussi celui d'un parc et d'une *mansio* à Quevilly, et d'une *aula* et de *camerae* devant la tour de Rouen, et partout ailleurs dans ses possessions¹⁷⁵. On sait que la *mansio* de Quevilly, un palais aux champs, fut transformée en léproserie entre 1185 et 1188 ; il en demeure la petite chapelle Notre-Dame, rebaptisée Saint-Julien dès le XIII^e siècle, dont les superbes peintures murales sont datées par Neil Stratford des années 1160-1170¹⁷⁶, et témoignent de l'activité constructrice du roi dans ces années.

Les autres bâtiments d'honneur : grande salle, cuisines et chapelle

La grande salle. La grande salle avait une structure analogue à celle de la *camera*, avec un étage sous combles au-dessus d'un rez-de-chaussée pourvu d'arcades vers la cour. Duchesne représente sept arcades ; l'iconographie antérieure à 1832 semble montrer que ces arcades étaient voûtées en plein cintre. De façon très nette, tant le dessin de Dumas (Annexe 1, n°21) que celui de Truchet (Annexe 1, n°20) montrent que cette file d'arcades venait simplement s'appuyer au mur pignon occidental de la camera, dont l'angle appareillé ne montre aucune arrachement ni aucune cohésion avec elle. Cotman, qui figure les arcades côté cour, les représente sans le moindre décor (Annexe 1, n°19).

Dès le XVIII^e siècle, la partie haute du mur gouttereau côté cour avait disparu, et le mur gouttereau occidental s'était totalement effondré ; on ne peut nullement exclure qu'il ait été réalisé en colombages, ce qui expliquerait sa disparition totale. En revanche, les deux murs pignons subsistaient ; on sait par Dumas que le pignon sud était percé, au premier étage, d'une grande baie en plein cintre ayant perdu son remplage, ménagée au fond d'une large niche en berceau ; la baie est également figurée dans les dessins du manuscrit Lesage (Annexe 1, n°5, 16).

Les comptes nous apprennent que cette grande salle était accessible depuis la cour par un escalier droit (degré) couvert, qui débouchait sur un porche pourvu d'un auvent ou « oriol » qu'il fallut abattre en 1394-95¹⁷⁷. La salle était, comme la *camera*, bien éclairée par de grandes fenêtres pourvues de verrières ; celles-ci furent refaites entre 1385 et 1389 par le vitrier Pierre de Milleroux, ayant été détruites par le vent¹⁷⁸. Toutes les fenêtres furent refaites à neuf en 1408-1409, puis à nouveau en 1429-30¹⁷⁹.

Il demeure trop peu d'éléments pour prétendre à une datation précise de cette grande salle. Un élément doit cependant retenir l'attention : le fait que la grande salle proprement dite occupait le premier étage (en tout cas à partir de la seconde moitié du XIV^e siècle) se situe nettement à contre-courant de l'habitude prise dans le monde anglo-normand, mais aussi angevin et poitevin, de grande salles de plain pied, ce que les Britanniques appellent des *ground-floor halls*. Un exemple marquant est celui de l'Échiquier de Caen, bâti sous Henri I^{er} : malheureusement, cet édifice notoire a fait l'objet d'une analyse erronée par Michel de Boüard¹⁸⁰. On en trouvera bien sûr un autre exemple à Angers, déjà cité, un autre encore à la salle ducale de Poitiers ; Edward Impey a pu exhiber un certain nombre d'autres cas de telles salles en Normandie, le plus souvent accompagnées de *camerae* à deux niveaux¹⁸¹.

On peut dès lors se demander s'il n'advint pas à Lillebonne le même phénomène que celui qui marqua la grande salle de Bricquebec, totalement réinterprétée par Impey. Cette salle rectangulaire de plain-pied était du modèle de la salle à bas-côté (*aisled hall*), l'un des murs gouttereaux étant ajouré d'une file d'arcades retombant sur des piliers qui ouvrait sur le bas-côté, couvert de son propre toit ; au XV^e siècle, on fit disparaître le bas-côté, on mura les arcades et l'on créa un plancher pour délimiter deux niveaux dans la salle proprement dite. Il pourrait être tentant de forcer l'interprétation des maigres indices que nous avons pour coller dans une évolution similaire ; on pourrait imaginer alors que la file d'arcades de la grande salle soit une délimitation entre le volume d'une salle primitive rectangulaire de plain-pied, et celui d'un bas-côté éliminé par la suite, alors que l'on recoupait horizontalement le volume intérieur pour séparer deux niveaux.

Cependant, cette interprétation n'est guère satisfaisante : dans tous les cas de *aisled halls*, la séparation entre nef principale et bas-côtés s'effectue par l'intermédiaire d'arcades retombant sur des piliers, comme dans l'architecture ecclésiastique ou monastique. À Lillebonne, les arcades sont de simples ajourements dans un mur plein, n'assurant guère de transparence entre ce qui eût été une nef et son bas-côté. De plus, la présence au pignon sud d'une baie de premier étage, dont la niche avait un sol horizontal de niveau avec le plancher, la présence au pignon occidental de la *camera* d'une porte de premier étage, militent en faveur d'une organisation à deux niveaux depuis l'origine.

Il semble donc que, dès l'origine, la grande salle ait été placée au premier étage. Faut-il en déduire que cette grande salle dont demeuraient les restes au XIX^e siècle ne fut pas construite par les ducs-rois de Normandie ? C'est au moins plausible, si l'on en juge par les autres grandes salles qu'ils construisirent dans leurs domaines. Peut-on faire l'hypothèse d'une édification par Renaud de Dammartin au-delà de 1180 ? Bien qu'on ne sache rien des constructions de ce seigneur dans ses nombreuses possessions, ceci pourrait être une hypothèse ; la grande salle de premier étage était plus coutumière dans l'orbite des rois de France, comme en témoigne le cas de celle de Druyes-les-Belles-Fontaines, bâtie dans les années 1180.

Cuisines et chapelle. Les éléments sont ici encore plus lacunaires que pour la grande salle, puisqu'il n'existe aucune représentation du bâtiment qui longeait la face nord au contact avec la tour Saint-Pierre. Nous avons proposé plus haut, sur la base des quelques mentions comptables, une localisation de la cuisine au rez-de-chaussée, à l'angle nord-ouest. Au-dessus se trouvait sans doute la chambre aux Prêtres, sacristie ou logement des desservants, la chapelle proprement dite se trouvant orientée vers l'est, près de la porte d'entrée ; comme on l'a vu, elle était complétée par un oratoire servant à Madame.

La cuisine fit l'objet de soins tout particuliers en 1429-30, lors de la venue du duc de Bedford. On projeta de la couvrir d'une voûte, qui n'était pas encore construite au moment du compte ; ses portes et fenêtres furent refaites à neuf (le compte mentionne six charnières de grandes fenêtres, soient trois fenêtres ?). À l'intérieur, fourneaux et rôtissoires furent refaits ; les fourneaux furent couverts d'un appentis ; on la meubla tout de neuf avec tables, tréteaux et dressoirs. Enfin, le compte mentionne

l'exécution d'une palissade devant la cuisine, sans que l'on sache s'il s'agissait d'une palissade intérieure destinée à cacher l'activité ancillaire, ou d'une palissade extérieure située dans les fossés¹⁸².

Les bâtiments des faces nord-est et est

On ne s'attardera pas outre mesure sur les bâtiments situés le long des faces subsistantes. On sait que se trouvaient dans ce secteur les écuries du château, que j'ai proposé de placer le long de la face orientale, en raison de la mention de pollution du puits par le purin. Cependant, il n'est nullement exclu qu'elles aient pu se situer au nord-est, entre la porte et la chemise. Elles firent l'objet de nombreux travaux d'entretien et de réparation durant toute la période couverte par les comptes, les chevaux méritant autant de sollicitude que les hommes ; comme on l'a vu, les étables proprement dites, au rez-de-chaussée, étaient surmontées par les chambres des chambres pour loger écuyers et valets d'écurie.

À l'époque de Duchesne, il ne demeurait plus qu'un bâtiment le long de la courtine nord, pourvu de fenêtres rectangulaires au premier étage : ceci pourrait accréditer l'hypothèse des écuries le long de cette face, à moins que ce bâtiment n'ait été, tout simplement, le logis des gardiens du château en 1768, voire même le logis de passage des seigneurs de Lillebonne.

Quoi qu'il en soit, cet édifice fut remplacé avant 1807 par un corps de bâtiment rectangulaire, pourvu d'un étage sur rez-de-chaussée et d'un comble mansardé couvert d'un toit brisé ; ce corps de bâtiment était prolongé par deux bâtiments en équerre apparemment construits à colombage, plus bas. Ces deux bâtiments sont figurés dans le plan et la perspective de l'ingénieur Le Boulenger (Annexe 1, n°2, n°18). Ces bâtiments sont figurés extérieurement par Turner (Annexe 1, n°15) – malheureusement seulement sous forme d'esquisse, ainsi que dans un dessin publié par la Commission des Antiquités de la Seine-inférieure en 1828 (Annexe 1, n°13) ; toutes deux permettent de préciser que le bâtiment de pierre possédait fenêtres et mansardes également côté nord, donnant sur le fossé, prouvant qu'ils étaient postérieurs à l'élévation de Duchesne. Le dessin de 1828 montre que la courtine primitive fut remplacée pour laisser place à la nouvelle façade, alors que le bâtiment adventice plus bas, pourvu d'une mansarde, s'appuyait seulement sur la courtine conservée jusqu'à la chemise de la tour maîtresse.

Ce bâtiment neuf fut évidemment construit par les ducs d'Harcourt au XVIII^e siècle pour leur servir de logis lorsqu'ils résidaient à Lillebonne ; le style en est celui d'une honnête maison aux champs, peut-être construite, comme le suggère Charles-Marc Bost, par François-Henri, le dernier comte de Lillebonne, vers 1778. Il conserva une partie des bâtiments préexistants, ceux qui se situaient le plus près de la chemise, qui servaient sans doute de communs.

Un dessin de Charpentier de 1848 prouve que Pierre Lévêque, pour sa part, conserva le corps de logis, mais qu'il reconstruisit l'annexe située à l'est (Annexe 1, n°3) ; la nouvelle annexe, représentée sur une photographie prise vers 1867, fut réalisée en comblant une partie du fossé situé entre la chemise et la tour maîtresse¹⁸³.

Doit-on accorder crédit à Duchesne dans sa représentation du bâtiment longeant la courtine qui précéda le corps de logis du duc d'Harcourt ? Ici encore, le dessin de 1828 est d'un grand secours ; en effet, il est clair que le bâtiment adventice situé à l'est n'était qu'un reste du grand bâtiment primitif dessiné par Duchesne. On y retrouve en particulier les fenêtres hautes rectangulaires. Il est donc probable que le duc d'Harcourt conserva en partie les bâtiments préexistants à la reconstruction qu'il mena, situés le plus près de la chemise et de la tour maîtresse. Ces bâtiments sans date peuvent être de toute époque.

Les nouveaux propriétaires, en 1830, ne changèrent rien au logis d'Harcourt ; en revanche, il semble qu'ils aient modernisé les communs situés à l'est.

UN CHÂTEAU PLEIN D'ÉNIGMES

L'analyse architecturale du château, menée soit à partir des restes conservés, soit à partir de l'iconographie, fournit les étapes suivantes :

- second quart du XII^e siècle : construction à neuf de la *camera* par Henri II ;
- seconde moitié du XII^e siècle ? : construction à neuf de la grande salle perpendiculaire à la *camera* ;
- après 1212 : construction de la tour maîtresse et de sa chemise, ainsi qu'au moins des courtines est, sud-est, nord-ouest et nord ; construction de la tour Gloriette et de la tour Saint-Pierre ;
- après 1275, sans doute 1290-1300 : construction de la tour Carrée à l'angle sud-sud-est, peut-être à la place d'une tour préexistante ;
- au-delà, fossilisation puis ruine du château, jusqu'à la construction vers 1770-1780 du nouvel ensemble résidentiel au nord ;
- 1832 : destruction de la *camera*, de la grande salle, des courtines ouest et sud ;
- 1870-75 : destruction de la courtine est et aplanissement des fossés ouest ; restauration de la tour maîtresse et de la tour Saint-Pierre.

Aucun indice n'existe donc concernant les constructions antérieures à la seconde moitié du XII^e siècle, à commencer par l'enceinte gallo-romaine dont il n'existe aucune trace visible. Si l'on peut penser que le tracé de l'enceinte du noyau castral au sud et à l'est fut déterminé par celui de l'enceinte gallo-romaine préexistante, il n'existe aucune certitude sur la coïncidence précise entre les deux tracés. Peut-être les éléments de parement en appareil de moellons visibles au sud-ouest, au sud et à l'ouest témoignent-ils du tracé médiéval primitif, mais des fouilles seraient nécessaires pour savoir s'il se fonda sur les courtines gall-romaines.

L'organisation interne du *castrum* durant le Haut Moyen Âge est également inconnue. À quelle époque, à l'intérieur de ce *castrum*, le noyau castral actuel s'isola-t-il ? Cette question importante n'a pas de réponse aujourd'hui : en particulier, on peut s'interroger sur les défenses primitives du secteur réservé au duc. Si l'on examine le cas du château de Caen, il semble que le palais ducal n'était pas isolé par des défenses propres du reste de la plate-forme constituant le *castrum*. Peut-être en fut-il de même à Lillebonne ; cependant, je pense qu'il est vraisemblable que, dès le XI^e siècle, une structure surélevée, peut-être sur motte, existait à l'angle sud-est, à la place de la future tour Gloriette (Figure 30). Quoi qu'il en soit, rien ne demeure en élévation de ce que fut le palais où Guillaume le Conquérant convoqua le concile de 1080 ; si l'on prend, encore une fois, l'exemple de Caen, un tel palais aurait dû comprendre une salle, un bâtiment résidentiel et une chapelle, mais sur une échelle modeste.

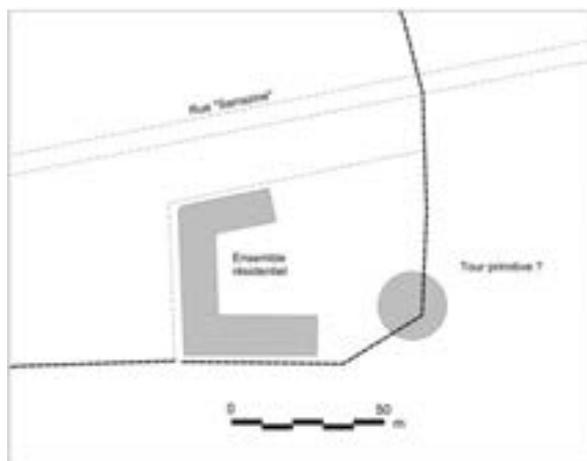


Figure 30 : Structure possible du noyau primitif

Peut-être est-ce à l'occasion du second concile de Lillebonne, en 1162, qu'Henri II fut élever la nouvelle *camera* ; elle fut placée en bordure sud de l'enceinte du *castrum*, remontée en appareil régulier de moellons. Cette *camera* était d'évidence le complément à une grande salle ; mais les éléments dont on dispose ne permettent pas d'affirmer que celle-ci se trouvait à l'emplacement qu'elle occupa plus tard, ni la structure qu'elle avait. Sur le premier point, il existe une probabilité assez forte néanmoins que son implantation ne dut pas varier au cours du temps, surtout en raison des contraintes topographiques. Mais sur le second point, il est tout à fait possible que la *camera* de pierre ait coexisté avec une grande salle de bois ; peut-être conserva-t-on alors la salle préexistante.

Durant tout le XII^e siècle, Lillebonne, à l'inverse de la plupart des sites castraux tenus par les ducs-roys, ne reçut aucune fortification nouvelle – en particulier, les souverains n'y implantèrent pas de forte tour maîtresse maçonnée, comme ils le firent à Caen, Falaise, Gisors, Arques, Fécamp, Château-sur-Epte, Neaufles-Saint-Martin, etc. tout au long du siècle. On peut se demander dès lors si Lillebonne n'eut pas un statut particulier dans le réseau castral des ducs de Normandie – plutôt résidence que forteresse. La donation de la châtelainie à Renaud de Dammartin est peut-être le témoignage de la moindre importance stratégique qu'accordaient les princes au site.

Il est probable que la géométrie des bâtiments résidentiels principaux était fixée lorsque Philippe Auguste confisqua Lillebonne ; on peut attribuer à ce roi la reconstruction presque totale de l'enceinte, tant au nord-ouest, au nord, qu'à l'est et au sud-est, le creusement des fossés et la construction des trois tours circulaires. La tour maîtresse circulaire et sa chemise furent établies à l'angle nord-est, en respectant l'ancien symbole féodal, suivant un principe constant des ingénieurs de Philippe Auguste.

Le dernier avatar connu du château fut le remplacement de l'ancienne tour supposée par la tour octogonale du maréchal Jean II d'Harcourt. Plus haute que la tour philippienne, elle a manifestement été conçue pour être un nouveau symbole : celui d'un grand seigneur faisant partie du cercle des personnages importants de la cour, proche des puissants tels que le comte Charles de Valois, frère du roi, utilisant un vocabulaire architectural commun au nouveau cercle des puissants.

Lillebonne demeura par la suite un château où les comtes d'Harcourt élaient volontiers résidence, sans doute du fait des forêts proches ; pour autant, plus aucune modification majeure n'y fut apportée par les générations successives, avant qu'il tombe dans un état de semi-abandon au-delà de la guerre de Cent ans.

¹ Je tiens à adresser un remerciement tout particulier à Dominique Pitte, chercheur au Service Régional d'Archéologie, qui m'a apporté une aide soutenue pour la préparation de cet article. Mes remerciements vont aussi à Jacques Le Maho, chercheur au CNRS, qui m'a fait bénéficier de sa connaissance de Lillebonne. Jean-Claude Pruja, ancien président des Amis du Musée de Lillebonne, a bien voulu me prêter son secours dans la recherche de documentations épuisées. John Kenyon, conservateur de la bibliothèque du Musée National du Pays de Galles, m'a alimenté en références anglaises, ainsi que mon ami Derek Renn, castellologue réputé outre Manche. Je remercie enfin Alice Marie Colby-Hall, professeur émérite à l'Université Cornell, spécialiste de la littérature médiévale française, qui m'a aidé dans la quête sur Gloriette. Enfin je dois à Pierre Garrigou Grandchamp bien des discussions sur le sujet, qui m'ont fait bénéficier comme de coutume de ses connaissances encyclopédiques sur l'architecture civile.

² Follain 1998, Lillebonne 1989, Lillebonne 2001.

³ BNF. Estampes, Ve 2, fol. 71. Caylus 1752, t.6, p.393-396.

⁴ Voir Annexe 1.

⁵ Vallery-Radot 1966.

⁶ Impey 1993 p.83-84.

⁷ Follain-Pitte 2006-2.

⁸ Follain-Pitte 2005 ; Follain-Pitte 2006-1.

⁹ Houllbreque 1980.

¹⁰ Ces comptes avaient été rapidement analysés par Ch.Robillard de Beaurepaire, « Lillebonne. Renseignements puisés dans les anciens comptes », *Procès-verbaux de la Commission départementale de la Seine-Inférieure*, t.V, 1880/81, p.333-341. Ceux qui comportent des mentions de travaux sont retranscrits dans l'Annexe II.

¹¹ Lillebonne 1989, p.76-77.

¹² Le Maho 1989.

¹³ Texte cité dans Le Maho 1978, p.8, n.7.

¹⁴ Torigni 1872, I p.336. "*Julia Bona in Caletensi pago juxta Sequanam est, sedes regia, a dominis Normannorum multum amata et frequentata*".

- ¹⁵ Le Maho 1989, p.87.
- ¹⁶ 1074 : Accord entre le comte d'Évreux et l'abaye de Saint-Wandrille, en présence de Guillaume le Conquérant, passé à Lillebonne : Bates 1998, n°262. 1066-1087 : Donation par Bernard de Neufmarché à la Trinité de Fécamp, en présence du roi Guillaume, à Lillebonne : Bates 1998, n°147. Concile de 1080 : Torigni 1872, I p.64.
- ¹⁷ Le Maho 1989, p.87, signale le passage du duc Robert Courteheuse en 1099, mais le duc ne revint de la Première croisade qu'au milieu de l'année suivante.
- ¹⁸ Le Maho 1989, p.94.
- ¹⁹ Orderic Vital 1825, t.IV, Livre XIII, p.486. Torigni 1872, I p.206 : "*Stephanus rex anglorum in Quadragesima transiit in Normanniam, et obsedit Lislebonam et cepit, quam tenebat Rabellus camerarius*".
- ²⁰ Léchaudé d'Anisy 1846, p.21-22, p.48. En 1175-80, cette ferme avait été tenue par Robert d'Estouteville, qui empocha la bagatelle de 314 livres de don royal sur les 750 dûs au trésor pour cinq ans ; en 1195, elle était tenue par Richard de Montigny, qui empocha 62 livres de don sur le loyer annuel de 150 livres qu'il devait. On peut s'interroger sur le fait qu'il existait encore, en 1195, une ferme des revenus royaux, alors que la châtellenie avait été donnée à Renaud de Dammartin : doit-on penser qu'il s'agissait d'un arriéré de sommes dues au trésor antérieurement à la donation intervenue vers 1187 ?
- ²¹ La Roque 1662, t.III, p.374.
- ²² Houlbreque 1980, p.76. L'auteur attribue, à mon avis à tort, cette rente à l'affaire évoquée de 1286 évoquée en note 37, se basant sur l'extrait de Jean Le Féron publié par La Roque 1662, p.218-219 : le juriste concluait effectivement son récit du différend entre Tancarville et Harcourt par « et furent tous deux faits Comtes, par ainsi que ledit Chambellan prendroit par an cinquante livres tournois sur Lillebonne ». Or Harcourt fut érigé en comté seulement en 1338, et Tancarville en 1352 ; la chute du récit de Le Féron relatif à l'affaire de 1286 est donc manifestement pure invention de sa part. Voir aussi Bost 1987, qui reprend la même interprétation.
- ²³ *Chronique de Normandie*, publiée dans *Recueil des Historiens des Gaules et de la France*, t.XIII, Paris, 1869, p.255b.
- ²⁴ Torigni 1872, I p.326.
- ²⁵ Torigni 1872, I p.336. Eyton 1974, p.55.
- ²⁶ Delisle Berger 1920, n°DXCIV-DXCVI. Voir aussi Eyton 1874, p.174, qui pense que le roi fit un séjour également en 1173.
- ²⁷ British Library, ms. Add. Charters 11233 (1). Voir transcription en Annexe 2.
- ²⁸ *Histoire de l'abbaye royale de Saint-Pierre de Jumièges*, manuscrit anonyme publié par l'Abbé Loth, Rouen, 1882-1885, numérisée et transcrite par le Dr Roger Peters (<http://www.wissensdrang.com/dcon7fr0.htm>), chapitre 8 : « Renaud, comte de Boulogne, lui fit présent de 11 livres de rentes foncières sur le fief du Vasquet, à Lillebonne (Cartulaire, C.332). Cette dernière charte est datée de Jumièges en 1200, et signée du comte Renaud, de la comtesse Yde, son épouse, de Raoul et Simon, ses frères, d'Amoury, comte d'Évreux, et des abbés de Fécamp, de Sainte-Catherine-du-Mont, de Cormeilles, et du prieur de Saint-Wandrille, qui avaient assisté aux obsèques d'Alberic, comte de Dammartin, son père, mort le 19 septembre de la même année, et enterré dans la chapelle de la Vierge, où il avait choisi sa sépulture. La date du jour n'y est point exprimée, mais il est aisé de voir qu'on ne peut guère la reculer au-delà du même mois de septembre ». Renaud et son père firent, le 20 septembre de cette année, une donation de 40 sous au prieuré de Saint-Leu-d'Esserent, datée de Lillebonne (E. Muller, *Le prieuré de Saint-Leu-d'Esserent, Cartulaire (1081-1538)*, Pontoise, 1901) ; selon Guillaume le Breton, le comte Albéric fut enterré le 13^e jour avant les calendes d'Octobre, ce qui prouve que l'abbé Loth s'était basé sur le chroniqueur (*Recueil des Historiens*).
- ²⁹ Alizay, Eure, canton de Pont-de-l'Arche. De ce château subsiste une motte près de l'église. Le site, très proche de Pont-de-l'Arche, pouvait avoir un intérêt stratégique, quoique de second ordre.
- ³⁰ Léchaudé d'Anisy, p.105. 3 juin 1202 : Jean sans Terre demande à son bailli du pays de Caux de rendre à Richard de Villequier la terre qu'il avait dans la forêt de Lillebonne avant que Lillebonne ait été saisie sur le comte de Boulogne. 4 juin : Jean sans Terre demande à Guillaume le Maréchal de faire donner au comte de Warenne toute la terre qui fut au comte de Boulogne à Lillebonne. Autres redditions de terres à leurs titulaires le 9 mai (au profit d'Henri de Pont-Audemer et de Robert de Mortemer), p.121.
- ³¹ Delisle 1856, N°674. Delisle 1856, n°787A. Delisle 1856, n°884. *Recueil des actes de Philippe Auguste*, n°862, II, p.450-451.
- ³² Delisle 1856, n°1076. *Recueil des actes de Philippe Auguste*, n°1027, III, p.90-91. *Le Mesnil-de-Gravenchon* : hameau situé au sud de Lillebonne, connu sous le nom de « Le Mesnil », le suffixe étant dû à la proximité de la petite châtellenie de Gravenchon, au sud-est. Sur la châtellenie de Gravenchon, prise par le roi Philippe Auguste en 1204, voir note note n°39.
- ³³ Delisle 1856, n°1217-1218. Archives nationales de France, J808-2. *Layettes du Trésor des Chartes*, V, n°179, p.64.
- ³⁴ Chronique de Guillaume le Breton, dans *Recueil des Historiens des Gaules et de la France*, t.XVII, p.86c.
- ³⁵ Le roi Louis VIII se réserva en fait le château de Mortain, le château de Mortemer et celui de Lillebonne : « *sed nos retinemus nobis et heredibus nostris fortericiam Insule Bone custodiendam ad costum nostrum* ». Petit-Dutaillis 1894, p.333-334 ; texte transcrit dans Léchaudé d'Anisy 1846, p.160.
- ³⁶ Archives nationales de France, J 792-9, 794-2. *Layettes du Trésor des Chartes*, V, n°323, p.106.
- ³⁷ Les cronicques de Normandie, folio 82.

« Du temps du roy Philippe le Bel, après ce que le chevalier au vert lyon [Robert VIII Bertran (1285-1348), seigneur de Bricquebec ; erreur historique, car il ne saurait avoir joué un rôle dans la croisade aragonaise] eut conquis le roy d'Aragon, il eut grande disencion entre deux grans barons de Normandie, c'est assavoir le sire de Harcourt et le chambellan de Tancarville, pour cause d'un moulin, et à prendre la possession eut grant débat. Le Tort de Harcourt [Jean III le Tort, fils de Jean II], lui et XL de ses gens d'armes baty et navra les gens audit chambellan de Tancarville, et par force il eut la possession dudit moulin. Le chambellan de Tancarville sceut que ses gens furent villenez ; il fist semondre ses hommes et ses amys, et vint arriver à bien III cens hommes armez à Lyslebonne où estoient le sire de Harcourt et le Tort son frère [erreur historique : le Tort était le fils du sire d'Harcourt]. Là vint courir le chambellan qui cria au seigneur de Harcourt que qu'il lui ouvreroit le ventre il y trouveroit une fourque à fyens. Le sire de Harcourt l'en desmentit ; et là eut grant assault, car le seigneur de Harcourt yssi aux barrières avec ses gens et très bien se deffendirent. Et y eut gens tuez d'ung costé et d'autre. Le roy ouy parler de ce descord ; si les envoya adiourner par messire Enguerran de Margny à comparer devant lui.

Or advint que comme ilz alloient à court, le sire de Harcourt trouva le chambellan qui pissoit : le sire de Harcourt lui couru sus et lui creva ung œuil puis s'en retourna à ses gens.

Quant le chambellan fut guéri il alla devers le roy et appella de gaige le seigneur de Harecourt. Monseigneur Charles de Vallois le frère du roy amoit moult ledit sire de Harecourt ; il le pléga. Et vint à court messire Enguerran de Margny, grant conseilier du roy, dist que le sire de Harcourt avoit fait traison. Monseigneur Charles dit que non. Messire Enguerran de Margny desmentit Monseigneur Charles. Donc aprez le compéra si chier qu'il en fut pendu, ia soit ce qu'il fust preudhomme.

La bataille fut adiugé ; et vint le sire de Harecourt au champ armé de fleurs de lyz ; et se combattirent ces deux barons très fièrement. Le roy d'Angleterre et le roy de Navarre qui là estoient présens dirent et prièrent au roy de France que la bataille cessast et que dommage seroit se deux si vailans hommes comme ilz estoient tuoient l'un l'autre. Donc fut cryé ho de par le roy de France ; et furent tous deux faitz contes, et par lesditz roys fut la paix faicte d'eulx II. Et fut environ l'an MCCC. »

³⁸ La Roque 1662, t.III, p.210-211. Dans les pièces justificatives, l'auteur donne la date de 1286, qui semble bien résulter d'une lecture de l'acte authentique. En revanche, il semble s'être basé sur la date de 1296 fournie dans un extrait de généalogie, reproduite p.231, pour indiquer dans le t.I p.345, que l'ordonnance royale datait de 1296, ce qui paraît être une erreur.

« 1286. Accord fait entre le Roy Philippes le Bel en son Parlement, des différens qui estoient entre Jean sire de Harcourt et le Chambellan de Tancarville, 1286.

In Parlamento omnium sanctorum

C'est l'ordonnance que Nous faisons des contents qui sont entre le seigneur de Harecourt et le Chambellan de Tanquarville, sur lesquels plusieurs ordonnances ont esté faites par Nous et par autres, et sur lesquels contents appiaux ont esté faits par devant Nous de la partie dudit Chambellan, et receux du seigneur de Harecourt.

Premièrement, nous avons osté et oston toutes manières de gages et toutes choses qui pourroient tourner ou estré notées, ou entendues à mauvesté pour lachoisson des contents dessusdits.

Et cette ordonnance nous faisons présentement de nostre office pour faire amender le meffet dudit seigneur de Harecourt qui fut plus griel que la vengeance du meffet le Cambellan ne requéroit.

Nous, de nostre souveraineté, de nostre plai pouvoir, ordonnons et voulons que nostre Ordonnance ait force de jugement.

Premièrement, nous voulons que toutes obligations qui ont esté faites et toutes convenances quelles qu'elles soient entre le Seigneur de Harecourt et les siens pour raison desdits contents, soient nulles, et que toutes lettres sur ce faites d'une part et d'autre nous soient livrées et rendues.

Item, Nous voulons et ordonnons que le sire de Harecourt fasse amende au Chambellan, de l'excès de la vengeance qu'il a pris de luy plus grand qu'il ne deuit, et suit les Gentilshommes qui furent au fait.

Item, Nous voulons et ordonnons que la satisfaction de l'amende soit qu'il voile en pèlerinage pour la cause de l'amende, premièrement à Nostre-Dame de Bologne, de Nostre-Dame de Bologne à Saint-Thibaut, à Nostre-Dame du Puy, et tuit cil qui furent en sa compagnie à blecier le Chambellan Gentilshommes.

Exceptez trois personnes, et movront à la mi-karesme au plus tard ; la première personne est celui qui lui donna le cop de quoi il fut blecié au visage et de quoi il perdi l'œil, lequel nous condamnons qu'il voise en Chipre à nostre rappel, et movra au passage de Septembre à venir.

La seconde personne qui le blessa en la jambe, qu'il voise à Saint-Nicolas du Bar sans retours jusques à nostre rappel, et movra dans la Pentecoste.

Et la tierce personne qui moins y forfist, c'est à sçavoir Monsieur Foucault de Marle, nous condamnons à faire un pèlerinage seulement à Notre-Dame de Chartres.

Item, Nous oston et deffendons toute manière des deux parties, soit pour ce cas, soit pour autres sur toutes les poiennes que nous poons enjoindre as parties.

Item, Nous voulons et ordonnons que le Chambellan assure le Seigneur de Harecourt de luy et des siens, et li sire de Harecourt le Chambellan de lui et des siens. »

³⁹ La Roque 1662, t.III, p.221-222. À nouveau, on constate une divergence entre les pièces justificatives fournies par La Roque, et le texte de sa notice sur Jean II, qui donne la date de 1295 (t.I, p.347), semblant

résulter d'une confusion avec la date de nomination de Jean II et de Mathieu de Montmorency comme amiraux pour la flotte chargée d'envahir l'Angleterre. Sur le château de Gravenchon, voir Le Maho 2001.

⁴⁰ Lenoir 1907, p.56, p.j. LX.

⁴¹ La Roque 1662, t.III, p.305-306. Houlbreque 1980, p.13.

⁴² Annexe 3, n°45 et suiv.

⁴³ Lenoir 1907, p.111, p.j. CXXXII.

⁴⁴ Annexe 3, n°49 à 67.

⁴⁵ Lenoir 1907, p.152, p.j. CLXXXVIII.

⁴⁶ Annexe 3, n°68.

⁴⁷ Les cronicques de Normandie, folio 88 verso.

« En l'an de grâce mil CCCXVIII à l'entrée de may se parti le duc de Clarence de Caen pour aller au pais que le roy lui avoit donné, avec lui le conte de Salisbery. (...). De Liseux se partist le conte de Salbery et allèrent devant Harecourt, lequel leur fu rendu le VI jour de may. Et là estoient les richesses au conte de Harecourt, qui estoient merveilleusement grandes de toutes choses appartenant à prince. Lesquelles richesses le duc de Clarence eust par la composition dudit chastel ».

⁴⁸ C. Cawley, *Mediaeval Lands*, <http://fmq.ac/Projects/MedLands/Contents.htm>.. Voir aussi http://en.wikipedia.org/wiki/Thomas_Beaufort,_1st_Duke_of_Exeter. Weir 1999, p.107.

⁴⁹ Houlbreque 1980, p.81.

⁵⁰ Annexe 3 : 69.

⁵¹ C'est par erreur que Houlbreque 1980, p.13, repris ensuite par J. Le Maho, indique une révolte des Cauchois en 1423, à la suite d'une indication émanant de La Roque 1663, t.I, p.409. Celui-ci indique que, en 1423, Pierre de Rieux s'empara du pays de Caux, alors que c'est en 1437 que, avec La Hire et Floquet, ce capitaine participa à l'opération qui fut de courte durée.

⁵² Les cronicques de Normandie, folio 91 verso-92 verso.

« De la rébellion de Caux et de Gerberay et des sièges de Harefleur, Tancarville et Lislebonne. Chapitre V. L'an M.CCC.XXX.VI principalement fut la grande rebellion de Caux. Et estoict leur chief nommé le Carnier qui estoit fort vaillant homme. La commocion du peuple fut grande et vindrent courir jusques devant Rouen. D'autre part les Anglois leur firent forte guerre et y eut plusieurs meurdres de costé et d'autre. Les Cauchois se alièrent des François ; et vindrent à leur ayde La Hire, Floquet, le sire du Monstier-Aulier qui estoit nommé le père des Cauchois [Jean de Grouchy, seigneur de Montérolier en Seine-Maritime]. Et après sa mort eurent fort à souffrir. Et d'autres capitaines se trouvèrent à leur aide. Le courage des Cauchois fut si grant en disposant leurs corps et leurs bras, qu'ilz enhardirent moul des François et mirent le siège devant Harefleur. Et en un assault qui fut donné demoura le sire du Monstier-Aulier dont ce fut dommage. Aux Cauchois sembloit qu'il ne fût riens impossible, combien qu'ilz fussent comme tous nudz d'armures. Par leur hardement gagnèrent la muraille et fut la ville prise d'assault, et tous les Anglois mors ou prisonniers. Tant furent les Cauchois hardiz et esmus en courage qu'en six semaines ou environ toutes les places du pais de Caux furent toutes prinses, réservé Caudebec à l'environ de ce cartier. Et ainsi comme François estoient à Tancarville, la commune dist qu'ilz vouloyent aller prendre Caudebec. Les François respondirent : « Ceste semaine nous avons prins sur nos ennemis Harefleur, Lislebonne, Tancarville et autres places, et aujourd'hui il est dimence, il nous fault louer Dieu ». Dient les communes aux gens d'armes : « Vous estes traistres, nous y voulons aller ». Et sans nulle délibération chargèrent leurs lars et vivres en leurs charettes, et marchèrent jusques au pies de Caudebec. Et à passer le pont d'une rivière qui estoit là, les archers de Caudebec desfendoyent le passage ; longuement se deffendirent. Ainsi qu'ilz entendoient à gagner ce pont, un capitaine qui estoit party de Rouen pour renforcer Caudebec les advisa de loing, et envoya veoir quelz gens c'estoyent et savoir se les gens d'armes y estoient. Le messagier rapporta qu'il n'y avoit que les communes ; ce capitaine chavaucha tant qu'il les enclouist par derrière, et donna soudainement sur les Cauchois qui de ce ne se doubtoient, avec l'aide de ceulx de Caudebec qui passèrent le pont. En poy de temps toute cette compaignie tourna en grant desconfiture, et furent presque tous prins ou mors, et l'entreprise des Cauchois rompue et fort diminée, pluesieurs en grant compaignie noyez en la rivière, les autres occis, les maisons brulées. La malédiction fut apréz si grande en Caux que le pais demoura inhabité en la pluspart. Et par mer et par terre s'enfuirent en diverses contrées et aucuns navires chargez de hommes et de femmes et de biens comme ils s'en cuydoient fuyr, furent périlz par feu, les autres par trop grant charge, et fut chose piteuse à veoir, si grant désolation comme il y eut.

En ce temps les Anglois de Caudebec prindrent le chasteau de Lislebonne d'emblée par le moyen d'un François qui fut prisonnier à Caudebec et délivré par ce qu'il livreroit la place, et ne payèrent point de raençon. Et pour trouver son moyen plusieurs nuitz alla courir et amenoit des Anglois feignant estre ses prisonniers. Une nuyt amena plusieurs chevaulx et hommes en guise de prisonniers. Et quant ilz furent sur le pont, prindrent le portier et furent maistres du chasteau de Lislebonne et des François qui estoient dedens. Et furent tous mors ou prisonniers par ce qu'ilz furent prins à despouveu et estoit nuit. Tout le chasteau fut abatu réserve une grosse tour qui est demourée qui eut fait trop de peine à abatre.

Les Anglois assemblèrent grant puissance de gens d'armes et aussi d'artillerie pour recouvrir les places que tenoient les François. Et quant Floquet qui tenoit Tancarville sceut le cas, voyant la place assez forte, mais par longuement tenir vivres lui failliroient, et pour éviter plus grant inconvénient s'en alla et laissa la place à ung homme de Caux, trente ou quarante hommes du pais seulement avec luy. Et luy dit : « Tien la place tant que voudras, mais compose premier que les vivres te faillent ». Et ainsi le fist

après que le chasteau fut fort batu et qu'ilz eurent tenu longuement s'en allèrent franchement corps et biens par composition. Et les Anglois y mirent le feu et en abatirent partie avec l'église de la paroisse qui est dedens le chasteau. Et demoura par aucun temps comme place du tout abandonnée.... ».

- ⁵³ La Roque 1662 est assez confus sur la date exacte de clôture de l'affaire. Dans ses pièces justificatives, il donne des mentions indiquant les dates de 1497 (t.III, p.585), de 1494 (t.III, p.589). Mais il donne également, avec sa date exacte, le texte de l'accord définitif intervenu devant le Parlement (t.I, p.479, t.III, p.593).
- ⁵⁴ Archives Départementales de Seine-Maritime, 1ER 445/16.
- ⁵⁵ Annexe 3, n°1.1.1, n°2.10.1
- ⁵⁶ Beaurepaire 1880, 337.
« *Item y a chasteau audit lieu de Lillebonne, de présent en décadence à cause des anciennes guerres, réservé une grosse tour qui est encore de présent entière en laquelle il y a double fossés, porte et pont-levis pour y entrer, et si y a encore les murailles d'un corps de maison, assez entier, et autres, tant de tours que de maison, qui encore sont de grand aparennce, auquel chasteau et à l'entour d'icelluy y a fossez et basse-court qui contiennent environ six acres de terre et plus. »*
- ⁵⁷ Sur tous les événements de la Ligue, voir Beaurepaire 1880, 337-339 qui a utilisé le fond d'archives conservé aux Archives Départementales de Seine-Maritime.
- ⁵⁸ Voir note 78.
- ⁵⁹ Le fonds Le Rebours aux Archives nationales de France, T199/9 à T199/41, contient un ensemble de pièces de procédure et de gestion de la « direction des créanciers » de la succession d'Harcourt, qui s'étend jusqu'en 1790 !
- ⁶⁰ Bost 1990, p.115 et suiv. Pour le XVIII^e siècle, j'ai repris les données fournies par cet auteur.
- ⁶¹ Lenoir 1907, p.XLII et suiv. et p.j. XXXXCXVIII et suiv.
- ⁶² Bost 1990, p.142.
- ⁶³ Houlbrequé 1980, p.14. Bost 1990, p.145.
- ⁶⁴ Bost 1990, p.145, indique que la Commission départementale des antiquités de Seine-inférieure, après avoir demandé le 4 juin 1832 au préfet de faire relever les bâtiments par le peintre Eustache-Hyacinthe Langlois, l'architecte Grégoire et deux de leurs élèves, fut informée le 25 juillet que l'ensemble des bâtiments avait été détruit.
- ⁶⁵ Généalogie de la famille Levesque : <http://huguenots.free.fr/france/normandie/caux/bolbec/pag1.htm#39> .
- ⁶⁶ Situation au 1^{er} janvier 2007. Les clôtures ont été refermées depuis cette date, et le château inaccessible au public.
- ⁶⁷ Voir note 56.
- ⁶⁸ L'église *Beatae Mariae in Castello* est mentionnée dans le Pouillé de Eudes Rigaud (après 1248), publié dans *Recueil des Historiens des Gaules et de la France*, t.XXIII, p.286 ; l'église appartenait à l'abbaye de Montivilliers depuis 1068-1076 (Bates 1998, n°212).
- ⁶⁹ De Boüard 1979, p.9-11. Mesqui 2007, p.14-15.
- ⁷⁰ Lillebonne 1989, p.114-115.
- ⁷¹ Houlbrequé 1980, p.25.
- ⁷² Son rapport manuscrit, conservé à la Bibliothèque Municipale de Rouen, ms. Y3, mentionne « à l'angle sud-ouest une tour H ruinée totalement » ; mais ce rapport omet de mentionner la tour Gloriette, de telle sorte que l'on peut se demander s'il n'a pas purement et simplement confondu.
- ⁷³ Jacques Le Maho suggère avec beaucoup de vraisemblance que le nom « Césarine » est une transformation érudite et moderne de l'adjectif « Sarrasine » ; la rue rappellerait alors le souvenir d'une des portes du *castrum* sur le *cardo*, la *Porte Sarrasine*. On sait que cet adjectif était employé partout en France au Moyen Âge pour désigner les restes de construction antiques, en particulier les vestiges de murailles de briques datant de l'époque gallo-romaine.
- ⁷⁴ Annexe 3, n°69.4, 69.110.
- ⁷⁵ Valéry-Radot 1966.
- ⁷⁶ Le cas du château de Sully-sur-Loire, confisqué par le roi en 1218, où dès la confiscation, une tour « philippienne » fut édifée, puis dut être remboursée un an plus tard par Henri de Sully, montre bien le rôle symbolique de la tour comme symbole de l'autorité royale, même sur une terre aliénée : voir Mesqui 1986.
- ⁷⁷ Sur Coucy, voir Mesqui 1994. Une excellente synthèse de l'architecture philippienne avait été donnée par Châtelain 1981. Voir aussi Mesqui 1991, p.162-171.
- ⁷⁸ Annexe 3, n°2.12.
- ⁷⁹ Annexe 3, n°67.11 et suivants.
- ⁸⁰ Annexe 3, n°51.13.
- ⁸¹ Annexe 3, n°63.1.
- ⁸² Annexe 3 n°69.3, 69.111.
- ⁸³ Annexe 1, n°13 et 14 ; la pile du début du XIX^e siècle est représentée avec un ressaut, alors que la pile actuelle n'en possède pas.
- ⁸⁴ Voir Rever 1821, p.32-33. Nodier-Taylor-De Cailleux 1820, pl.36.
- ⁸⁵ Bost 1987, p.105, inverse les quartiers.
- ⁸⁶ Garreta 1900.
- ⁸⁷ Annexe 3, n°2.11.

- ⁸⁸ « gaillande » pour « garlande », ou « garlandeis » : guirlande, d'où le verbe « garlander », orner d'une guirlande, et l'utilisation pour décrire le crénelage ou le hourdage d'une tour. « couroneis » : couronnement, le plus souvent utilisé pour un crénelage ou un hourd. « houche » : clôture de bois, désigne la clôture en planches du hourdage vers l'extérieur.
- ⁸⁹ Annexe 3, n°55.17 ; n°60.1.
- ⁹⁰ Annexe 3, n°55.6, 58.2, 61.8.
- ⁹¹ Annexe 3, n°68.25.
- ⁹² Annexe 3, n°48.
- ⁹³ Annexe 3, n°55.1, 55.5, 55.17.
- ⁹⁴ Annexe 3, n°60.1, 60.13.
- ⁹⁵ Annexe 3, n°65. Contrairement à ce que pensait Jean Vallery-Radot, il ne s'agissait pas de la charpente proprement dite, mais bien seulement du hourdage.
- ⁹⁶ Cette aquarelle a été publiée par Follain Pitte 2006 ; elle a été vendue le 16 novembre 2003 dans une vente aux enchères 2003 par BURCHARD GALLERIES INC, International Estate Antiques & Fine Art Auctioneers, 2528 30th Avenue North - St. Petersburg, Florida 33713.
- ⁹⁷ Follain-Pitte 2006-2 intitulent le paragraphe consacré au sujet « Comment on a inventé un accès au château ». Ils sont les premiers à remarquer cet état des courtines d'après l'iconographie : en revanche, l'accès a bel et bien existé... au XIX^e siècle !
- ⁹⁸ Hébert-Pruja 1999, p.17.
- ⁹⁹ Voir photo du début du siècle publiée par Hébert-Pruja, p.20, où l'on voit bien le « boulevard » supportant le pavillon et le pigeonnier.
- ¹⁰⁰ Annexe 3, n°49, et 54.1.
- ¹⁰¹ Annexe 3, n°61.8, 65.13.
- ¹⁰² Annexe 3, n°63.3.
- ¹⁰³ Annexe 3, n°68.52.
- ¹⁰⁴ Annexe 3, n°69.1, 69.4, 69.6, 69.19, 69.30.
- ¹⁰⁵ J'ai restitué la tour avec deux grandes fenêtres par étage, mais ceci est extrêmement conjectural et doit être regardé comme une pure fantaisie.
- ¹⁰⁶ Des fenêtres très proches, et contemporaines de celles de Lillebonne sont plus fréquemment conservées en Grande Bretagne : on citera ici les fenêtres existant au château édouardien de Caernarfon possédant meneau, croisillon, et deux trilobes ajourés, agrémentés d'une rosace, après 1283. Voir aussi les nombreuses fenêtres rassemblées dans la grande synthèse de Margaret Wood : Wood 1983, p.345-364, en particulier pl.LIIL à LVI. Concernant l'apparition de la traverse en France, voir : **Provins** (milieu du XIII^e siècle) : Mesqui 1993-2. **Châtillon-sur-Indre** (1274-78) : Ravaux 1986. **Yverdon** (1259-85) et **Saint-Georges-d'Espéranche** (1269-71) : De Raemy 2004, 307-311. Beaugeny (1303-05) : Corvisier 2007.
- ¹⁰⁷ Mesqui 1991, p.299-300.
- ¹⁰⁸ Pour Saint-Georges, voir ci-dessus, note 106. Pour Caernavon, voir Brown, -Colvin-Taylor 1963, I, 363-395.
- ¹⁰⁹ J'aurai l'occasion, dans un prochain article, de revenir sur cette question.
- ¹¹⁰ Annexe 3, n°50.5, 58.1, 58.9.
- ¹¹¹ Annexe 3, n°55.4, 60.11.
- ¹¹² Annexe 3, n°68.37.
- ¹¹³ Voir l'excellent article de J. Ashbee consacré aux « Gloriettes » anglaises, où il démonte l'étymologie généralement avancée par les auteurs anglo-saxons. Ashbee 2004, p.19 et suiv.
- ¹¹⁴ Cité par Godefroy, note suivante. Il s'agit du *Partonopeu de Blois* (éd. Joseph Gildea, v.6938-40). Je remercie vivement le professeur Alice Mary Colby-Hall, de m'avoir fourni cette référence, et de m'avoir fait partager sa connaissance du « phénomène gloriète » dans la littérature médiévale.
- ¹¹⁵ Godefroy 1885, p.292-293. Voir le petit article de Charma 1862, à propos des significations du mot Gloriète.
- ¹¹⁶ Parmi d'autres : Agnos, Amiens, Avignon, Brie-Comte-Robert, Chalon-sur-Saône, Le Creusot, Forges-les-Eaux, Lyon, Pierrefitte-sur-Seine, Trévières, Westhoffen. Paris avait en 1297-1300 sa rue Gloriette : primitivement rue « Dame Gloriette », puis rue « Gloriette » (F. et L. Lazare, *Dictionnaire historique des rues et monuments de Paris*, Paris, 1885, p.183-184). À Chalon-sur-Saône, la rue prit son nom de la promenade aménagée par l'évêque en 1740 sur les anciens remparts. L'église des Jésuites de Caen s'appelle Notre-Dame de la Gloriette ; son nom provient de la présence d'un pavillon appelé gloriète fans le jardin jouxtant l'église, mais on note, dans les possessions des Jésuites dès 1595 un enclos appelé « La gloriète » (P. Carel, *Histoire de la ville de Caen*, Paris, 1886, p.312).
- ¹¹⁷ Hagopian van Buren 1986.
- ¹¹⁸ Bousson de Mairé 1856.
- ¹¹⁹ Corbellari 2002. Macinnes 1982.
- ¹²⁰ Sur l'identification de la Gloriette dans l'enceinte gallo-romaine d'Arles, voir A. M. Colby-Hall « Gloriette, le palais de Guillaume au court nez à Orange, mythe et réalité », à paraître dans *Mémoires de l'Académie de Vaucluse*. Je remercie vivement l'auteur de m'en avoir livré en avant-première un synopsis.
- ¹²¹ Ashbee 2004.
- ¹²² Annexe 3, n°69.47 (1429-30).
- ¹²³ Annexe 3, n°63.5.
- ¹²⁴ Annexe 3, n°49.1.

-
- ¹²⁵ Lors d'une visite effectuée en 1930 par la Société Normande d'études préhistoriques, le propriétaire du château, M.Langer exhiba la découverte qu'il avait faite en septembre 1929 d'un « souterrain ». Je donne le récit de la visite « Cest dans la grande muraille située à l'Ouest de l'enceinte que M.Langer découvrit, le 29 septembre dernier, une entrée que l'on supposa être l'origine d'un souterrain ; un accès fut créé au bas de la muraille ; des observations ont été faites, des plans levés qui seront publiés plus tard. M.Langer fit lui-même les honneurs de sa découverte ; plusieurs visiteurs pénétrèrent dans le souterrain. M. le D^r Coutan émit une hypothèse nouvelle : il conclut à la présence d'une ouverture donnant accès dans les fossés, comme cela se remarque au château d'Arques ». Ces relevés n'ont pas, à ma connaissance, été publiés, et l'on ne décèle rien de l'extérieur de cette découverte, sans doute rebouchée depuis. On peut se demander s'il ne s'agissait pas, en fait, de l'arc de décharge visible aujourd'hui.
- ¹²⁶ Annexe 3, n°68.48.
- ¹²⁷ Annexe 3, n°53, 55.2, 64.8.
- ¹²⁸ Annexe 3, n°69.22.
- ¹²⁹ Annexe 3, n°45.13.
- ¹³⁰ Annexe 3, n°50.
- ¹³¹ Annexe 3, n°55.1, 62.2.
- ¹³² Annexe 3, n°64.1, 64.7, 64.10, 64.11.
- ¹³³ Annexe 3, n°68.36.
- ¹³⁴ Annexe 3, n°69.39, 69.94.
- ¹³⁵ Annexe 3, n°69.30.
- ¹³⁶ Annexe 3, n°68.34, 68.35, 68.36, 68.37.
- ¹³⁷ Annexe 3, n°69.37, 69.107.
- ¹³⁸ Annexe 3, n°69, *passim*.
- ¹³⁹ Annexe 3, n°68.49, 68.50.
- ¹⁴⁰ Annexe 3, n°55.7.
- ¹⁴¹ Annexe 3, n°58.7 à 58.12.
- ¹⁴² Annexe 3, n°68.168.3.
- ¹⁴³ Annexe 3, n°69.13, 69.30.
- ¹⁴⁴ Annexe 3, n°68.42, 69.10, 69.19.
- ¹⁴⁵ Annexe 3, n°69.47.
- ¹⁴⁶ Annexe 3, n°55.2.
- ¹⁴⁷ Annexe 3, n°63.5.
- ¹⁴⁸ Annexe 3, n°67.1 et suiv.
- ¹⁴⁹ Annexe 3, n°51.13, 64.5, 66.5.
- ¹⁵⁰ Annexe 3, n°51.33.
- ¹⁵¹ Annexe 3, n°56.1 à 56.8.
- ¹⁵² Annexe 3, n°59.7, 63.5, 69.47.
- ¹⁵³ Annexe 3, n°51.1 et suiv., en particulier n°51.12.
- ¹⁵⁴ Annexe 3, n°69.21.
- ¹⁵⁵ Annexe 3, n°46.14.
- ¹⁵⁶ Annexe 3, n°52.2, 54.4, 62.5, 69.44.
- ¹⁵⁷ Annexe 3, n°69.20.
- ¹⁵⁸ Annexe 3, n°69.36.
- ¹⁵⁹ Annexe 3. Petite cuisine : n° 69.47. Cuisine du capitaine : 68.17. Forge : 63.5. Prison : 68.51, 69.99.
- ¹⁶⁰ Voir note 6.
- ¹⁶¹ Follain-Pitte 2006-2. Les auteurs l'ont cependant interprété comme une grande salle.
- ¹⁶² Follain-Pitte 2005 et 2006, p.50, émettent l'hypothèse d'une porte originelle, mais cette interprétation ne peut être retenue, comme on le verra plus loin.
- ¹⁶³ Impey 1993, p.XXXX.
- ¹⁶⁴ Le lithographe Engelmann a reproduit cette planche à l'envers dans les *Voyages Pittoresques et romantiques*.
- ¹⁶⁵ Follain-Pitte 2006-2, p.49, remarquent ce détail bizarre, suggérant l'existence d'un sous-sol, d'ailleurs représenté en coupe par Duchesne, et mentionné par Rever 1821. Il n'en est cependant pas question dans les comptes, mais ceci ne saurait constituer une preuve.
- ¹⁶⁶ Annexe 3, n°63.1.
- ¹⁶⁷ Annexe 3, n°46.10.
- ¹⁶⁸ Annexe 3, n°63.3.
- ¹⁶⁹ Éric Follain et Dominique Pitte ont interprété cette porte comme la porte d'origine de ce qu'ils supposent être la grande salle. Or l'iconographie est suffisamment précise pour montrer que cette porte fut réalisée par simple suppression de l'appui inférieur de l'ancienne fenêtre ; les colonnettes latérales furent maintenues, se trouvant ainsi « accrochées en l'air ». Mention de cet accès au XIV^e siècle : Annexe 3, n°67.2, 67.3.
- ¹⁷⁰ Annexe 3, n°69.65, 69.64, 69.100.
- ¹⁷¹ Annexe 3, n°69.86.
- ¹⁷² Annexe 3, n°51.2.
- ¹⁷³ Mesqui-Toussaint 1990.

¹⁷⁴ Mallet 1991.

¹⁷⁵ Torigny 1872, p.331-332.

¹⁷⁶ Stratford 2005.

¹⁷⁷ Annexe 3, n°55.2, 64.18.

¹⁷⁸ Annexe 3, n°56.9, 56.10, 56.11, 58.13.

¹⁷⁹ Annexe 3, n°67.2, 69.64.

¹⁸⁰ De Bouard 1979, p.79. Le grand archéologue, convaincu par la littérature anglaise de l'époque (Faulkner, Wood) que le modèle le plus répandu était à l'époque le *upper hall building* (bâtiment à grande salle de premier étage) alla malheureusement jusqu'à nier l'évidence architecture suivant laquelle le portail du rez-de-chaussée est bien à sa place originelle, de même que la fenêtre monumentale de pignon qui le surmonte. Ce sujet a été totalement renouvelé par Blair 1993, Impey 1993. Voir sur ce sujet Impey 1993, p.85, qui articule en note 17 une bonne démonstration très argumentée réfutant la thèse de Bouard. Malheureusement, celle-ci est reprise sans vérification dans la plupart des études archéologiques françaises consacrées depuis 1979 aux ensembles palatiaux et résidentiels normands.

¹⁸¹ Impey 1993. Sur *chamber-blocks* et *halls*, voir Blair 1993.

¹⁸² Annexe 3, n°69.60, 69.64, 69.71, 69.87, 69.94, 69.101, 69.103.

¹⁸³ Hébert-Pruja 1999, p.17.

BIBLIOGRAPHIE

Ashbee 2004

J. Ashbee, "The chamber called *Gloriette* : living at leisure in thirteenth- and fourteenth-century castles", *Journal of the British Archaeological Association*, t.157, 2004, p.17-40.

Bates 1998

D. Bates, *Regesta Regum Anglo-Normannorum. The Acta of William I, 1066-87*, Clarendon Press, 1998.

Babelon-Rémy 1999

J.-P. Babelon, Chr. Rémy, « Les châteaux de Bourdeilles », *Congrès Archéologique de France, 156^e session, Périgord, 1998*, Paris, 1999, p.119-142.

Beaurepaire 1880

Ch. De Robillard de Beaurepaire, « Lillebonne. Renseignements puisés dans les anciens comptes », *Bulletin de la Commission départementale des Antiquités de la Seine-Inférieure*, t.V, 1880-1881, p.333-341.

Blair 1993

J. Blair, « Hall and Chamber : English Domestic Planning 1000-1250 », *Manorial Domestic Buildings in England and Northern France*, ed. G. Meirion-Jones et M. Jones, Londres, 1993, p.1-21 (The Society of Antiquaries of London, Occasional Papers, vol.15).

Bost 1987

Ch.-M. Bost, *Les seigneurs de Lillebonne*, Luneray, 1987.

Bousson de Mairet 1856

E. Bousson de Mairet, *Histoire d'Arbois*, Arbois, 1856..

Brognard 1930

M.Brognard, *Guide de l'excursion à Lillebonne de la Société normande d'études préhistoriques*, Lillebonne, 1930.

Brown-Colvin-Taylor 1963

R. A. Brown, H. M. Colvin, A. J. Taylor, *The History of the King's Works*, 2 vol., Londres, 1963

Charma 1862

A. Charma, « Sur le mot Gloriette et toutes ses significations », dans *Bulletin de la Société des Antiquaires de Normandie*, t.2, 1862-1863, p.265-66

Châtelain 1981

A. Châtelain, «La nouvelle architecture militaire du XIIIe siècle en Ile-de-France», *Liber Castellorum*, Zutphen, 1981, p.66-75.

Corbellari 2001

A. Corbellari, « Le dehors et le dedans dans *La Prise d'Orange* », *Le Moyen Âge*, t.CVII, 2001-2, p.239-252.

Corvisier 2007

Chr. Corvisier, « La tour maîtresse du château de Beaugency, dite « Tour de César », *Bulletin Monumental*, t.165, 2007.

De Boüard 1979

M. de Boüard, *Le château de Caen*, Caen, 1979

De Raemy 2004

D. de Raemy, *Châteaux, donjons et grandes tours dans les États de Savoie (1230-1330). Un modèle : le château d'Yverdon*, t.I et II, Grandson, 2004.

Delisle 1856

L. Delisle, *Catalogue des actes de Philippe-Auguste*, Paris, 1856.

Delisle Berger 1920

L.Delisle (+), E. Berger, *Recueil des actes de Henri II*, t.II, Paris, 1920.

Eyton 1878-1974

R.W. Eyton, *Court, Household and Itinerary of King Henry II*, Hildesheim-New York, 1974 (rééd. de l'éd. de 1878),

Follain 1998

É. Follain, « Lillebonne gallo-romain », *Archéologia*, n°351, déc. 1998, p.56-65.

Follain-Pitte 2005

É. Follain, D. Pitte, « Le château médiéval de Lillebonne », *Patrimoine normand*, n°56, nov.2005-janv.2006, p.60-65.

Follain-Pitte 2006-1

É. Follain, D. Pitte, « Le château médiéval de Lillebonne. Une étude critique de quelques représentations de la forteresse au XIXe siècle (suite) », *Patrimoine normand*, n°57, fév.-avr. 2006, p.64-69.

Follain-Pitte 2006-2

É. Follain, D. Pitte, « Lillebonne. Le château restitué », *Archéologia*, n°430, fév. 2006, p.47-53.

Garreta 1900

M. Garreta, « Lillebonne. Clef de voûte armoriée », dans *Bulletin de la Commission des Antiquités de la Seine-Inférieure*, t.XI, 1900, p.373-377.

Godefroy 1885

A. Godefroy, *Dictionnaire de l'ancienne langue française*, t.IV, Paris, 1885,

Hagopian van Buren

A. Hagopian van Buren, « Reality and Literary Romance in the Park of Hesdin », *Dumbarton Oaks Colloquium on the History of Landscape Architecture*, 9, Washington, D.C., 1986.

Hébert-Pruja 1999

D. Hébert, J.-Cl. Pruja, *Mémoires en images. Lillebonne*, Joué-les-Tours, 1999.

Houlbreque 1980

G. Houlbreque, *Les châtelainies de Lillebonne et de Gravenchon*, Rouen, CRDP, Rouen, 1980.

Impey 1993

E. Impey, « Seigneurial Domestic Architecture in Normandy, 1050-1350 », *Manorial Domestic Buildings in England and Northern France*, ed. G. Meirion-Jones et M. Jones, Londres, 1993, p.82-120 (The Society of Antiquaries of London, Occasional Papers, vol.15).

La Roque 1662

G.-A. de La Roque, *Histoire généalogique de la Maison d'Harcourt*, Paris, 1662, 4 tomes.

Le Maho 1978

J. Le Maho, « Le domaine ducal de Lillebonne : survivance d'un fisc carolingien ? », dans *Au Pays des Calètes*, n.s., n°2, Mai 1978, p.6-12.

Le Maho 1989

J. Le Maho, « Lillebonne. L'époque médiévale », dans *Lillebonne 1989*, p.80-98.

Le Maho 2001

J. Le Maho, *L'enceinte fortifiée de Notre-Dame-de-Gravenchon (Seine-Maritime), XI^e-XIII^e siècle*, Rouen, 2001.

Léchaudé d'Anisy 1846

M. Léchaudé d'Anisy, « *Magni rotuli scaccarii Normandiae sub regibus Angliae* », *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, 2^e série, 5^e volume, 1846.

Lenoir 1907

Dom Lenoir, *Preuves généalogiques de la Maison d'Harcourt*, publiées par M. le Marquis d'Harcourt, Paris, 1907.

Les cronicques de Normandie

Les cronicques de Normandie, s.l.n.d. B.n.F. Gallica : Notice Gallica : FRBNF40074015

Lillebonne 1989

Lillebonne des origines à nos jours, Lillebonne-Mairie, 1989.

Lillebonne 2001

Lillebonne au temps des Gallo-Romains, Musée municipal, Lillebonne, 2001.

Macinnes 1982

J. W. Macinnes, « Gloriette : the fonction of the tower and the name in the *Prise d'Orange* », *Olifant*, t.10, 1982-83, p.24-40.

Mallet 1991

MALLET (J.), *Le château d'Angers*, Nantes, 1991 (*Images du Patrimoine*)

Mesqui 1986

J. Mesqui, « Histoire monumentale de la ville et du château de Sully-sur-Loire », *Histoire de Sully-sur-Loire*, Roanne, 1986, p.103-163.

.Mesqui-Toussaint 1990

J.Mesqui, P.Toussaint, « Le château de Gisors aux XIIe et XIIIe siècles », *Archéologie Médiévale*, t.XX, 1990, p.253-317.

Mesqui 1991

J.Mesqui, *Châteaux et enceintes de la France médiévale. De la défense à la résidence*, t.I, Paris, 1991.

Mesqui 1993

J. Mesqui, «Le palais comtal de Provins», dans *Bulletin Monumental*, 1993, II, p.321-355.

Mesqui 1994

J. Mesqui, «Les programmes résidentiels du château de Coucy du XIII^e au XVI^e siècle», *Congrès Archéologique de France*, 148^e session, 1990, Paris, 1994, p.207-247.

Mesqui 2007

J. Mesqui, *Le château de Tancarville*, Histoire et architecture, Paris, 2007.

Nodier-Taylor-De Cailleux 1820

Ch. Nodier, J. Taylor, Alph. De Cailleux, *Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France (Haute-Normandie, Seine-Inférieure, Eure)*, Paris, vol.1, 1820.

Orderic Vital 1825

Orderic Vital, *Histoire de Normandie*, traduite par M. Guizot, Paris, 1825-1827.

Penna 2000

B. Penna, *Les Manuscrits de Louis-François Lesage (1762-1851)*, Caudebec-en-Caux, 2000

Petit-Dutaillis 1894

Ch. Petit-Dutaillis, *Étude sur la vie et le règne de Louis VIII*, Paris, 1894

Ravaux 1986

J.-P. Ravaux, *Châtillon-sur-Indre, son château, son église*, Châtillon-sur-Indre, 1986.

Rémy 2001

Chr. Rémy, « Châluçet et les châteaux de Maître Géraud de Maulmont », *Bulletin Monumental*, t.159, 2001, p.113-141.

Rever 1821

Fr. Rever, *Mémoire sur les ruines de Lillebonne*, Évreux, 1821.

Séraphin 2001

G. Séraphin, « Les fenêtres médiévales : État des lieux en Aquitaine et en Languedoc », dans *La maison au Moyen Âge dans le Midi de la France*, Actes des journées d'études de Toulouse, 2001, p.145-201.

Stratford 2005

N. Stratford, « Le Petit-Quevilly, peintures murales de la chapelle Saint-Julien », dans *Congrès Archéologique de France*, 161^e session-2003, Paris, 2005, p.133-146.

Torigni 1872

Chronique de Robert de Torigni, abbé du Mont-Saint-Michel, publiée d'après les manuscrits originaux par Léopold Delisle, 2 vol. Paris, 1872

Vallery-Radot 1966

J. Vallery-Radot, «Le donjon du Château de Lillebonne », *Mélanges offerts à René Crozet*, Poitiers, 1966, p.1105-1113.

Weir 1999

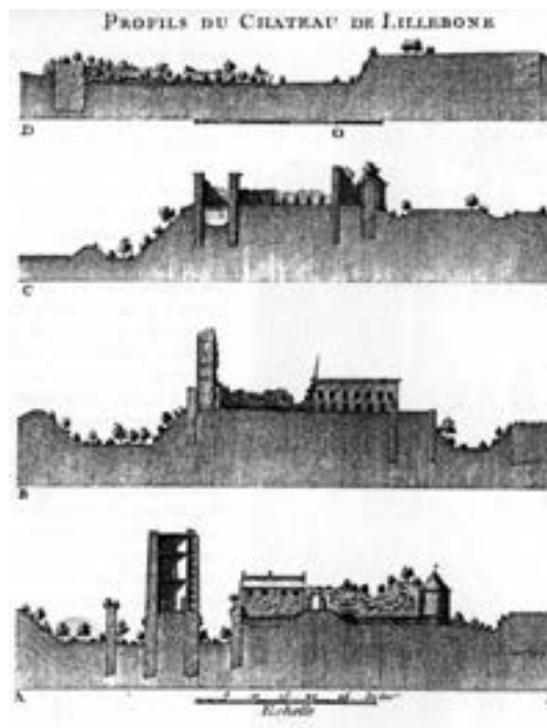
A. Weir, *Britain's Royal Family: A Complete Genealogy*. London, U.K.: The Bodley Head, 1999.

Wood 1983

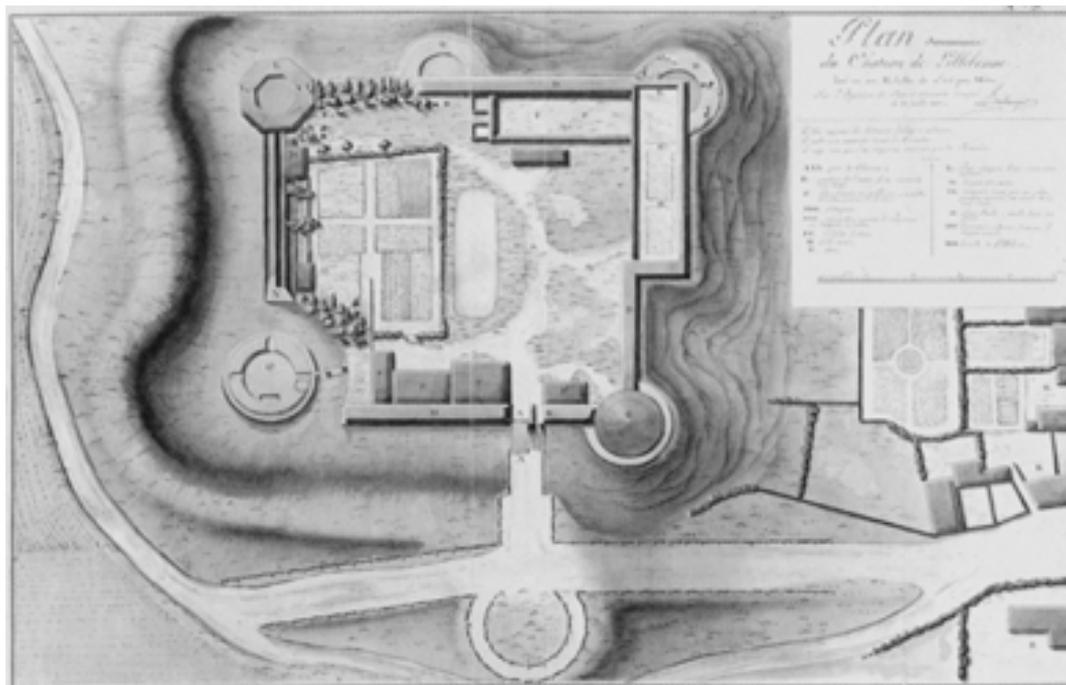
M. Wood, *The Englis Mediaeval House*, Londres, 1^{ère} éd. 1965, ici éd. De 1983.

ANNEXE 1 : Plans et représentations anciennes du château

1. **1762** : Plans et coupes par Duchesne, ingénieur des Ponts et Chaussées de la Généralité de Normandie (Comte de Caylus, *Recueil des antiquités égyptiennes, étrusques, grecques, romaines et gauloises*, Paris, 1752-1769, t.6, p.393-396) ; BNF. Estampes, Ve 2, fol. 71. Ce plan et ces coupes constituent l'un des documents les plus intéressants sur Lillebonne dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, avant la réurbanisation de l'ancien *castrum*.



2. **1807** : Plan sommaire daté du 30 juillet 1807, dressé par Le Boulenger, ingénieur des Ponts et Chaussées (Bibliothèque municipale de Rouen, ms Y3). Ce plan, assez fantaisiste, n'en fournit pas moins d'intéressants détails sur la façon dont l'ancien château était occupé au début du XIX^e siècle. Il est à mettre en relation avec la vue n°18.



3. **1848** : Vue du château depuis le sud. À gauche, la tour Saint-Pierre, à droite les restes de la tour Gloriette. Au second plan, la tour maîtresse et les restes de la tour octogonale, mal interprétés. Lithographie de ??? (*Lillebonne*, couv.)



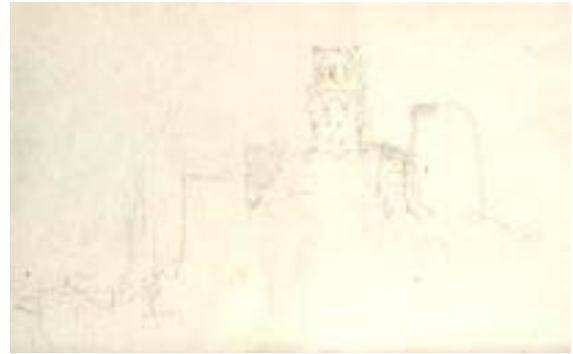
4. **Vers 1848** : Vue du château depuis le sud. De gauche à droite, la tour Saint-Pierre, les ruines de la tour Gloriette et la tour octogonale. Au second plan, les bâtiments du XVIII^e siècle et la tour maîtresse. Dessin de Charpentier (*Lillebonne* 1989, p.93)



5. **1828** : Vue du château depuis le sud-est. De gauche à droite, les restes du bâtiment résidentiel sud, la tour octogonale, et la tour maîtresse. Dessin anonyme du manuscrit Lesage (Penna 2000, n°126)



6. **Vers 1830** : Vue du château depuis le sud-est. Esquisse de Joseph Mallord William Turner (Carnet d'esquisses « Tancarville and Lillebonne » ; Tate Gallery, Finberg n°CCLIII 36)



7. **Vers 1830** : Vue du château depuis le sud-est. Esquisse de Joseph Mallord William Turner (Carnet d'esquisses « Tancarville and Lillebonne » ; Tate Gallery, Finberg n°CCLIII 39 a)



8. **1814** : Vue du château depuis le nord-est. Dessin de Lesueur (Musée du Havre)



9. **Vers 1867** : Photographie prise depuis l'est. De gauche à droite, la tour Carrée, la courtine est, la porte percée en 1832 et la terrée franchissant le fossé, puis la tour maîtresse (Hébert-Pruja, p.17)



10. **Vers 1830** : Vue du château depuis le nord-est. Esquisse de Joseph Mallord William Turner (Carnet d'esquisses « Tancarville and Lillebonne » ; Tate Gallery, Finberg n°CCLIII 45)



11. **1831-1841** : Vue du château depuis le nord-est. Aquarelle de William Callow (1812-1908), vendue aux enchères le 16 novembre 2003 par BURCHARD GALLERIES INC, International Estate Antiques & Fine Art Auctioneers, 2528 30th Avenue North - St. Petersburg, Florida 33713.



12. **Avant 1845** : Vue du château depuis le nord-est. Gravure de Charles Knight (1791 – 1873), publiée dans Ch. Knight, *Old England: A Pictorial Museum of Regal, Ecclesiastical, Baronial, municipal and Popular Antiquities*, London, 1845, 2 vol., fig.345. On reconnaît la courtine est et la porte percée en 1832, avec au-devant la terrée franchissant le fossé.



13. **1828** : Vue de la tour maîtresse depuis le nord. Dessin de l' *Album de la Commission départementale des Antiquités de Seine-Inférieure*, t.2, p.44 (Héliot, p.1110)



14. **1821** : Le fossé de la tour maîtresse depuis le nord. Au premier plan, pile du pont ; au second plan, la tour octogonale, ici transformée en une tour rectangulaire. Dessin de L.Athalin, lithographié par Englemann (Nodier-Taylor-De Cailleux 1820, pl.32)



15. **Vers 1830** : Vues du château depuis le nord-ouest. Cette esquisse est composée de deux dessins. À gauche, la vue depuis le nord-est, avec, de gauche à droite, la tour maîtresse, les bâtiments de la courtine nord avec la porte du château, puis la tour Saint-Pierre et, en fond, les ruines de la tour octogonale. Sur la droite, vue du château prise depuis le nord-nord-ouest. Esquisse de Joseph Mallord William Turner (Carnet d'esquisses « Tancarville and Lillebonne » ; Tate Gallery, Finberg n°CCLIII 34a)



16. **1828** : Vue du château depuis l'ouest. De gauche à droite la grosse tour, la tour Saint-Pierre, la courtine occidentale. En retour, l'extrémité de la grande salle, puis le bâtiment résidentiel sud. Le dessin un peu maladroit figure la tour Saint-Pierre en retrait de la courtine ouest. Dessin anonyme du manuscrit Lesage (Penna 2000, n°127).



17. **Avant 1820** : Intérieur du bâtiment résidentiel sud, vu depuis l'ouest. Lithographie d'Englemann d'après dessin d'Alexandre Évariste Fragonard (Nodier-Taylor-De Cailleux 1820, pl.30)



18. **1807** : Vue intérieure du château de Lillebonne, prise depuis l'ouest par l'ingénieur Le Boullenger. À gauche, les bâtiments de la courtine nord. Au fond à gauche la tour maîtresse ; à droite, les ruines de la tour octogonale. À droite au premier plan, l'extrémité du bâtiment résidentiel sud. (Bibliothèque municipale de Rouen, msY3)



21. **1823** : Vue des ruines du bâtiment résidentiel ouest (au premier plan), du bâtiment sud (au second plan) et de la tour octogonale. Dessin de Jules Dumas, lithographié par Langlumé (*Lillebonne*, p.89)



19. **.Avant 1822** : Vue des bâtiments résidentiels sud, par Cotman (J.S. Cotman, *Architectural Antiquities of Normandy*, notices par D. Turner, 2. vol., Londres, 1822 ; vol.II, p.67).



22. **1828** : Vue du bâtiment résidentiel sud. Dessin anonyme du manuscrit Lesage (Penna 2000, n°125).



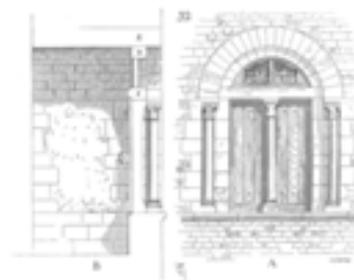
23. **1821** : Vue d'une fenêtre de la camera par François Rever (Rever 1821, fig.1)



20. **1820** : Vue des ruines du bâtiment résidentiel ouest (au premier plan), du bâtiment sud (au second plan) et de la tour octogonale. Dessin de Truchet lithographié par Engelmann (Nodier-Taylor-De Cailleux 1820, pl.29)



24. **1856** : Élévation et coupe d'une fenêtre du bâtiment résidentiel dans le *Dictionnaire raisonné de l'Architecture française*



ANNEXE 2 :

Donation du château à Renaud de Dammartin (1185-1187)

Source : *British Library, ms. Add. Charters 11233 (1)*

Henricus Dei gratia Rex Anglorum, dux Normannorum et Aquitanorum et comes Andegavorum, Archiepiscopis, Episcopis, Abbatibus, Comitibus, Baaronibus, justitiis, vicecomitibus et omnibus baillivis et fidelibus suis salutem. Sciatis me dedisse et presenti carta mea confirmasse Reginaldo de Domnomartino Lislebone cum castello et omnibus pertinentiis suis et cum foresta ad predictam terram adiacente, sibi et heredibus suis, ad tenendum de me et heredibus meis in feodum et hereditagium pro homagio et servicio suo. Quare volo et firmiter precipio quod dictus Ragnaudus et heredes sui habeant et teneant predictam terram de Lislebone cum castello et omnibus pertinentiis suis et cum dicta foresta ad predictam terram adiacente de me et heredibus meis bene et in pace libere et quiete et integre et honorifice in bosco et plano, in viis et semitis, in pratis et pascuis et aquis et molendinis et cum omnibus aliis rebus ad predictam terram pertinentibus.

Testibus G[aufrido] filio et cancellario meo. P. abbate de K. Guillel[mo] marescallo. Mauric[i]o de Croon. Ric[ardo] de Hum[etis]. Rob[erto] de Bretol[i]o. Bald[ui]no de Betan[cour]. Galt[erio] Pipard[i]. Gisleb[erto] filio Rei[n]fredi.

Apud Chinonem.

Datation de la charte :

La charte peut être datée de façon croisée par la liste des témoins et le lieu de délivrance. Geoffroy, fils d'Henri II, devint chancelier en 1181 au plus tard (Delisle-Berger, I, p.104). Maurice de Croon (ou de Craon), mourut en 1187 (Delisle-Berger, I, p.406). Gilbert fils de Reinfrid est mentionné en 1184 (Delisle-Berger, I, p.376). Enfin Richard de Hommet, connétable d'Henri II, mourut en 1177 ou 1179 ; mais son petit fils s'appelait aussi Richard, et testa dans une charte de 1186 (Delisle-Berger, I, p.430).

L'itinéraire d'Henri II (Eyton 1974, p.232-239), place deux séjours de Henri II à Chinon dans ces années : l'un en avril 1180, l'autre en avril 1181. Ces dates sont cependant sujettes à caution. En effet, Eyton date de 1181 la charte donnée de Chinon pour Gauthier, huissier de la Chambre, publiée par Delisle-Berger sous le n°DCCXL avec un intervalle de dates de 1181-89. Cette charte, et la précédente dans le recueil de Delisle en faveur du même Gauthier, furent souscrites par Geoffroy le chancelier, Richard de Humet, Maurice de Croon, Guillaume le Maréchal, Gilbert Pipard, Gilbert fils de Reinfrid et Guillaume, doyen de Mortain. La similitude avec les témoins de la charte en faveur de Dammartin est saisissante ; on note cependant que ce n'est pas Gilbert, mais Gauthier Pipard qui est mentionné dans cette dernière. Y-at-il eu erreur du copiste ? On peut s'interroger ; en tout cas, Gilbert Pipard était un témoin fréquent – en 1180 il avait la garde du château d'Exmes (Delisle-Berger, I, p.376). Un Gautier Pipard est mentionné dans les rôles de l'Échiquier de Normandie de 1195 à 1207, mais il n'est pas certain qu'il s'agisse du même (Léchaudé-d'Anisy 1846, p.48, 79, 129, 185).

Henri II était à Chinon de façon certaine en 1182 (Delisle-Berger, n°433, 440-442) ; mais il put y faire bien d'autres séjours jusqu'à son décès au château en 1189.

Il est donc certain que la charte intervint entre 1181 et 1187 ; cependant, on peut penser que la date doit être fixée plutôt entre 1185 et 1187. En effet, Renaud de Dammartin n'apparaît dans la vie publique, en tant que signataire de chartes avec son père, qu'en 1185 (voir Archives Départementales de l'Oise, H 249, confirmation d'une donation à la collégiale de Saint-Martin aux Bois) ; il passe avec son père au service de Henri II, en Angleterre à partir de 1186 (The Great Role of the Pipe, vol.36 et 37).

ANNEXE 3 :

EXTRAITS DE COMPTES D'ŒUVRES

I - REGROUPEMENT TOPOGRAPHIQUE DES MENTIONS COMPTABLES

CHÂTEAU

1.1. 1532 :

- 1.1.1. *Item dient que pour les repparacions et entretènement dudit chasteau de Lislebonne, moullins, pour halles et autres edifices peut appartenir pour chascun an la somme de trois cens livres ; et quiouldroit rediffier ledit chasteau de Lislebonne et le mettre en estat deu pourroit couster plus de trente mil livres : iii^e L. (ADSM, 1ER 445/16)*

2. GROSSE TOUR

2.1. 1361-62 :

- 2.1.1. À Garnier, maître plombier de Saint-Wandrille, pour avoir plombé le « pommeau » de la grosse tour.
2.1.2. À un peintre de Harfleur pour avoir peint la bannière de la tour. On forge un mat pour la bannière.

2.2. 1383-84 :

- 2.2.1. À Roger de Mironel, maître charpentier, paiement pour un entrait entre la cheminée et la 2^e joue de celle-ci.
2.2.2. À Jean le Plâtrier, couvreur et plâtrier, paiement pour la construction d'une cheminée en la grosse tour.

2.3. 1385-86 :

- 2.3.1. À Roger de Mironel charpentier, paiement pour avoir mis en la grosse tour 16 pendants, 17 soliveaux, et pour avoir refait le plancher partout où c'est nécessaire.
2.3.2. À Roger de Mironel, charpentier, paiement pour avoir redressé et remis d'aplomb des chevrons de la tour menaçant de tomber, et pour avoir installé une « courbe » et une « branche » pour les soutenir. Pour avoir fait aussi une porte par où l'on va sur le hourd (la « guirlande »=*gaillande*), et refait l'autre. Pour avpor fait une gouttière près des cheminées. Pour avoir fait une pendant, l'avoir fixé en un soliveau, ce pendant étant totalement pourri.
2.3.3. Sciage de 17 soliveaux de 22 pieds de long, et de 60 planches, les premiers pour la charpente, les autres pour le plancher de la tour.
2.3.4. À Simon du Bec et à Guillaume Fenart, couvreurs d'essende, paiement pour la couverture de la tour de 5000 tuiles d'essende.

2.4. 1388-89 :

- 2.4.1. À Rogier de Mironel charpentier, paiement de mise en place de planches sur la grosse tour partout où il en faut.
2.4.2. À Roger de Mironel charpentier, paiement pour mise en place de 24 soliveaux, 24 pendants fixés sur ces soliveaux ; réfection du plancher et des deux portes ; rechevillage de toute la charpente mise à mal par la dernière tempête, et en risque de tomber.
2.4.3. À Roger de Mironel, charpentier, paiement pour avoir en outre remplacé 2 autres soliveaux et 2 pendants, et pour avoir redressé des pièces de bois (non identifiées).
2.4.4. À Simon du Bec et à Guillaume Fenart couvreurs d'essende, paiement pour couverture de la grosse tour de 22.000 tuiles d'essende.
2.4.5. Achat de 24 chênes pour faire les 24 soliveaux.
2.4.6. Achat de clou pour le plancher et les limandes de la tour.
2.4.7. Achat d'une cinquantaine de planches employées pour le hourdis de la tour.

2.5. 1392-93 :

- 2.5.1. À Jean le Plâtrier et à Jean de Clatot couvreurs d'essende, paiement pour couverture de la grosse tour de 22.000 tuiles d'essende.

2.6. 1395-96 :

- 2.6.1. À Rogier de Mironel charpentier, paiement pour la réfection de tout le couronnement de la tour (à double couronnement) ; pour y mettre 48 soliveaux et y fixer 41 pendants aboutissant au mur de la tour ; pour resserrer tout le reste.
2.6.2. Paiement pour clous employer à clouer la « houche et couronneis ».
2.6.3. Paiement de graisse pour graisser les câbles servant à monter le bois.
2.6.4. Paiement de corde pour lier les échafaudages.

2.7. 1408-09 :

- 2.7.1. À Jean de Mironel charpentier, paiement pour deux grandes portes en la grosse tour.
2.7.2. Sciage de bois dont ont été faites les portes, les barres et limandes.
2.7.3. Achat de 4 bandes de fer pesant 30,5 livres.

- 2.7.4. Achat de 2 serrures et deux tourouls de fer, et des crampons nécessaires, pour les deux portes de la tour.
- 2.8. 1416-17 :**
- 2.8.1. Paiement de 7200 lattes pour couvrir la grosse tour, dont la couverture d'essende avait été enlevée par crainte d'incendie.
- 2.8.2. Paiement de 7 milliers de tuile prises sur la maison de Guillaume Heudouin, et des ouvriers pour descendre cette tuile du toit de la maison.
- 2.8.3. Paiement de 28 noues pour couvrir les deux « muetes » de la tour.
- 2.8.4. Aménagement de 14 milliers de tuile venant de la halle au blé, de bois à lattes, et de plâtre, ce dernier pour faire la cheminée de la tour.
- 2.8.5. Levage de 22 milliers de tuiles en plusieurs fois en haut de la tour, et découverte de la halle au blé.
- 2.8.6. Achat de 12 milliers de clou à latte pour lasser la tour.
- 2.8.7. Achat de 12 autres milliers
- 2.8.8. Achat de clou pour clouer les coins sur les chevrons, détériorés par la pourriture.
- 2.8.9. Achat d'autre clou pour la même cause, pour mieux tenir la latte sur les chevrons.
- 2.8.10. Autre achat de clous pour « parlatte ».
- 2.8.11. À Jehan Descamps, couvreur, paiement pour avoir aidé à couvrir de 23 milliers de tuile, noues et faitiers sur la grosse tour, les salles et étables, et avoir descendu la tuile de la halle au blé ; pour avoir aidé à construire la cheminée et à réparer le mur touché par la foudre.
- 2.8.12. Idem à quatre autres couvreurs.
- 2.8.13. Achat de corde pour faire les échafaudages de la cheminée.
- 2.9. 1429-30 :**
- 2.9.1. Paiement à un maçon pour avoir remaçoné les seuils en la tour du « dongon ».
- 2.9.2. Le « dongon » est exclu des travaux de couverture réalisés cette année.
- 2.9.3. Achat de clou pour l'entrée de la grosse tour.
- 2.10. 1532 :**
- 2.10.1. *Item depposent qu'ilz ont vraye cognoissance que esdites chastellenies de Lislebonne et Gravenchon y a apparence d'avoir autrefois eu chasteaulx et places fortes qui ont esté démollyez et ruinez du temps des guerres. Reste une grosse haulte et forte tour qui est encores en essence audit lieu de Lislebonne. (...).* (ADSM, 1ER 445/16)
- 2.11. 1536 :**
- 2.11.1. À Guillaume Gimay, couvreur de tuille, pour reste et parpaiement de l'aleu fait à luy par monsieur le baillly et autres officiers de Lislebonne, pour couverture des halles et couverture de la grosse tour de Lislebonne, et pour pierre et caux et sablon, dix livres (...).(ADSM, 1ER 516)
- 2.12. 1596 :**
- 2.12.1. *Plus païé par ledit comptable à Jehan Gannet maître masson pour avoir desbouché et remaçoné plusieurs caches secretz trouvés dans la grosse tour dudit Lislebonne par lesquelles estoit facile surprendre icelle, suivant l'ordonnance et instruction du ii juing 1596 et ordre de paiement la somme de i[#] xxxv s.* (ADSM, 1ER 445/14)

3. PONT DE LA GROSSE TOUR

- 3.1. 1383-84 :**
- 3.1.1. À maître Roger de Mironel, paiement pour refaire le plancher du pont de la grosse tour.
- 3.1.2. Sciage de 24 planches pour faire le plancher du petit pont.
- 3.1.3. Reforgeage des deux bandes du petit pont et clous pour le grand pont.
- 3.1.4. À Roger de Mironel charpentier, paiement pour refaire le pont volant, avec essieux, racineaux, contrepoids
- 3.2. 1392-93 :**
- 3.2.1. À Roger de Mironel charpentier, paiement pour réparer le pont de la grosse tour.
- 3.3. 1394-95 :**
- 3.3.1. À Roger de Mironel charpentier, paiement pour avoir refait tout à neuf le pont de la grosse tour. Il aura 44 pieds de long et 11 pieds de large.
- 3.3.2. À Rogier de Mironel charpentier, paiement pour avoir fait à neuf un « faux pont » au pont de la grosse tour.
- 3.3.3. À un maréchal, paiement pour la confection d'un « beuf », la rénovation d'un autre, la mise en place de trois bandes de fer, et la réparation des chaînes du petit pont.
- 3.3.4. Paiement pour le nettoyage de l'assiette de la retombée du pont-levis (enlèvement terres et pierres).
- 3.4. 1429-30 :**
- 3.4.1. Achat de deux fiches et un touroul pour le pont de la grosse tour.
- 3.4.2. Achat de 40 livres de fer pour mettre en place des chausse-trappes et chevilles de fer, ainsi que des pentures, sur les travers du pont du « dongon » pour la sûreté de celui-ci.
- 3.4.3. Achat de deux bandes à croc pour pendre un râtelier sous le pont de la grosse tour.

4. ÉCURIE ET ÉTABLES

- 4.1. 1360-61 :**

- 4.1.1. Achat d'une serrure pour l'écurie.
- 4.1.2. Paiement pour la réfection des fenêtres de l'écurie.
- 4.2. 1383-84 :**
 - 4.2.1. À Roger de Mironel charpentier, paiement pour avoir refait les chambres de l'écurie, ceci comprenant :
 - Un sommier en l'étable à chevaux pour soutenir les soliveaux, avec le renforcement des autres sommiers ; la mise en place d'un poteau plat et d'une console ; la réfection de la cloison d'ente les chambres, en y mettant un poteau plat, fixé aux poutres horizontales ; la mise en place d'une douzaine de soliveaux, etc. ;
 - La réfection du porche des chambres, en y mettant les poutres nécessaires.
 - 4.2.2. À Jean le Plâtrier, paiement pour avoir découvert et recouvert les chambres de l'écurie.
 - 4.2.3. À Robin Dugart et Jean de la Barre, maçons, paiement pour refaire l'entablement des chambres de l'écurie sur toute la longueur regardant la cour, et d'y faire une ouverture carrée par laquelle l'on distribuera l'avoine pour les chevaux ; et faire diverses réparations et renforcements de charpente.
 - 4.2.4. À Robin Dugart, maçon, paiement pour avoir refait la cheminée de la chambre de l'écurie **du côté de la grosse tour**, remplacé l'une des jambes et l'arche de la cheminée, renforcé l'autre jambe, refait le contrecœur, et remaçoné le tuyau.
 - 4.2.5. À Rogier de Mironel charpentier, paiement pour redresser la cheminée **du côté de la grosse tour**.
 - 4.2.6. Achat de tuile (3 milliers) pour recouvrir les chambres de l'écurie.
 - 4.2.7. À Jean le Plâtrier et à Johan de Clatot, paiement pour la réfection du degré des chambres de l'écurie, l' « oriol » (oriol ?) de ces chambres, et la cloison entre les deux chambres, ainsi que la petite chambre où l'on met l'avoine.
- 4.3. 1384-85 :**
 - 4.3.1. Achat de 50 planches de hêtre pour faire le plancher de l'écurie.
- 4.4. 1388-89 :**
 - 4.4.1. Achat de 50 faïtiers employés sur les étables près de la grosse tour.
 - 4.4.2. À Jean Bergnart, maçon, paiement pour avoir construit les 2 cheminées de la chambre de l'écurie tout à neuf.
 - 4.4.3. Achat de chaux pour ces cheminées.
 - 4.4.4. Achat d'une serrure pour la porte près des chambres de l'écurie.
 - 4.4.5. À Simon du Bec et à Guillaume Fénart couvreurs, paiement pour couverture sur l'écurie, découverte à cause du vent.
- 4.5. 1392-93 :**
 - 4.5.1. Achat de plâtre pour enduire les soliers des chambres de l'écurie.
 - 4.5.2. Achat de 3 hêtres pour refaire les mangeoires des chevaux dans les étables.
 - 4.5.3. À Guillaume de la Poulie et à Gillet Sansraison, charpentiers, paiement pour avoir refait les mangeoires et râteliers.
 - 4.5.4. À Jean le Plâtrier et à Jean d'Escamps plâtriers, paiement pour avoir enduit les soliers de l'écurie.
- 4.6. 1394-95 :**
 - 4.6.1. À Simon du Bec, paiement pour avoir recouvert et relatté 9 chevrons et le hourdis de l'écurie.
 - 4.6.2. À Jehan Descamps, couvreur, paiement pour avoir aidé à couvrir de 23 milliers de tuile, noues et faïtiers sur la grosse tour, les salles et étables, et avoir descendu la tuile de la halle au blé.
- 4.7. 1416-17 :**
 - 4.7.1. À Jean Descamps couvreur, pour avoir recouvert de 2 milliers de tuile sur la salle, la porte et les étables.
- 4.8. 1429-30 :**
 - 4.8.1. À Ricart Poulliot charpentier, paiement pour huit portes en l'étable aux chevaux.
 - 4.8.2. Achat de 8 gonds pour les fenêtres des chambres de l'écurie.
 - 4.8.3. Réparation de couverture sur les chambres d'écurie.
 - 4.8.4. Achat de planches pour les fenêtres de la chambre d'écurie.
 - 4.8.5. Achat de deux verres placés l'un en la chambre d'écurie, et l'autre aux **étables devant le « dongon »**.
 - 4.8.6. Réparation de planchers en l'écurie.
 - 4.8.7. À Jehan Lemue charpentier et son fils, paiement pour avoir fait 39 pieds de mangeoires à chevaux installées aux étables des chevaux sous les chambres d'écurie
 - 4.8.8. Achat de 16 pentures de fer et de 10 gonds pour les fenêtres des chambres d'écurie, et pour 8 loquets.

5. PUIITS

- 5.1. 1359-60 :**
 - 5.1.1. Paiement à un maçon pour la construction d'un mur autour du puits pour éviter que le purin n'y entre.
- 5.2. 1385-86 :**
 - 5.2.1. Confection d'un câble pour le puits.
- 5.3. 1394-95 :**
 - 5.3.1. Confection d'un câble pour le puits.
- 5.4. 1416-17 :**
 - 5.4.1. Paiement à un homme pour être descendu dans le puits récupérer deux chiens morts jetés par les gens d'armes.

- 5.4.2. Paiement à un homme pour être descendu dans le puits récupérer le seau qui y était tombé, la chaîne étant cassée.
- 5.4.3. Paiement à un homme pour être descendu dans le puits récupérer un chien mort.
- 5.4.4. Réparation du seau du puits et reclouage des cercles.
- 5.4.5. Paiement à un homme pour être descendu dans le puits récupérer le seau.
- 5.4.6. Paiement pour avoir fait un arbre au treuil du puits.
- 5.4.7. Paiement six jours à deux carriers pour avoir nettoyé le puits et enlevé six grosses pierres qui étaient au fond.
- 5.4.8. Paiement de corde pour enlever les ordures et les pierres.
- 5.4.9. Paiement à un homme pour être descendu dans le puits récupérer le seau et deux cruches de la cuisine du capitaine.
- 5.4.10. Réfection du câble en deux endroits.
- 5.4.11. Paiement à un homme pour être descendu dans le puits pour enlever un chien qui y était tombé, et des ordures.
- 5.4.12. Achat de 80 livres de chanvre pour faire un câble neuf, et façonnage de ce câble.
- 5.4.13. Achat d'une bande de fer pour le seau, et reclouage.
- 5.5. 1429-30 :**
 - 5.5.1. À Guillot Carrel et Jehan Fouquet maçons, paiement pour avoir fait un âtre en la chambre d'empres le puits.
 - 5.5.2. Réfection d'une bande de fer pour le seau.
 - 5.5.3. Achat d'une corde de 107 livres.

6. TOUR « CARRÉE »

- 6.1. 1383-84 :**
 - 6.1.1. À Jean le Plâtrier et à Jean de Clatot, paiement pour avoir recouvert de plâtre la tour Carrée.
- 6.2. 1384-85 :**
 - 6.2.1. À Jean le Plâtrier et à Jean de Clatot, paiement pour avoir mis cinq monts de plâtre sur la tour Carrée.
- 6.3. 1392-93 :**
 - 6.3.1. À Jean le Plâtrier et à Jan de Clatot couvreurs d'essende, paiement pour avoir couvert d'essende les « aleurs » (hourds) de la tour Carrée.
 - 6.3.2. Achat de monts de plâtre pour réparer la tour carrée
- 6.4. 1394-95 :**
 - 6.4.1. Une pièce de la charpente de la vis de la tour est tombée sur le puits.
- 6.5. 1395-96 :**
 - 6.5.1. Achat de clou pour l' « aleur » autour de la tour Carrée.
 - 6.5.2. Achat de bois et débitage pour faire de l'essende à couvrir les « allées » de la tour Carrée.
 - 6.5.3. Fabrication d'essende pour couvrir les « allées » derrière la tour Carrée.
- 6.6. 1416-17 :**
 - 6.6.1. Achat d'une serrue et d'une clef pour la chambre de la tour carrée (prise par le capitaine).
- 6.7. 1429-30 :**
 - 6.7.1. Achat de 8 gonds et 10 paumelles de fer pour la chambre de la tour carrée au « moyen étage ».
 - 6.7.2. À Guillaume le Maçon, paiement pour avoir scellé 8 gonds dans la chambre de la tour carrée, après avoir creusé la pierre pour les recevoir.
 - 6.7.3. Achat de 12 planches de chênes pour les fenêtres de la tour carrée et pour les greniers.
 - 6.7.4. À Ricart Poulliot charpentier, confection de 6 fenêtres en la tour.
 - 6.7.5. Achat de clou pour clouer les fenêtres.
 - 6.7.6. À Ricart Poulliot, paiement pour avoir couvert de planches sur les chambres de la tour carrée.
 - 6.7.7. À Ricart Poulliot charpentier, paiement pour avoir construit une petite dépense en la tour Carrée, en la chambre de parmi.
 - 6.7.8. Achat de fer pour deux pentures à pendre une porte en la dépense de la tour carrée.

7. ALLÉES ENTRE LA TOUR CARRÉE ET LA TOUR GLORIETTE

- 7.1. 1383-84 :**
 - 7.1.1. À Robin Bugart, maçon, paiement d'avoir fondé un poteau des « aleurs » (chemins de ronde) (*bassé un pot ès aleurs*) entre la tour Carrée et la tour Gloriette.
- 7.2. 1388-89 :**
 - 7.2.1. À Roger de Mironel charpentier, paiement d'avoir mis une douzaine de chevrons aux « allées » entre les deux tours.
 - 7.2.2. Achat d'un demi-millier de lattes pour les « allées » entre les deux tours.

8. TOUR GLORIETTE

- 8.1. 1385-86 :**
 - 8.1.1. Achat de 1250 lattes pour latter sur la tour Gloriette.
- 8.2. 1388-89 :**

8.2.1. À Simon du Bec et à Guillaume Fénart couvreurs, paiement pour couverture sur la tour, découverte à cause du vent.

8.3. 1416-17 :

8.3.1. À Jean Descamps, couvreur, paiement pour avoir recouvert deux pans en la tour, où l'incendie avait pris.

9. GALERIES ENTRE LA TOUR GLORIETTE ET LES CHAMBRES MONSEIGNEUR

9.1. 1429-30 :

9.1.1. À Jean le Preudomme plâtrier, couvreur de tuile et d'essende, paiement pour avoir recouvert la galerie d'entre les chambres de Monseigneur et l'entrée de la tour Gloriette, et pour avoir fait de plâtre le plancher du cellier de cette galerie.

10. ALLÉES DE LA CHAMBRE MONSEIGNEUR

10.1. 1383-84 :

10.1.1. À Jean le Plâtrier et à Jan de Clatot, paiement pour avoir fermé les trous des « allées » de la chambre de Monseigneur.

11. CHAMBRE MONSEIGNEUR

11.1. 1359-60 :

11.1.1. À Guillaume le Lièvre charpentier, paiement pour une cloison de planches dans la chambre de Monseigneur, près de son lit, pour faire un grenier à entreposer l'orge.

11.2. 1360-61 :

11.2.1. Achat d'une serrure pour la chambre.

11.3. 1394-95 :

11.3.1. À Roger de Mironel charpentier, paiement pour avoir installé deux chevrons, chacun de 22 pieds de long, **du côté de Seine**, autour de la cheminée.

11.3.2. À Simon du Bec et à Guillaume Fénart couvreurs, paiement pour avoir découvert, recouvert, latté et relatté 9 couples de chevrons **du côté de Seine**, près de la cheminée.

11.4. 1429-30 :

11.4.1. À Jean Descamps, couvreur, paiement pour avoir réparé et relatté sur les chambres de Monseigneur.

11.4.2. À Jean le Preudomme plâtrier, couvreur de tuile et d'essende, paiement pour avoir fait des réparations de plâtre en les chambres Monseigneur.

11.4.3. À Guillot Carrel et Jehan Fouquet maçons, paiement pour avoir réparé le contrecœur de la cheminée de la chambre Monseigneur.

11.4.4. À Colin Larue, Robin d'Oissel, Gervais du Tref, Colin Bernart, Guillemain d'Espoisses, Guillemain Lanclou, Roger son valet et Guillemain Basset, menuisiers, paiement pour avoir fait plusieurs grandes fenêtres aux chambres de Monseigneur, à la grande salle et aux chambres situées au-dessous des salles et dans les basses chambres ; et pour avoir fait des portes en ces lieux et à la cuisine ; et pour avoir fait d'autres fenêtres neuves à la cuisine et ailleurs.

11.4.5. Aménagement de perches pour faire les échafaudages à mettre les tentures dans les chambres de Monseigneur.

11.4.6. Sciage de grosses planches de hêtre de 2,5 pieds de large et 30 pieds de long, pour faire des tables en la grande salle, aux chambres de Monseigneur, et faire dressoirs en la cuisine dedans et dehors, et faire 40 sièges de 20 pieds de long.

12. BASSE CHAMBRE SOUS LA CHAMBRE MONSEIGNEUR

12.1. 1394-95 :

12.1.1. Paiement pour mettre à l'entrée de la basse chambre sous l'auvent un poteau et une traverse sur le maître poteau, et 4 colombes sur l'entrait au pignon par devant, et un chevron au bout du pignon.

12.1.2. À Simon du Bec et à Guillaume Fénart, couvreurs, paiement pour avoir découvert, recouvert et mis des lattes en la petite maison de l'entrée de la basse-chambre auprès du degré de bois montant en la chambre.

12.2. 1429-30 :

12.2.1. Achat de 4 charnières pour les manteaux de la porte de l'entrée de la basse chambre de Monseigneur.

12.2.2. Achat de deux pentures à la basse chambre de Monseigneur.

12.2.3. À Colin Larue, Robin d'Oissel, Gervais du Tref, Colin Bernart, Guillemain d'Espoisses, Guillemain Lanclou, Roger son valet et Guillemain Basset, menuisiers, paiement pour avoir fait plusieurs grandes fenêtres aux chambres situées au-dessous des salles et dans les basses chambres.

12.2.4. À Coline Larue et Gervais du Tref, paiement pour 13 jours à faire les grilles des basses chambres de Monseigneur, et pour deux portes à l'entrée de ces chambres.

- 12.2.5. Matériaux pour cette œuvre.
- 12.2.6. Réparation de 8 pentures des fenêtres des basses chambres.

13. CHAMBRE DE RETRAIT

- 13.1. **1383-84** :
- 13.2. À Roger de Mironel charpentier, paiement pour avoir fait une gouttière sur la cheminée de la chambre du retrait.
- 13.3. **1394-95** :
- 13.3.1. Achat de corde pour lier les échafaudages du retrait de Monseigneur.
- 13.4. **1395-96** :
- 13.4.1. Achat de tuile (6 milliers) pour faire en particulier le retrait des chambres de Monseigneur.

14. CHAMBRES DE PAREMENT

- 14.1. **1383-84** :
- 14.1.1. À Roger de Mironel, charpentier, paiement pour avoir refait le lambris des chambres de parement.
- 14.1.2. Achat de bois de hêtre pour ce travail.
- 14.2. **1385-86** :
- 14.2.1. À Pierre de Milleron vitrier, paiement pour la réfection des verrières des chambres de parement.
- 14.2.2. Achat de fer pour cette tâche.
- 14.3. **1388-89** :
- 14.3.1. À Simon du Bec et à Guillaume Fénart couvreurs, paiement pour couverture des chambres de parement.
- 14.4. **1392-93** :
- 14.4.1. Achat d'une bande de fer pour pendre la porte de la chambre de parement.
- 14.5. **1394-95** : (voir ci-dessous)
- 14.5.1. À Roger de Mironel charpentier, paiement pour avoir installé dans la chambre deux chevrons l'un sur l'autre ; pour avoir installé 4 sablières, deux corbeaux, deux jambes, deux aisseliers ; pour avoir mis dans cette chambre, **du côté vers la salle**, 7 poteaux de 13 pieds de long, et de 1 pied de côté.
- 14.5.2. Achat de 2 grandes pierres pour faire les corbeaux, et de deux autres pour les soutenir.
- 14.5.3. Achat de chaux pour sceller les corbeaux dans le mur.
- 14.6. **1408-09** :
- 14.6.1. À Robin Cavel, maçon, paiement pour avoir placé 3 corbeaux de pierre au **pignon de la chambre de parement, à l'entrée de la grande salle**, pour supporter un pignon de bois tout neuf.
- 14.6.2. À Jean de Mironel charpentier, paiement pour avoir fait un pignon neuf de bois à la chambre de parement, ainsi que le comble du degré qui descend à la bouteille ; ainsi que des fenêtres doubles.
- 14.6.3. À Simon du Bec plâtrier, paiement pour avoir plâtré le pignon et la clôture du comble du degré, ainsi que 4 soliveaux de la chambre ; et pour avoir fait un revêtement de plâtre sur le palier de l'entrée de la chambre.

15. BASSE CHAMBRE SOUS LA CHAMBRE DE PAREMENT

- 15.1. **1394-95** :
- 15.1.1. À Roger de Mironel charpentier, paiement pour avoir mis deux poteaux des deux côtés de la cheminée, et de les asseoir sur les deux corbeaux qui y seront installés. Ces poteaux seront fixés à une poutre installée sous le manteau de la cheminée.
- 15.1.2. À Robin le Maçon, paiement pour avoir installé deux corbeaux de pierre des deux côtés de la cheminée de la basse chambre.

16. SALLES

- 16.1. **1358-59** :
- 16.1.1. Paiement de 5000 tuiles pour couvrir sur les salles du château.
- 16.2. **1360-61** :
- 16.2.1. Achat de noues et de festures pour couvrir les salles.
- 16.2.2. Item à ycellui pour II milliers de tiuelle pour couvrir sur les dictes sales, pour chascun millier II royaux, valent : IIII royaux
- 16.3. **1388-89** :
- 16.3.1. À Simon du Bec et à Guillaume Fénart, couvreurs, paiement pour couverture sur les salles.
- 16.4. **1416-17** :
- 16.4.1. À Jehan Descamps, couvreur, paiement pour avoir aidé à couvrir de 23 milliers de tuile, noues et faitiers sur la grosse tour, les salles et étables, et avoir descendu la tuile de la halle au blé.
- 16.5. **1429-30** :
- 16.5.1. Réparation de la couverture derrière les salles.

17. BASSES SALLES

17.1. 1359-60 :

- 17.1.1. Achat de 3 hêtres pour faire des râteliers et des mangeoires dans les basses salles.
- 17.1.2. Abattage des hêtres pour faire 4 mangeoires et 4 râteliers. au long des salles.

17.2. 1429-30 :

- 17.2.1. À Colin Larue, Robin d'Oissel, Gervais du Tref, Colin Bernart, Guillemain d'Espoisses, Guillemain Lanclou, Roger son valet et Guillemain Basset, menuisiers, paiement pour avoir fait plusieurs grandes fenêtres aux chambres situées au-dessous des salles et dans les basses chambres.

18. GRANDE SALLE

18.1. 1359-60 :

- 18.1.1. Paiement à un maçon pour un pan de mur pour réparer la cheminée de la grande salle.

18.2. 1360-61 :

- 18.2.1. Réfection des fenêtres de la salle.

18.3. 1385-86 :

- 18.3.1. À Simon du Bec et à Guillaume Fénart, paiement pour avoir mis un larmier **derrière la salle depuis le bout vers le Mesnil jusqu'à la cheminée de la salle**, le précédent étant trop court. ; d'avoir mis un autre larmier sur le « degré » de la salle, et de couvrir en essende le raccord entre le « degré » et la salle.
- 18.3.2. À Pierre de Milleroux, vitrier, paiement pour avoir réparé les verrières, en ressoudant les panneaux de celles-ci.
- 18.3.3. Achat de fer pour cette tâche.
- 18.3.4. Achat de 8 bandes de fer pour les verrières de la salle.

18.4. 1388-89 :

- 18.4.1. À Pierre de Milleroux, vitrier, paiement pour avoir refait et réparé les verrières abattues par le vent.

18.5. 1394-95 :

- 18.5.1. À Roger de Mironel charpentier, paiement pour avoir mis une gouttière de 14 pieds à l'endroit de la guérite au coin de la salle ; pour avoir installé 2 chevrons plats de 44 pieds de long.
- 18.5.2. À Simon du Bec, paiement pour avoir recouvert sur la salle.
- 18.5.3. À Roger de Mironel charpentier, paiement pour avoir abattu l' « oriol » (oriel ?) de la salle, pour rogner les poteaux pourris.

18.6. 1395-96 :

- 18.6.1. Achat de clous pour le porche de la salle.
- 18.6.2. Achat de clous pour faire le larmier du porche.
- 18.6.3. À Simon du Bec et à Guillaume Fénart couvreurs, paiement pour avoir couvert le porche de la salle.

18.7. 1408-09 :

- 18.7.1. À Jean de Mironel charpentier, paiement pour avoir fait 11 grandes fenêtres doubles en la salle et dans les chambres.
- 18.7.2. Achat de 157 livres de fer en bandes pour les fenêtres de la salle.

18.8. 1416-17 :

- 18.8.1. À Jean Descamps couvreur, pour avoir recouvert de 2 milliers de tuile sur la salle, la porte et les étables.

18.9. 1429-30 :

- 18.9.1. Achat d'une demie centaine de lattes pour réparer la couverture de la grande salle à l'arrière.
- 18.9.2. Achat de clous pour la même tâche.
- 18.9.3. À Jean le Preudomme plâtrier, couvreur de tuile et d'essende, paiement pour réparations de plâtre en la salle.
- 18.9.4. À Guillot Carrel et Jehan Fouquet maçons, paiement pour avoir fait un contrecœur en la cheminée de la grande salle.
- 18.9.5. À Colin Larue, Robin d'Oissel, Gervais du Tref, Colin Bernart, Guillemain d'Espoisses, Guillemain Lanclou, Roger son valet et Guillemain Basset, menuisiers, paiement pour avoir fait plusieurs grandes fenêtres à la grande salle.
- 18.9.6. À Colin Harmon, Guillemain Roussel et Colin Lebreton, charpentiers, pour journées à faire des tréteaux pour les salles.
- 18.9.7. À Guillaume du Val charpentier, paiement pour avoir mis en forme des bois du Valasse pour faire des grandes tables pour la salle, et pour 60 tréteaux pour la salle et la chapelle, et sièges convenants.
- 18.9.8. Sciage de grosses planches de hêtre de 2,5 pieds de large et 30 pieds de long, pour faire des tables en la grande salle, aux chambres de Monseigneur, et faire dressoirs en la cuisine dedans et dehors, et faire 40 sièges de 20 pieds de long.

19. BASSE SALLE SOUS LA GRANDE SALLE

19.1. 1385-86 :

19.1.1. À Pierre de Milleron, vitrier, paiement pour réfection des verrières de la basse-salle.

20. « ALEUR » ENTRE LA GRANDE SALLE ET LA CUISINE

20.1. 1383-84 :

20.1.1. À Jean le Plâtrier et Jean de Clatot, paiement pour couverture d'essende de l' « aleur » **entre la cuisine et la grande salle.**

21. CUISINE

21.1. 1388-89 :

21.1.1. À Simon du Bec et à Guillaume Fénart couvreurs, paiement pour avoir couvert sur la cuisine, découverte en raison des vents.

21.2. 1429-30 :

21.2.1. À Guillot Carrel et Jehan Fouquet maçons, paiement pour avoir fait tout de neuf les rôtissoires et les fourneaux de la grande cuisine.

21.2.2. À Colin Larue, Robin d'Oissel, Gervais du Tref, Colin Bernart, Guillemain d'Espoisses, Guillemain Lanclou, Roger son valet et Guillemain Basset, menuisiers, paiement pour avoir fait des portes à la cuisine ; et pour avoir fait d'autres fenêtres neuves à la cuisine et ailleurs.

21.2.3. Paiement de planches de frêne pour couvrir sur la cuisine, là où on devait établir une voûte, et pour faire plusieurs fenêtres « en couvert ».

21.2.4. À Jean Estienne et Gervais Goret, paiement pour avoir fait une palissade de charpenterie devant la cuisine de Monseigneur.

21.2.5. Achat de 6 pentures pour les grandes fenêtres de la cuisine, ainsi que de deux paumelles, deux gonds et un loquet pour la porte de cette cuisine, et pour un loquet à la fenêtre du dressoir près de cette porte.

21.2.6. À Colin Harmon, Guillemain Roussel et Colin Lebreton, charpentiers, paiement pour 11 jours à confectionner 22 tréteaux, tant pour la cuisine que pour les dressoirs, dedans et dehors, et autres.

21.2.7. Sciage de grosses planches de hêtre de 2,5 pieds de large et 30 pieds de long, pour faire des tables en la grande salle, aux chambres de Monseigneur, et faire dressoirs en la cuisine dedans et dehors, et faire 40 sièges de 20 pieds de long.

22. CHAMBRE AUX PRÊTRES (AU-DESSUS DE LA CUISINE)

22.1. 1385-86 :

22.1.1. À Symon du Bec et à Guillaume Fenart, paiement pour avoir fait une cheminée neuve au château en la chambre aux prêtres, avec son « tuyau », et pour avoir recouvert tous les endroits qui avaient été détruit en raison de la chute de l'ancienne cheminée.

22.1.2. Achat de corde pour les échafaudages.

22.1.3. Achat de tuile (1 millier) pour couvrir « sur ladite cuisine »).

22.1.4. Achat de tuile (4 milliers) pour la couverture.

23. CHAPELLE

23.1. 1361-62 :

23.1.1. Paiement à un plombier pour le plombage de la gouttière au-dessus de la chapelle.

23.2. 1383-84 :

23.2.1. Paiement pour la réfection du lambris de la chapelle.

23.3. 1384-85 :

23.3.1. À Simon du Bec et à Guillaume Fenart, couvreurs, paiement pour la couverture de deux trous occasionnés par le vent.

23.4. 1385-86 :

23.4.1. À Pierre de Milleron, vitrier, paiement pour avoir réparé les verrières de la chapelle : avoir démonté les panneaux, et les avoir tous ressoudés.

23.4.2. Achat de fer pour réaliser les précédents travaux.

23.5. 1388-89 :

23.5.1. À Pierre de Milleroux, vitrier, paiement pour avoir refait et réappareillé les verrières abattues par le vent.

23.5.2. Achat d'une serrure de fer pour la porte de la chapelle.

23.6. 1394-95 :

23.6.1. À Roger de Mironel charpentier, paiement pour avoir remplacé 2 chevrons de 8 pieds de long, et des pièces afférentes.

23.7. 1416-17 :

23.7.1. Paiement pour la refonte de 96 livres de métal provenant du château, pour faire trois cloches, dont l'une au guet du château, la seconde à l'échauguette, la troisième à la chapelle.

23.8. 1429-30 :

- 23.8.1. À Jean le Preudomme plâtrier, couvreur de tuile et d'essende, paiement pour réparation de plâtre en la chapelle.
- 23.8.2. À Colin Larue, Robin d'Oissel, Gervais du Tref, Colin Bernart, Guillemin d'Espoisses, Guillemin Lanclou, Roger son valet et Guillemin Basset, menuisiers, paiement pour avoir fait sièges et tables pour la chapelle.
- 23.8.3. À Colin Harmon, Guillemin Roussel et Colin Lebreton, charpentiers, paiement pour avoir fait des tréteaux à la chapelle.

24. ORATOIRE DE MADAME (DONNANT SUR LA CHAPELLE)

- 24.1. 1388-89 :**
 - 24.1.1. À Roger de Mironel, charpentier, paiement pour avoir redressé l'oratoire de Madame, y avoir coupé un poteau et avoir refondé sa base.
- 24.2. 1394-95 :**
 - 24.2.1. À Roger de Mironel, paiement pour avoir installé une gouttière de 6 pieds de long en l'oratoire.
- 24.3. 1429-30 :**
 - 24.3.1. À Jean le Preudomme plâtrier, couvreur de tuile et d'essende, paiement pour réparation de plâtre en l'oratoire de la chapelle.

25. TOUR SAINTPIERRE

- 25.1. 1384-85 :**
 - 25.1.1. À Roger de Mironel charpentier, paiement pour avoir fait une guérite sur la tour Saint-Pierre, identique à la précédente.
 - 25.1.2. Paiement pour aménagement du bois.
 - 25.1.3. Sciage des bois divers nécessaires à la guérite.
- 25.2. 1385-86 :**
 - 25.2.1. À Simon du Bec et à Guillaume Fénart, couvreurs, paiement pour la recouverture tout à neuf de la tour.
 - 25.2.2. À Johan du Faut pour deniers à luy paiez par le dit Receveur. C'est assavoir pour l'achat de x_i^c et demi de clou à gantier, $xxiii$ s. ; pour l'achat de v^c de clou à paille, ii s. vi d ; pour l'achat d'un cent et demi de clou tillart, vi s., qui furent mis et employés sur la tour St-Pierre et sur la grosse tour. Lesquelles parties montent, et appert par quittance : xxx s. vi d
- 25.3. 1395-96 :**
 - 25.3.1. Achat de clous pour la tour.
 - 25.3.2. Achat de tuile pour la tour.
 - 25.3.3. À Simon du Bec et à Guillaume Fénart couvreurs, paiement pour couverture d'essende de la tour.
- 25.4. 1416-17 :**
 - 25.4.1. Paiement à un homme pour être descendu dans le fond de la fosse de la tour pour aller chercher la porte de la tour, et deux chiens qui y étaient tombés.

26. PORTE

- 26.1. 1360-61 :**
 - 26.1.1. Achat d'une clef et d'un loquet à la « planche » du château.
- 26.2. 1416-17 :**
 - 26.2.1. Achat de 3 lanternes, dont une pour la porte, et trois pour l'arrière-guet.
- 26.3. 1416-17 :**
 - 26.3.1. À Jean Descamps couvreur, pour avoir recouvert de 2 milliers de tuile sur la salle, la porte et les étables.
- 26.4. 1429-30 :**
 - 26.4.1. Réparation de couverture sur le degré près de la porte.
 - 26.4.2. Réparation de la serrure de la porte.
 - 26.4.3. Réparation des planchers près de la porte.

27. PONT DE LA PORTE

- 27.1. 1358-59 :**
 - 27.1.1. Allongement d'une des chaînes du pont-levis, et réparation de l'autre.
- 27.2. 1383-84 :**
 - 27.2.1. À Robin Bugart, maçon, paiement pour avoir « bassé » (fait des bases ?) pour les longrines et poteaux du pont.
 - 27.2.2. À Roger de Mironel charpentier, paiement pour avoir refait le pont ; y mettre deux longrines qui portent les poteaux du pont, y enter un des poteaux, et faire les liens nécessaires.
 - 27.2.3. Au même, paiement pour 2 poteaux neufs, et 4 solives sous le plancher.
 - 27.2.4. Au même, pour avoir fait le plancher du grand pont, et y avoir mis 3 soliveaux.

- 27.2.5. Achat d'un chêne pour faire les deux seuils (ou poutres maîtresses ?) du grand pont.
- 27.2.6. Reforgeage des deux bandes du petit pont et clous pour le grand pont.
- 27.3. 1385-86 :**
 - 27.3.1. Réfection de la barrière au bout du pont, vers la porte.
- 27.4. 1392-93 :**
 - 27.4.1. Paiement pour réfection du pont de la porte et de la barrière.
- 27.5. 1394-95 :**
 - 27.5.1. À Roger de Mironel charpentier, paiement pour avoir fait un faux pont au grand pont, qui était tombé dans le fossé.
 - 27.5.2. Nettoyage de l'assiette du pont-levis.
 - 27.5.3. Achat de bois de hêtre pour le faux pont.
 - 27.5.4. Achat de deux « beux » (?) de fer pour le grand pont du château.
- 27.6. 1416-17 :**
 - 27.6.1. À Jean de Mironel et Ricart Poulliot charpentiers, pour avoir démonté, retaillé et remonté un poteau du grand pont, et avoir renforcé les autres.
- 27.7. 1429-30 :**
 - 27.7.1. Achat de fer pour confectionner une bande pour lier un des limons du pont, rompu ; et pour deux chausse-trappes près de l'entrée du château.
 - 27.7.2. À Ricart Poulliot charpentier et Guillaume du Val, paiement pour avoir fait un pont neuf à l'entrée du château.
 - 27.7.3. Achat de deux « bœufs » à ferrer l' « esseul » du pont.
 - 27.7.4. Réparation des bandes du pont en fer.
 - 27.7.5. Paiement pour sciage de planches (10 jours) pour le pont, et pour les « liches » devant le pont.

28. CHAMBRE DU PORTIER, EMPRÈS LA PORTE, DESSUS LA PORTE

- 28.1. 1383-84 :**
 - 28.1.1. À Robin Bugart, maçon, paiement pour avoir refait le siège près de la chambre au portier.
 - 28.1.2. À Jean le Plâtrier et à Johan de Clatot, paiement pour la réfection de la petite chambre où l'on met l'avoine.
- 28.2. 1384-85 :**
 - 28.2.1. Achat d'une serrure mise dans la chambre au-dessus de la porte où l'on conserve les avoines.
- 28.3. 1392-93 :**
 - 28.3.1. Achat d'une serrure de fer pour la porte de la chambre de dessus la porte où l'on met les avoines.
- 28.4. 1429-30 :**
 - 28.4.1. Achat de gonds et paumelles pour une des fenêtres de la chambre de la porte.
 - 28.4.2. À Jean Descamps plâtrier, achat et mise en œuvre de plâtre pour réparer le plancher et l'âtre.
 - 28.4.3. Réparation de terre du cellier de dessus la chambre de la porte.
 - 28.4.4. Réparation du lambris de la chambre, à l'endroit où était passé le voleur qui avait cambriolé le vicomte.
 - 28.4.5. À Jean le Preudomme plâtrier, couvreur de tuile et d'essende, paiement pour avoir couvert de plâtre tout de neuf le plancher de la chambre près de la porte.

29. MUR ENTRE LA PORTE ET LE « DONJON »

- 29.1. 1429-30 :**
 - 29.1.1. À Ricart Poulliot charpentier, paiement pour avoir fait une « défense et clôture » sur le mur entre la porte et le « dongon ».

30. CUISINE DU CAPITAINE

- 30.1. 1416-17 :**
 - 30.1.1. Paiement à un homme pour être descendu dans le puits chercher deux cruches de la cuisine du capitaine.

31. PETITE CUISINE

- 31.1. 1429-30 :**
 - 31.1.1. La petite dépense construite en bois qui est auprès de la petite cuisine est exclue des travaux de couverture réalisés cette année.

32. CELLIER

- 32.1. 1384-85 :**
 - 32.1.1. Achat d'une serrure mise en la porte du cellier du château.
- 32.2. 1416-17 :**

32.2.1. Achat d'une clef mise au cellier.

32.3. 1429-30 :

32.3.1. Réparation de terre du cellier de dessus la chambre de la porte.

32.3.2. Réparation de fer à la porte du cellier du bas.

33. GRENIERS

33.1. 1429-30 :

33.1.1. Achat de planches de chêne pour les greniers.

33.1.2. Achat de bois pour une fenêtre en la chambre des greniers.

33.1.3. Paiement à un charpentier pour avoir fait une porte aux greniers.

34. PRISON

34.1. 1416-17 :

34.1.1. Paiement à un serrurier pour avoir refait 3 serrures à la prison du château, avec les accessoires nécessaires.

34.2. 1429-30 :

34.2.1. Achat de 3 bandes de fer pour mettre en la chambre où l'on met les prisonniers.

35. LOGIS DU LIEUTENANT

35.1. 1429-30 :

35.1.1. Paiement pour avoir installé de l'argile près de l'âtre de la cheminée du logis du lieutenant.

36. BARRIÈRE VERS SAINT-LIÉNARD

36.1. 1416-17 :

36.1.1. Achat de bandes de fer mises en la barrière pour la tenir fermée.

37. BARBACANES ET MACHICOULIS

37.1. 1358-59 :

37.1.1. Paiement d'un charpentier pour faire les mâchiicoulis et clouer les barbicanes tout autour du château.

37.1.2. Achat d'un hêtre utilisé pour refaire les barbicanes derrière les salles du château.

37.2. 1416-17 :

37.2.1. À Jean de Mironel et Ricart Poulliot charpentiers, paiement pour avoir fait les barbicanes.

37.2.2. Achat de 16,5 livres de fer pour chaînes, crampons et pitons pour les barbicanes du château.

37.2.3. Achat de clou pour clouer les barbicanes.

37.2.4. Achat d'autre clou pour coudre les « esseux » des barbicanes.

37.2.5. Sciage de 30 planches à faire les barbicanes autour du château.

37.2.6. Sciage de 30 planches à faire barbicanes autour du château

37.3. 1429-30 :

37.3.1. Achat de clou à couronne pour clouer les corniers et les barbicanes.

37.3.2. Réparation de plusieurs barbicanes rompues par le vent.

37.3.3. À Ricart Poulliot charpentier, paiement pour avoir refait de neuf 10 barbicanes, 8 entre la porte et la tour Saint-Pierre, et 2 vers le créneau près de la tour Gloriette.

37.4. Achat de 2 crampons de fer pour les barbicanes.

37.5. Paiement pour scellement de 10 crampons de fer pour les barbicanes.

38. SAUT DE LA PIE

38.1. 1385-86 :

38.1.1. Paiement pour aménagement de 27 soliveaux de 22 pieds de long, 17 pendants, et d'une sole (longrine) pour le Saut de la Pie (sans doute seule la longrine est pour l'ouvrage spécifique).

38.2. 1388-89 :

38.2.1. À Rogier de Mironel charpentier, paiement pour avoir refait tout à neuf la guérite du Saut de la Pie.

38.2.2. Achat de 33 chênes pour la guérite du Saut de la pie.

38.2.3. Sciage d'une centaine de planches pour la guérite du Saut de la Pie.

38.2.4. Achat de corde pour lier les échafaudages de la guérite.

38.2.5. Achat d'un lien pour la poulie à lever le bois.

38.3. 1416-17 :

38.3.1. Achat et débitage de planches pour fermer le Saut à la pie, et faire des barbicanes.

38.3.2. Paiement à plusieurs charpentiers pour avoir fermé de planches de deux côtés le Saut à la pie.

38.3.3. Achat de clous pour clouer les planches au plancher et aux entretoises du Saut à la pie.

38.4. 1429-30 :

- 38.4.1. Achat et mise en œuvre de planches pour le Saut à la pie.
- 38.4.2. Paiement à un charpentier pour avoir relevé plusieurs planches.
- 38.4.3. À Ricart Poulliot charpentier, charpentier, paiement pour avoir fermé de planches le Saut à la Pie, pour défense à l'intérieur.

39. GUETTE

39.1. 1416-17 :

- 39.1.1. Paiement pour la refonte de 96 livres de métal provenant du château, pour faire trois cloches, dont l'une au guet du château, la seconde à l'échauguette, la troisième à la chapelle.

40. ÉCHAUGUETTE

40.1. 1416-17 :

- 40.1.1. Paiement pour la refonte de 96 livres de métal provenant du château, pour faire trois cloches, dont l'une au guet du château, la seconde à l'échauguette, la troisième à la chapelle.

40.2. 1429-30 :

- 40.2.1. Clôture de planches autour de l'échauguette.
- 40.2.2. Paiement à un charpentier pour pendre la clochette de l'échauguette.

41. RÂTELIERS

41.1. 1429-30 :

- 41.1.1. Achat de 31 livres de corde pour suspendre les râteliers autour du château.
- 41.1.2. À Ricart Poulliot charpentier, paiement pour avoir assis 300 pieds de râteliers au château : entre les chambres de Monseigneur et les salles, depuis la tour Gloriette jusqu'à la tour Saint-Pierre, et à l'entrée du château devant le pont.
- 41.1.3. Achat de fer pour deux crampons de fer à pendre les râteliers en coin derrière la grande salle.
- 41.1.4. À Ricard Poulliot, charpentier, paiement pour avoir redressé et relevé partie des râteliers autour du château, tombés à cause du pourrissement de la corde.
- 41.1.5. Achat de deux bandes à croc pour pendre un râtelier sous le pont de la grosse tour.

42. FOSSÉS

42.1. 1416-17 :

- 42.1.1. Nettoyage des ronces et ordures des fossés.

43. HAIES

43.1. 1429-30 :

- 43.1.1. Réparation des haies autour des mottes et près de la montée du Vivier.
- 43.1.2. Réparation des haies autour du château et du « dongon » (27 jours pour 2 hommes).
- 43.1.3. Aménagement de bois pour faire ces haies, tant de saules que d'autres bois.
- 43.1.4. Confection d'une petite haie devant la barrière du château.
- 43.1.5. Clôture de haies dans les douves de l'arrière-fossé, en épousant la pente du ruisseau qui descend du château au vivier.
- 43.1.6. Clôture de haies sur les mottes derrière l'hôtel maître Jean le Barbier.
- 43.1.7. Réparation et redressement des haies et clôtures autour du château.
- 43.1.8. Réparation et redressement de partie des haies tombées autour du château, et abattage de bois dans les bois de Cannereste pour créer des embûches pour les ennemis.

44. ARMEMENT

44.1. 1416-17 :

- 44.1.1. À Colin le Conte, maréchal et canonier, paiement pour plusieurs ouvrages.
- 44.1.2. Au même pour achat d'un canon pour le château.

II - TRANSCRIPTION DES EXTRAITS DE COMPTES

1358-1359

Arch. Dép. Seine-Maritime : 1 ER 443

45. OUVRAGES RÉPARATIONS SUR LA St MICHEL l'an LVIII:

- 45.1. Pour v milliers de tieulle achetés par ledit Receveur à Colin Filisse de Petit Bost le ⁱⁱⁱⁱe jour d'ottobre en la présence du chastellain pour couvrir sur les **sales du chastel**, pour chascun millier **ii** escus vallent **x** escus
- 45.2. Item à Collin pour cent festeures à mettre sur les dites salles, pour chascune **iiii** deniers, vallent **xxxiiii** s **iiii** d
- 45.3. À Guiffroy Roy de Corneville pour amener la dite tieulle et les festeures du Petit Bost à Lillebonne, **LX** s
- 45.4. À Ricart le Faivre de Saint-M(?) fu acheté par le Receveur le ^{viii}e jour de décembre **i** muy de caux rendue deens le chastel pour conroier ladite tieulle par le pris de **v** escus
- 45.5. À Mercet de Foleville pour **v** cartées de sablon prins ce fouy en sa terre pour chascune **iiii** s, vallent : **xv** s
- 45.6. À Johan Vye de Foleville pour amener ledit sablon au chastel, pour chascune cartée **vi** s, vallent : **xxx** s
- 45.7. À Johan (?) charpentier fu aloué par le Receveur en la présence du capitaine à **faire les machicoucs**, et à **coustre les ès des babacanes d'entour ledit chastel**, par le pris de : ~~xl~~ s
- 45.8. À Guillaume (?) de Tancarville fu aloué par le dit Receveur en la présence du capitaine à estre quinze jours audit chastel pour ouvrer en ce qu'il pourra faire en l'artillerie de l'ostel, et pour **iiii** neuves arbalrestes à lui achetées ; pour les journées et pour les arbalrestes ~~v~~ escus
- 45.9. À ~~Girart~~ le (?) Bost du Valasse fu acheté **i** haistre par le Receveur en la présence Guillaume Le Lièvre pour **faire des ès à refaire les barbicanes de derrière les sales dudit chastel** par le pris de **iii** royaux.
- 45.10. À Richart le Bourgois et à Jacques Bosqueron en sa compaignie fu aloué à abatre ledit haistre et à sier de travers de la longueur que Guillaume le Lièvre leur monstra, par le pris de **xxv** s
- 45.11. À Johan Mirceur de Foleville pour amener ledit bost des boys du Valasse audit chastel **xxx** s
- 45.12. À Dreux le Franc sieur d'ès, fu aloué par le dit Receveur en la présence Guillaume le Lièvre à sier au lonc **iiii** pièches dudit haistre, chascune de **xiiii** piés de lonc, par le pris de **ii** escus
- 45.13. À Guiffart Lompriore pour alongier une des caennes de fer du pont, et pour renouer l'autre qui estait rompue : **xxv** s
- 45.14. À Guillaume le Lièvre pour mectre **ii** estées en moullin de dessus le vivier qui pendait sur la rivière : **xii** s

Somme : **xxxii** lb **v** s **iiii** d

1359-1360

Arch. Dép. Seine-Maritime : 1 ER 443

46. OUVRAGES RÉPARATIONS SUR NOËL l'an LIX:

- 46.1. Pour bost acheté au Valasse pour ardoir pour Monseigneur, appert par quittance de l'abbé ~~vi~~ escus
- 46.2. À Ricart le Bourgois et Johan Beurin fu aloué par le Receveur en tache à couper le dit bost et sier travers et meitié par quar tiers par le pris de : ~~ii~~ royaux
- 46.3. À Johan Mirceur et Guillame Genyne fu aloué par ledit Receveur amener le dit des boys de Valasse au chastel de Lillebonne pour le pris de : ~~ii~~ escus
- 46.4. À Ricart le Bourgeois et à son compaignon fu aloué par le dit Receveur à couper fresnes et nouyers ès jardins monseigneur d'entour le chastel pour ardoir ès chambres monseigneur, par le pris de : ~~ii~~ escus
- 46.5. À Johan de Claret pour amener le dit bost au chastel : ~~i~~ royal¹
- 46.6. Pour **iiii** hestres achetés ès bois du Valasse par le dit Receveur pour **faire rasteliers et mangeures ès basses sales du chastel** pour mettre goster les chevaux monseigneur et par son commandement : **vi** escus
- 46.7. À Guillaume Foncerge et petit Regnault charpentiers fu aloué en tache par ledit Receveur à abatre les dis haistres et à faire **iiii** mangeures et **iiii** rasteliers pour maittre tout au lonc des dites sales, par le pris de : **vi** royaux
- 46.8. À Guillaume Gouyère et Johan Minceur pour amener les dites mengeures et les dis rasteliers des boys du Valasse au chastel de Lillebonne : **iii** escus

¹ Toutes les dépenses rayées l'ont été car les sommes ont été prises en compte dans les dépenses d'hôtel (mention dans chacun des articles : « il doit estre en despence d'ostel »).

- 46.9. À Guillaume Fonoche charpentier fu aloué en tache par ledit receveur à **faire vi logeis en la grant sale dudit chastel** et fu le bost prins ès jardins d'entour le dit chastel par le commandement de Monseigneur, et les ès feurent fais des bois du Valasse par le pris de VI escus
- 46.10. À Guillaume le Lièvre charpentier pour **faire i travers d'ès en la chambre Monseigneur emprès son lit pour maitre orges de garnison** qui estoient audit chastell, fut fait par le commandement de Monseigneur : II royaux
- 46.11. À Johan le Fournier pour IIII cens de clou à couronne pour coustre les ès dudit logeis : X s
- 46.12. À Drouet le Front et à son compagnon sieur d'ès fu aloué par ledit Receveur à sier les ès de quoy les logeis de la sale sont clos, et le travers de la chambre Monseigneur, par le pris de : VI escus
- 46.13. À Johan Bertien machon pour **faire i poy de mur pour pancie la cheminée de la sale** : XX s
- 46.14. Item à ycellui pour **faire i mur entour le puis dudit chastel** pour que les eaues des fiens² ne commissent de dens : XII s

Somme, les souls avalués à l'escu pour VIII l XIII s – XXXI escu et I quart, manis XV d

1360-1361

Arch. Dép. Seine-Maritime : 1 ER 443

47. OUVRAGES RÉPARATIONS SUR PASQUES l'an LX:

- 47.1. À Varinet de Caudebec pour faire une clef et un loquet en la **planque du chastel de Lillebonne** : une flémière
- 47.2. Jean Gycellin pour II serreures, une pour la **chambre Monseigneur** et l'autre pour l'escuierie : demi escu
- 47.3. À Guiffroy d'Effles fu acheté par le Receveur ~~demy~~ demi cent de noes et demi cent de festeures pour maitre sur les sales dudit chastel : I maucois (?)
- 47.4. Item à ycellui pour II milliers de tieulle pour couvrir sur les dictes sales, pour chascun millier II royaux, valent : IIII royaux
- 47.5. Pour les de IIII [ou demi] caretes empruntées qui amenèrent la dicte tieulle et les festeures de Caumont à Lillebonne : I escu
- 47.6. À Pochet pour refaire les seaux du puis dudit chastel : demi escu
- 47.7. À Guiffroy Lemprière pour ferer les dix seaux : I royal
- 47.8. À Guillaume le Lièvre pour **refaire les fenestres de la sale et de l'escuierie dudit chastel** : I royal

Somme – XI escus demi et I quart

1361-1362

Arch. Dép. Seine-Maritime : 1 ER 443

48. OUVRAGES RÉPARATIONS SUR LA St JOHAN l'an LXI :

- 48.1. À I plommier de Saint-Wandrille nommé maistre Garnier fu aloué par le dit Receveur en la présence de Jacquemart Deguinest et de Guillaume Basse à **plommer le pommel de la grosse tour de Lillebonne et et [sic] la gouttière de dessus la chapelle dudit lieu**, et li doit l'en trouver toute la matière sur le lieu par le pris de : XII royaux
- 48.2. À Johan Motte de Caudebec fu acheté par le dit Receveur II^c et demi de plon pour maitre audit pommel, par le pris de IIII escus le cent, vallent : X escus
- 48.3. À Johan Bonnet pour apporter ledit plon de Caudebec à Lillebonne : XII s
- 48.4. ~~Pour cent et demi de plon acheté à Harefleur le xxvi^e jour de juing IIII escus et demi le cent, vallent : vi escus demi quart~~
- 48.5. À I homme de la Ruinée (?) pour apporter ledit plon de Harefleur à Lillebonne : XVI s
- 48.6. ~~À I peinteur de Harefleur pour **peindre la banière de dessus la dicte tour** : II frans~~
- 48.7. À Guillaume le Lièvre pour faire la table au chastel à quoy ledit plon fut jeté : X s
- 48.8. À I valet de Lillebonne pour aller querie I poele à Saint-Wandrille à jeter ledit plon et pour la reporter arrière : X s
- 48.9. ~~Pour x l d'estain pour faire les soudeures audit plon, pour chascune III s, vallent : XXX s~~
- 48.10. À Gillet Sansriasson pour faire les establies desoux le pommel de la dicte tour : X s
- 48.11. Pour vi esperdittes de fer à forger la vergue où la banière siet sur la dicte tour, IIII s pour chascune, valent : XXIII s
- 48.12. Au faivre de Norieville pour forger la dicte vergue : LX s
- 48.13. À Johan le Fournier pour clou à coustre le dit plon sur le dit pommel, pour III cens : VII s VI d
- 48.14. [Le reste des articles concerne la couverture de la halle de Lillebonne]

² « eaues des fiens » : liquides d'écoulement du fumier (purin).

1383-1384
Arch. Dép. Seine-Maritime : 1 ER 434

49. OUVRAGES et réparations [au terme de Pâques 1383, soit le 22 mars]

- 49.1. À mestre Johan le Plastrier et à Johan de Clatot fu aloué et marchié fait en tache en la présence de Johan de St Albin, cappitaine de Lillebonne, Jouen Ligier, Johan du Talus procureur de Monseigneur, à **recouvrir la tour quarrée tout de neuf de plastre**, et **restouper les pertuys des aléz de la chambre Monseigneur**, par le pris de x l ternois. Et se doivent servir de tout pour eus. Pour ce à eulx païé cimme appert par quittance des dessus nommés : x l
- 49.2. Pour l'achat de chinq mons de plastre qui furent achetez à Rouen par ledit Receveur, qui furent mis et employez en la dicte besoigne et pour le fret et salaire de Michiel Bréart qui admena le dit plastre de Rouen à Gravenchon, pour ce à luy payé : v fs
- 49.3. À Johan le Petit pour l jour qu'il fu à dépechier du bost pour cuire le dit plastre, pour ce à luy païé : ii s.
- 49.4. À Jacquet Blonder pour deniers à luy paiez par ledit Receveur pour sa paine et salaire de luy et de sa voiture d'avoir admené trois charetteez de bois des bois Monseigneur au chastel de Lillebonne pour cuire le dit plastre, pour ce : v s.
- 49.5. [article suivant concernant les moulins du Mesnil]

50. OUVRAGES et réparations sur le dit terme de St Johan mil ccc lxxx et iii

- 50.1. [quelques articles sur les moulins du Mesnil]
- 50.2. À Johan Osment sieur du lonc, pour la paine et salaire de luy et de son varlé d'une journée qu'ils furent **soier les sieulx du pont dudit chastel**, pour ce pour leur journée et despence : v s.
- 50.3. À Johan Mallet, cordier, pour xii toizes de corde menue pour dessendre : iii s vi d
- 50.4. À Johan Gosselin sieur d'ès pour avoir soyé une tronche de quesne en deulx pour faire les ~~seulx~~ pos du pont dudit chastel, pour ce à luy païé : iii s.
- 50.5. À Robin Bugart, machon, fu aloué et marchié fait en tache par ledit Receveur en la présence du capitaine, le procureur, mestre Rogier de Mironel carpentier, le dimanche xix^e jour de juillet l'an dessus dit, à **basser les seulx et les pos du pont dudit chastel**. Item d'avoir **bassé l pot ès aleurs d'entre la tour quarrée et la tour Gloriette, et d'avoir refait le siège de devers la chambre au portier** et y avoir mis demi quarteron de sa pierre, pour ce à luy païé et appert par quittance : lx s.
- 50.6. À l'abé du Valasse pour l'achat d'un quesne dont l'en fist les deulx suilz du grant pont dudit chastel, pour ce et appert par quittance : iii l
- 50.7. À mestre Rogier de Mironel carpentier, fu aloué et marchié fait par messire Johan Cousin, prestre, présents l'Englès viconte de Harecourt et par feu Johan Cadot le jeudi x^e jour de ~~janvier~~ juing l'an mil ccc^{xx} et ii, **refaire le pont du chastel de Lillebonne** : c'est assavoir pour y mettre deulx suilx qui potent les pos du pont, et y mettre les laches qui y appartendront, et enter un des pos d'icelluy, celluy de devers la ville de Lillebonne, et y mettre deulx palnez ès le tref d'après le mur. Pour ce et appert par quittance : viii l
- 50.8. Audit mestre Rogier pour deniers à luy paiez par ledit Receveur pour crois de besoigne qu'il a faite en dit pont pour ii pos tous neuf et iii soliveaulx souls le planchié d'icelluy pont qui n'estoient pas ou dit marchié. Pour ce et appert par quittance : xl s.
- 50.9. À Johan du Faut pour demi quarteron de clou tillart pour le dit pont, pour ce : xviii d
- 50.10. À Johan du Talus pour sa paine et salaire d'avoir faites et reforgiez les deulx bendes du petit pont et pour demi cent de grant clou pour le grant pont, pour ce : x s.

Somme : xxx l

51. OUVRAGES ET RÉPARATIONS [au terme de la Saint-Michel 1383]

- 51.1. À mestre Rogier de Mironel carpentier fu aloué et marchié fait en tache par le dit Receveur en la présence de Hurtault de St-Albin, mestre Henry Thierry mestre carpentier de Monseigneur le Conte et autres des gens de Monseigneur, à **refaire les jambès chambres de l'escuerie** du chastel de Lillebonne. C'est assavoir :
- l somier en l'estable aux chevaulx qui soustendra les soliveaulx, et reconforter tous les autres somiers et lons (?) qui sont dedens les machonneriez se aucun amendement y fault ; et y mettre l pot plat et une concolle, et relever et appareillier le travers d'ami les chambres de tout ce qu'il y esconviendra à faire de son mestier, et mettre en ycelluy travers l plat pot, et ycellui frener au tref avec ii coutelles, et enter le bout dudit tref, et y mettre une xii^e de soliveaulx, où il esconviendra, et aussi enter le bout des chevrons jusques à une xii^{ne} et y mettre les jons et les corbelles qui porteront les sous-chevrons et les chevrons ;
 - et mettre en porche des dictes chambres l pot et deulx entretoizes et un sellette, et y mettre coutelles si comme il appartendra ; et y mettre une sablière devant de trois doys d'espoisse tout au long :
 - et mettre l entref en la chemynée de la grosse tour et le ii^e jouement de la dicte chemynée.

- C'est assavoir pour le pris et somme de xv l tournois. Pour ce à luy païé et appert par quittance :
xv l x s.
- 51.2. Audit mestre Rogier fu aloué et marchié fait en tache par ledit Receveur en la présence des dessus nommés, à **refaire le planchié du pont de la grosse tour tout au lonc**, et auxi **refaire le lambrois de la salle, des chambres de parement et celui de la chapelle**. Pour ce à luy païé et appert par quittance : VIII l
- 51.3. À Guillaume Quinbée, à Johan de la Fontaine, pour deniers à eulx paiez par ledit Receveur pour leur peinte et salaire d'avoir widié les fiens des estables aux chevaux et auxi d'avoir widié les ordures qui estoient en la grosse tour, et le fiens de dehors les estables, pour mettre les establiez pour rappareiller la dicte escuierie, et ils furent jour et demi. Pour ce : VI s.
- 51.4. À Johan le Gay soieur du lonc pour sa peine et salaire [*deux fois*] d'avoir scyé IIII tronches de bost à faire des [*manque*] planches pour **planchier le petit pont tout au lonc** et y en entra XXIII ; et auxi pour avoir scyé II coulombes et IIII solyveaulx et les sablières et IIII aloignes de quevrons à metcre en l'escuierie. Pour ce et appert par quittance : XLII s.
- 51.5. À mestre Johan le Plastrier ouvrier de plastrer et couvreur de tieulle, fu aloué et marchié fait en tache en la présence de Hurtault de St-Albin, le procureur, mestre Henry Tiery, mestre charpentier de Monseigneur, à descouvrir et **recouvrir tout de neuf les chambrez de l'escuierie du chastel de Lillebonne, et faire une chemynée en la grosse tour**, et recouvrir un cornet de la halle au bley, et auxi mettre des tuilles parmi les salles dudit chastel partout où mestier en sera, par le pris et appert par quittance. Pour ce : XII l
- 51.6. Pour deniers païés par ledit Receveur pour l'achat de II mons de plastre que il achetta à Rouen, et pour la voitture d'icelle faicte venir de Rouen par eau à Gravenchon, mis et employé en la dite cheminée, pour ce : XL s.
- 51.7. À Symon Penrel voitturier fu aloué et marchié fait en tache par ledit Receveur en la présence de Hurtault et du procureur, à admener du marché de Gravenchon en dit chastel XIII charettées de bois pour faire plusieurs réparations en ycellui. Pour ce et appert par quittance : LXX s.
- 51.8. Item audit Penrel pour la paine et salaire de luy et de sa voicture d'avoir admené du marché qui fu Johan de Gravenchon audit chastel VIII charettées de bois dont l'en fist le petit pont. Pour ce à luy païé et apert par quittance : XL s.
- 51.9. À Robin Dugart et Johan de la Barre, machons, fu aloué et marchié fait en tache en la présence du capitaine, Jules de Lannoy, du procureur, par ledit receveur, à **refaire l'entablement des chambrez d'escuierie tout au long devers la court, et y faire une fenestre toute quarrée toute neufve par où l'en baillera l'avoyne pour les chevaux**, et mettre deux corbeaulx sur I somier neuf en l'estable aux chevaux ; et refaire la grant paroy sur quoy le dit somier est assis tout au lonc ; et basser trois pos, II en l'oriol et un en la dite estable. Pour ce à luy païé, et appert par quittance : C s.
- 51.10. À l'abé du Valasse pour l'achat deniers à luy payez par le dit Receveur pour l'achat d'un hestre pour faire le lambrois de la salle et des chambres de parement. Pour ce et apert par quittance : XL s.
- 51.11. Item audit abbé pour l'achat d'un quesne pour faire latte. Pour ce à luy payé et appert par quittance : IIII l x s.
- 51.12. À Robin Dugart machon fu aloué et marchié fait en tache par ledit Receveur en la présence du cappitaine et le procureur de Monseigneur, à **refaire la chemynée de la chambre de l'escuierie devers la grosse tour**, et auxi la jambe de devers la dicte tour, et auxi refaire l'arche de la chemynée toute neufve, et reconforter l'autre jambe tout au lonc, et refaire et appareiller le contrecuer de la dicte chemynée, et auxi remachonner tout au lonc du tuel d'icelle chemynée, tant que tout y soit bien fait de son dit mestier. C'est assavoir pour le pris et appert par quittance : XLV s.
- 51.13. À mestre Rogier de Mironel charpentier, fu aloué et marchié fait en tache par ledit Receveur, en la présence du cappitaine, le procureur et autres des gens et officiers de Monseigneur :
- à **refaire le pont volant de la grosse tour** de ayseulx, de rachyneaulx, de contrepois, et retaillier les pos tout de neuf ;
- et faire en l'oriol de l'escuierie I feste, noes, et requevrer tout de neuf
- et faire une chemynée goutière sur la chemynée de la chambre du retrait
- et **planchier le grant pont tout de neuf**, et y mettre trois solyveaulx ;
- pour chistre (?) et redrechier la chemynée de l'escuierie de devers la grosse tour et la dicte fenestre ;
- et auxi pour rappareiller le palié et y mettre des rachyneaulx et des liches où mestier sera, et ycelluy requeviller et reclouer bien et suffisamment.
C'est assavoir par le pris et appert par quittance : X l
- 51.14. À Johan le Gay pour la paine et salaire de luy et de son varlet d'avoir scyé une tronche de bois où il eult XVI ais qui furent mis et emploiez en pont dudit chastel. Pour ce à luy païé pour son salaire et despens : XVI s.
- 51.15. À Laurent le Vaquier, feron demeurant à Caudebec, pour l'achat de VI milliers de clou à paille achettés à luy par ledit receveur, chascun millier VI s., mis et emploiez en l'escuierie et en plusieurs autres lieux audit chastel. Pour ce à luy païé par ledit receveur : XXXVI s.
- 51.16. Pour le salaire et despens d'un varlet qui ala querre ledit clou de Lillebonne à Caudebec, pour ce : XV d
- 51.17. Pour l'achat d'un cent de grant clou à coustre les ès du grand pont, qui fu achetté à Harefleur, pour ce : VIII s.

- 51.18. Item pour l'achat d'un cent de clou à couronne pour le petit pont, pour ce : IIII s.
- 51.19. Item audit Laurens le Vaquier pour deniers à luy païés par ledit Receveur pour l'achat de VI milliers de clou à paille achetté à luy le VI^e jour de mars, mis et employé ès dictes réparacions. Pour ce et appert par quittance : XXXVI s.
- 51.20. Item pour le salaire d'un varlet qui ala querre ledit clou à Caudebec, pour ce : XV d
- 51.21. À Guillaume Mallet, cordier, pour deniers à luy païés par ledit Receveur le vendredi XXII^e jour de janvier pour l'achat de IIII^{xx} et X toizes de corde pour establir les ouvriers qui faisoient les dictes réparacions. Pour ce à luy payé : XVI s.
- 51.22. À mestre Rogier de Mironel pour l'achat d'un quesne pour faire latte pour latter les dites réparacions, pour ce et appert par quittance : XL s.
- 51.23. À Johan Thibaut pour deniers à luy païés par ledit receveur pour le salaire de luy et de sa voiture d'avoir admené du Valasse à Lillebonne III quesnes et I hestre, où il eult XIII charettées de bois pour faire latte pour latter l'escuerie et pour fère deux seulx pour le grant pont, et pour faire le lambrois de la salle, de la chapelle, de la chambre de parement ; et fu le demourant mis en essende. Pour ce et appert par quittance : LXX s.
- 51.24. À Johan Hogueel pour deniers à luy paiez par le dit Receveur pour l'achat de VI boisseaux de caux. Pour ce : VI s.
- 51.25. À mestre Rogier de Mironel, carpentier, pour la paine et salaire de luy et de ses gens d'avoir abatu et découpé ès bois de Gravenchon et en ceulx du Valasse XXX quesnes pour faire le pont dudit chastel, les chambres de l'escuerie, le petit pont, le palis des préaulx, le lambrois de la salle, le lambrois des chambres de parement, de la chapelle, et faire le planchié du grand pont ; auxi avoir abatu et découpé I quesne pour fère latte. Pour ce et appert par quittance : LXX s.
- 51.26. À Symon Lestère pour l'achat de II milliers de tieulles à mettre et employer ès réparacions des salles dudit chastel. Pour ce et appert par quittance : IIII I
- 51.27. À Symon Penrel, voiturier, pour deniers à luy païés par le dit Receveur pour avoir admené la dicte tieulle du Mesnil à Lillebonne ; et auxi pour le voiturage de X charettées de pierre et de sablon prins à Gravenchon et admenées à Lillebonne. Pour ce et appert par quittance : XL s.
- 51.28. Pour l'achat de XII milliers de clou coupé qui fu achetté à Rouen par ledit Receveur le samedi XII^e jour de mars pour couvrir l'aleur d'entre la cuisine et la salle, le millier XL d., valent : XL s.
- 51.29. À Johan du Faut pour deniers à luy paiez par le dit Receveur pour l'achat de chinq cens et demi de clou à gantier, II s. le cent, valent XI s. Item pour l'achat de III^c III quarterons de clou tillart, le cent IIII s., valent XV s. Item pour II milliers et demi de clou à paille, le millier V s., valent XII s. Lesquelles partiez montent XXXVIII s. VI d. Pour ce et appert par quittance : XXXVIII s. VI d
- 51.30. À Philippe de Caumont pour l'achat de III milliers de tieulle à luy achettées le lundi XXVII^e jour de mars, qui furent mis et employez sur les chambres de l'escuerie dudit chastel, le millier XXXV s., valent et appert par quittance : CV s.
- 51.31. À Symon Penrel voiturier, pour la paine et salaire de luy et de sa voiture d'avoir admené la dicte tieulle de Caumont à Lillebonne. Pour ce à luy païé, et appert par quittance : XL s.
- 51.32. À Marquet Godeffroy pour deniers à luy paiez par le dit Receveur pour l'achat de XXIII boisseaux de caux, qui fu mis et employé en plusieurs réparacions en dit chastel. Pour ce et appert par quittance : XXIII s.
- 51.33. À mestre Johan le Plastrier et Johan de Clatot pour leur paine et salaire d'avoir couvert d'essende III milliers sur l'aleur d'entre la cuysine et la grant salle par marchié fait à eulx ; pour la fachon de la dicte essende, et pour la couvrir, pour chascun millier XX s. Pour ce et appert par quittance : LX s.

Somme : CV I XV s.

52. OUVRAGES ET RÉPARATIONS sur le dit terme de Noël mil CCC IIII^{xx} et III :

- 52.1. À Ricart Héruyn pour deniers à luy païés par le dit Receveur pour sa paine et salaire et despense de X journées qu'il fu au dit chastel pour widier les ordeures des establez aux chevaux et de dessus les chambres de l'escuerie et de dens la grosse tour pour la quemynée que l'en y avoit faite, pour ce : XX s.
- 52.2. À mestre Johan le Plastrier et à Johan de Clatot fu aloué et marché fait en tache par ledit Receveur en la présence de Hurtaut de St Albin, capitaine de Lillebonne, Johan du Talus procureur et autres des gens de Monseigneur, à **refaire le degré des chambres d'escuerie, l'oriol des dites chambez et le travers d'entre les deulx chambrez, la petite chambre où l'en met l'avoyné**, et reconforter partout il faudra de leur mestier, pour ce : LX s

Somme IIII I

1384-1385

Arch. Dép. Seine-Maritime : 1 ER 434

53. OUVRAGES ET RÉPARATIONS sur le dit terme St-Michel mil ccc iii^{xx} et iiiii

- 53.1. À mestre Rogier de Mironel carpentier, pour deniers à luy paiez par le dit Receveur pour une tache de carpenterie qui luy fu aloée à fère par le dit Receveur, en la présence de Hurtault de St-Albin cappitaine de Lillebonne, le procureur et autres de gens de mon dit seigneur. C'est assavoir à **faire une guéritte sur la tour St-Pierre** toute neuve, par antel fourme et matière comme autres fois uy a esté faite. Pour ce et appert par quittance : xii l
- 53.2. À Johan Picot, voitturier, pour sa paine et salaire de x journées qu'il a faites à admener le bois de quoy l'en a fait la dicte guérite, de Gravenchon audit chastel, pour chascun jour viii s. pour journée et despens. Pour ce et appert par quittance : iiiii l
- 53.3. À Johan Caudebec pour l'achat de chinquante ais de hestre pour faire le planchié de l'escuerie. Pour ce et appert par quittance : l s.

Somme : xviii l x s.

54. OUVRAGES ET RÉPARATIONS sur le dit terme de Noël iii^{xx} et iiiii

- 54.1. À mestre Johan le Plastrier et à Johan de Clatot pour deniers à eulx paiez par le dit Receveur pour leur paine et salaire d'**avoir mis en œuvre deulx mons de plastre sur la tour quarrée**, par marchié fait à eulx par le dit receveur et le cappitaine de Lillebonne. Pour ce à eulx paiez et appert par quittance : iiiii l
- 54.2. À Johan Gesselin soieur du lonc pour deniers à luy paiez par le dit Receveur pour sa paine et salaire dix xii^{nes}, des vi xii^{nes} de soliveaulx et les posteaulex, les courbes et les bauls (?) qui ont esté mis et emploiez en la **guéritte de la tour St-Pierre**, par marchié fait à luy par le dit receveur, le cappitaine de Lillebonne, le procureur et autres des gens et officiers de Monseigneur. Pour ce à lui paiez et appert par quittance : vii lb ii s.
- 54.3. À Michiel Bréart pour l'achat de ii mons de plastre à luy achettés par le dit Receveur, les quieux furent mis et emploiez en la tour quarrée. Pour ce à luy payé : xl s.
- 54.4. À Johan le Tellier pour deniers à luy paiez par le dit Receveur pour l'achat d'**une sareure qui fu mise en la chambre de dessus la porte où l'on met les avoinez pour les garnisons de Monseigneur**, et pour avoir rappareillé la sareure du viquetet (?) de la grant porte. Pour ce : iii s.
- 54.5. Item audit Telier pour l'achat d'**une sareure qui fu mise en l'uys du chelier du chastel**, pour ce : ii s.
- 54.6. À Symon du Bec et à Guillaume Fenart couvreurs de tieulle pour leur paine salaire et despens de ii jours qu'ilz furent à couvrir ii trous que le vent avoit fait sur la chapelle, pour ce : x s.

Somme : xiiii l xvii s iiiii d

1385-1386

Arch. Dép. Seine-Maritime : 1 ER 434

55. OUVRAGES ET RÉPARATIONS sur le terme de Pasques mil ccc iii^{xx} et v

- 55.1. À Rogier de Mironel charpentier, fu aloué et marchié fait en tache le mercredi xv^e jour de février par le dit Receveur en la présence du cappitaine et autres des gens et officiers de Monseigneur, à **mettre en la grosse tour xvi pendans, xvii soliveaux, et refaire le planchié par tout où mestier sera, et refaire la barriere de devers le bout de la porte**, et y mettre x rachyneaulx, retaillier les pos et les laches se ils sont bons, et où il ne les trouvera bons il y en mettra de neuf ; et avec ce y mettra un travetel devers la porte, et renforchera ycelle barriere partout où mestier sera ; et mettre des ès en soutien de la pierre. Tout pour le pris et appert par quittance : xviii l
- 55.2. À Simon du Bec et à Guillaume Fénart fu aloué et marchié fait en tache par le dit Receveur en la présence de Johan de Saint-Albin capittaine de Lillebonne, et autres des gens et officiers de Monseigneur :
- à **recouvrir tout de neuf la tour de St-Pierre et mettre un lermier derrière la salle de puis le bout de devers le Mesnil jusques à la chemynée d'icelle salle**, pour cause de ce que celluy qui y estoit estoit trop court ;
 - item un autre lermier sur le **degré de la dicte salle**, et emplir d'essende sur ycellui degré entre la porte et ycelluy degré ;
 - item faire un lermier en la **chambre de parement tout au long de devers la court**, et mettre et rebouter des tieulles partout où mestier sera oudit chastel.
- Pour ce à eulx paiez et appert par quittance : ix lb x s.
- 55.3. À Laurens le Vaquier, marchand de clou, pour deniers à luy paiez par le dit Receveur. C'est assavoir pour l'achat de dix neuf milliers de clou de coupe, xl d le millier, montent lxiii s. iiiii d ; pour un quart millier de clou à paille, v s. ; pour iiiiii^c iii quarterons de clou tilart, chascun cent iiiii s., valent xix s. ; et pour deux cens et demi de clou à gancier, ii s. le cent, valent v s. Lesquelles parties montent en

- somme IIII I XII s. III d. Et lequel clou a esté mis et employé ès dictes réparacions et emplusieurs lieux oudit chastel. Pour ce païé : IIII I XII s.
- 55.4. À Robin le Morgne pour deniers à luy paieez par le dit Receveur pour l'achat de douze cens et demi de latte achetée à luy pour **latter sur la tour St-Pierre Gloriette**, au pris de XXXII s. pour millier. Pour ce à luy païé et appert par quittance : XLI s. IIII d
- 55.5. À Jouen Gesselin, soieur du lonc, fu aloué et marchié fait en tache par le dit Receveur, en la prése,ce du capitaine, à soier XVII soliveaux de XXII piés de lonc, par le pris de XV s. tornois, et IIII douzaines et demie, des chascune XII^{me} par le pris de XII s., et montent en somme LXIX s. tornois. Et les quelles ès furent mises et employés à **fère le planchié et l'enhonchers (?) de la grosse tour**. Pour ce à luy païé et apert par quittance : LXIX s.
- 55.6. À Simon du Bec et à Guillaume Fenart, couvreurs d'essende, fu aloué et marchié fait par le dit Receveur en la présence du capitaine de Lillebonne, à **couvrir cinq milliers d'essende sur la grosse tour**. Pour ce à luy païé et appert par quittance : : C s.
- 55.7. À Guillaume d'Amertot voitturier, pour deniers à luy paieez par le dit Receveur pour la paine et salaire de luy et de sa voiture, d'avoir admené de Gravenchon ou dit chastel XVII soliveaux de ~~dix sept piés de lonc~~ XXII piés de lonc, XVII pendans, **une solle pour le sault de la pie** et IIII XII^{nes} et demie desquelles choses il out ~~ehinq~~ huit charretteez de meriein, chascune V s., valent et appert par quittance : XL s.
- 55.8. À Thomas le Bas pour deniers à luy païés par le dit Receveur pour l'achat d'un millier de latte pour la grosse tour, pour ce : XXXIII s.
- 55.9. À Jouen Bottes pour l'achat de deulx milliers de tieulle qui fu mise et employée en la dicte salle et ailleurs oudit chastel, achetée par le dit Receveur en la présence du capitaine et autres gens de Monseigneur, chascun millier XLV s., valent et appert par quittance : IIII I X s.
- 55.10. À Pierre Basire pour l'achat de six boisseaux de caux mises et employé ès dictes réparacions, pour ce : VI s.
- 55.11. À Johan Caudebec pour deniers à luy paieez par le dit Receveur pour l'achat de XII boisseaux de caux, mis ès dictes réparacions, pour ce : XII s.
- 55.12. À Guillaume Mallet, cordier, pour l'achat de six balenches de canvre achettées par luy, chascune balenche X s., valant LX s. Et laquelle canvre il mist en œuvre en **un caable pour le puis dudit chastel**, par marchié fait à luy par le dit Receveur en la présence du capitaine de Lillebonne au pris de XXX s. Pour ce à luy païé et appert par quittance : IIII I X s.
- 55.13. À Guillaume le Franc pour l'achat de deulx quesnes achettés à luy par le dit Receveur pour faire essende. Par le pris, et appert par quittance : XL s.
- 55.14. [*article concernant le moulin du Vivier*]
- 55.15. À Laurens Penrel pour deniers à luy païés par le dit Receveur pour le frais, salaire et despens de luy, son fils et sa voiture, d'avoir aporté de Gravenchon à Lillebonne six charettées de sablon, c'est assavoir III au chastel et trois aux halles de bas. Pour ce : XX s.
- ~~55.16. À Johan du Faut marchand de clou, pour deniers à luy paieez par le dit Receveur~~
- 55.17. À Rogier de Mironel, charpentier, pour deniers à luy païés pour sa paine et salaire :
 - d'**avoir redrechié et ordené des quevrans de la grosse tour** qui estoient avalés et empéрил de cheoir, et pour avoir mis unes courbes et unes branches qui les portent et soutiennent ;
 - d'avoir fait une huisserie par où l'en va en la gaillande et pour avoir rappareillé l'autre huisserie de la gaillande, et pour avoir fait une petite gouttière en la dite grosse tour oprès des cheminées ;
 - et pour avoir fait un pendant en ycelle tour, et ycelle avoir en lachié et frainé en un solivel, lequel pendant fu trouvey mavès, et estoit tout pourry depuis l'atache que y avoit faite le dit Rogier. Tout par le pris et appert par quittance : IIII Ib
- 55.18. À Johan du Faut pour deniers à luy paieez par le dit Receveur. C'est assavoir pour l'achat de XI^c et demi de clou à gantier, XXIII s. ; pour l'achat de V^c de clou à paille, II s. VI d ; pour l'achat d'un cent et demi de clou tillart, VI s., qui furent mis et employés sur **la tour St-Pierre et sur la grosse tour**. Lesquelles parties montent, et appert par quittance : XXXI s. VI d

Somme : LXVI I I d

56. OUVRAGES ET RÉPARATIONS sur le terme de Saint Johan mil CCC III^{xx} et cinq

- 56.1. À Symon du Bec et à Guillaume Fenart pour deniers à eulx païés par le dit Receveur pour leur paine et salaire d'**avoir fait une chemynée toute neufve et le tuel tout neuf oudit chastel en la chambre aux prestres**, et avoir recouvert tout de nuef de tieulle par tout où ycelle chemynée avoit abatu quant elle chay. Par marchié fait à eulx par le dit Receveur en la présence du capitaine et autres des gens de Monseigneur, appert par quittance : IIII I
- 56.2. À Michiel Bréart pour l'achat de quatre mons de plastre qui furent mis et employés ès dictes besongnes par le pris de XXV s. pour chascun mont. Pour ce à luy païé : C s.
- 56.3. À Guillaume Mallet, cordier, pour deniers à luy paieez par le dit Receveur pour l'achat de cinquante brachies de menue corde pour faire les estables de la dicte chemynée, II d t pour chascune brachye, pour ce : VIII s. IIII d
- 56.4. À Johan Voisine pour deniers à lui païés par le dit Receveur pour l'achat de III^m de clou à paille mis et employés en la dite chemynée. Pour ce à luy païé : VIII s. IIII d

- 56.5. À Johan Bottes pour deniers à luy païés par ledit Receveur pour une journée qu'il fu audit chastel pour rafforcer II pendans d'emptablement (?), pour ce : IIII s.
- 56.6. À Jouen Bottes, pour l'achat d'un millier de tieulle achetée à lui, mis en employé sur ladite cuisine, pour ce et appert par quittance : XLV s.
- 56.7. [article concernant la fourniture de clous pour la prison près de la cohue]
- 56.8. À Ricart le Fèvre pour l'achat de IIII milliers de tieulle qui furent employés sur les chambres aux prestres. Pour ce à luy païé et appert par quittance : XXV s
- 56.9. À Pierre de Milleroux voire fu aloué et marchié fait en tache par le dit Receveur en la présence du capitaine, le procureur et autres des gens de Monseigneur, à réparer les verrières de la grant salle du chastel, celles des chambres de parement, celles de la chapelle, celles de la basse-salle ; et par le dit marchié de descendre resouder tout de neuf tous les panneaux des dites verrières où mestier en sera par les dis lieux ; et l'en doit l'en trouver ferreure. Pour ce et appert par quittance : VIII l
- 56.10. À Pierre le Faivre fu aloué et marchié fait par le dit Receveur en la présence des dessus nommés, à faire cinq grans vergnes de fer et cinq pennes (?) et IIII XII^{nes} et demi de templeaux (?) pour les dites verrières pour le pris de XX s ??? à lui païé : XX s.
- 56.11. À Jehan du Faut pour un cent de clou à gantier pour ycelles verrières : II s. VI d
- 56.12. À Laurens le Vaquier pour l'achat de dix milliers de clou à luy achetés, chascun millier XL d, vallent : XXXIII s. IIII d
- 56.13. À Garnier Pinchon et à Colin le Glérin (?) pour une journée qu'ils firent à couper le bois pour cuyre le plastre, pour chascun III s., vallent : IIII s.

Somme : [illisible]

57. OUVRAGES et réparations sur le dit terme St Michiel mil ccc III^{xx} et v

- 57.1. À ~~l'abbé du Valasse~~ Symon du Bec et à Guillaume Fenart pour deniers à luy eulx païés par le dit Receveur pour l'achat d'un quesne pour faire de l'essende pour la grosse tour et pour autres réparations fère ou dit chastel. Pour ce, et appert par quittance : IIII lb x s
- 57.2. À Laurens le Vaquier pour deniers à luy païés par le dit Receveur pour l'achat de xxxviii milliers de clou acheté à luy **pour couvrir l'essende dessus la grosse tour**, chascun millier XL d, valent : VI lb VI VIII d
- 57.3. À Simon du Bec et à Guillaume Fenart pour xvi milliers d'essende que ils couvrirent sur la grosse tour, pour chascun millier xx s., valent : XVI l
- 57.4. À Simon Penrel pour deniers à luy païés par le dit Receveur pour la paine et salaire de lui et de sa voiture, d'avoir admené des bois du Valasse audit chastel les xvi milliers d'essende, appert par quittance : XL s.

Somme : xxviii l XVI s VIII d

1388-1389

Arch. Dép. Seine-Maritime : 1 ER 504

58. OUVRAGES ET RÉPARATIONS sur le dit terme de Pasques mil III^c IIII^{xx} et VIII

- 58.1. À mestre Rogier de Mironel carpentier, fu aloué et marchié fait en tache par le dit Receveur en la présence du cappitaine de Lillebonne, le procureur et autres des gens et officiers de Monseigneur, à **faire la guéritte du sault de la pie toute noefve**, et avec par le dit marchié doit **mettre une douzaine de quevrans ès aléez d'entre la tour quarrée et la tour Gloriette** ; et auxi par le dit marchié doit **mettre sur la grosse tour des ès où il en fauldra**, tout par le pris et appert par quittance : xxiiii lb
- 58.2. À Simon du Bec et à Guillaume Fenart couvreurs d'essende, pour deniers à eulx païés par le dit Receveur pour leur peine, salaire et despens d'avoir fait et drechié de tous poins xxii^m d'essende, et ycelle **avoir couverte sur la grosse tour**, par marchié fait à eulx par le dit Receveur en la présence du capitaine, Johan Dede, et autres de gens de Monseigneur, au pris de xx s. le millier. Pour ce à eulx païé, et appert par quittance : xxii lb
- 58.3. À Laurens le Vaquier, marchand de clou, pour l'achat de LIIII milliers de clou coup qui fu mis et employé ès dictes réparations, pour chascun mille XL d, valent et appert par quittance : IX lb
- 58.4. Item pour à luy pour I millier de clou à paille pour latter sur la dicte tour : VI s.
- 58.5. Item pour II^c de clou tillart pour mettre en la dicte tour, pour ce : VIII s.
- 58.6. Item à luy pour un cent de clou à gantier : III s.
- 58.7. À Guillaume Pinel pour l'achat de xxxiii quesnez achetés à luy par le dit Receveur, qui furent mis et employés en la **guérite du Sault de la pie**. Pour ce à luy païé, et appert par quittance : VI lb
- 58.8. À Simon Penrel pour deniers à luy paiez par le dit Receveur. C'est assavoir pour la paine et salaire de luy et de sa voiture d'avoir admené à sa voiture d'Auvreville au chastel de Lillebonne le dit bois, par marchié fait à luy par le dit Receveur en la présence de Johan Dede procureur. Pour ce et appert par quittance : LX s.

- 58.9. À Robin le Moigne pour l'achat de **demi millier de latte qui fu mise ès alées d'entre la tour carrée et la tour Gloriette**, pour ce : XVI s.
- 58.10. À Colin Boutegatte pour sa paine et salaire d'avoir soié un cent d'ès qui furent mis et emploiez en la **guéritte du Sault de la pie**. Pour ce, à luy païé et apert par quittance : LX s.
- 58.11. À Guillaume Mallet, cordier, pour l'achat de XLIII braches de corde ~~chascune brache II d, valent~~ pour **faire les establiez de la guéritte du sault de la pie**, chascune brache II d, valent : VII s II d
- 58.12. Item à luy pour une lieure à lier la poulie pour levoir le mesrien de ladicte guéritte. Pour ce : II s.
- 58.13. À Johan Rastel, mareschal, pour l'achat de **VIII bendes de fer pour les verrières de la salle**. Pour ce : XII s.
- 58.14. À Michel Bréart pour l'achat de **L festiers qui furent mis et emploiez sur les estables d'emprez la grosse tour**. Pour ce : XXV s.

Somme : LXX I XIX s II d

59. OUVRAGES ET RÉPARATIONS sur le terme de Saint Johan mil III^c IIII^{xx} et huit

- 59.1. À Johan Bergnart machon pour deniers à luy paiez par le dit Receveur pour **avoir machonné les II quemynnez de la chambre de l'escuerie dudit chastel tout de neuf**, et pour y avoir trouvé demi cent de pierres. Par marchié fait à luy par le dit Receveur, le cappitaine et le dit procureur. Pour ce à luy païé, et apert par quittance : XIII lb
- 59.2. À Ricart le Fèvre pour deniers à luy paiez par le dit Receveur pour l'achat de XLVI boisseaux de caux qui fu mise et employé ès dictes quemynnez, pour ce : XLVI s.
- 59.3. À mestre Pierre de Milleroux, verrier, fu aloué et marchié fait en tache par le dit Receveur, en la présence des dessus nommés, à **refaire et appareiller les verrières de la salle et celles de la chapelle que le vent avoit dépéchiez et faites cheoir**. Pour ce à luy païé et apert par quittance : III lb
- 59.4. À Johannet le Tellier pour l'achat de **deux serreurez de fer, l'une pour l'uys de la chapelle, et une en l'uys d'empres les chambres de l'escuerie**, et pour une bende de fer et I gont en l'uys de la fourre (?). Pour ce, à lui païé : XIII s.
- 59.5. *[article concernant la couverture du moulin du Mesnil]*
- 59.6. À Simon Penrel, voiturier, pour sa paine et salaire d'avoir admené de Gravenchon audit chastel III charettes de sablon pour mettre en œuvre ès dictes quemynnez, pour ce : XII s.
- 59.7. À mestre Rogier de Mironel, carpentier, fu aloué et marchié fait en tache par le dit Receveur à redrechier les fillières de la grant halle et y mettre des estreuellons qui les soustiennent et conviendront ; et auxi pour **avoir redreché l'oratoire Madame** et y avoir couppé un pot et ycelluy bassé. Pour ce à luy païé et apert par quittance : XXX s.

Somme : XXXIII I XII s

60. OUVRAGES ET RÉPARATIONS *[sur le terme de Noël 1388]*

- 60.1. À mestre Rogier de Mironel carpentier, fu aloué et marchié fait en tache par le dit Receveur en la présence du cappitaine, du procureur et autres des gens de Monseigneur, à **mettre vingt quatre soliveaux en la grosse tour, XXIII pendans enlachiés en yceux soliveaux en la grosse tour ; refaire le planchié d'icelle tour, les deux portes [incertain : pourrait être parts ou ponts] tout de neuf ; refaire le hourdeis d'icelle, et requeviller toute la quevroneure de la dicte tour, que le vent avoit desquevillié et tout rompu, et estoit tout en péril de cheoir à terre**. Tout pour la pris de et apert par quittance : XXXIII lb t
- 60.2. À Ricart le Fèvre marchand de bois fu achetté XXIII quesnes pour **faire XXIII soliveaux en la grosse tour**. Pour ce à luy païé et apert par quittance, pour ce : VII I X s
- 60.3. À Simon Penrel voiturier fu aloué et marchié fait en tache par le dit Receveur à admener le dit bois de Gravenchon à Lillebonne. Pour ce à luy païé et apert par quittance : L s.
- 60.4. À Johan du Faut marchand de fer pour deniers à luy païés par ledit Receveur pour l'achat de VII^c et demi de clou. C'est assavoir IIII^c de clou tillart renforchié, III s. pour cent ; et III^c et demi de clou à gantier, II s. le cent, qui furent mis et emploiez en **planchié et lymandes de la dicte tour**. Pour ce : XXIII s.
- 60.5. À Simon du Bec et à Guillaume Fénart couvreurs de tieulle et d'essende, pour VIII journées que ils furent à couvrir sur le geolle et sur la salle *[sans doute la halle]* de Lillebonne, pour chascun jour V s. pour journée et despens. Pour ce et apert par quittance : XL s.
- 60.6. À Johan de Caumont pour deniers à luy païés par le dit Receveur pour l'achat de demi millier de tieulle pour mettre ès dis lieux. Pour ce : XX s.
- 60.7. À Simon Penrel voiturier pour sa paine et salaire de luy et de sa voiture d'avoir admené de Caumont à Lillebonne ladicte tieulle. Pour ce : VII s. VI d
- 60.8. À Michel Bréart pour deniers à luy païés par le dit Receveur pour l'achat de II milliers de tieulle pour mettre ès réparations dessus dites. Pour ce à luy payé et apert par quittance : C s.
- 60.9. À Simon Penrel voiturier pour deniers à luy païés par le dit Receveur pour avoir admené de Gravenchon à Lillebonne la dicte tieulle. Pour ce : XV s.t.

- 60.10. À Johan Gosselin soieur de lonc pour sa paine et salaire d'avoir soié du lonc demi cent d'ès qui furent mis et employés ou hourdeis de la grosse tour. Pour ce à luy païé et appert par quittance : XXV s.
- 60.11. À Simon du Bec et à Guillaume Fénart couvreurs de tieulle fu aloué et marchié fait en tache par le dit Receveur en la présence des dessus nommés, à **recouvrir de tieulle sur les chambres de parement, sur les salles, sur l'escuerie, sur la cuysine et sur la tour Gloriette, dont le vent avoit abatu et descouvert grant foisson de tieulle.** Pour ce à eulx païé et appert par quittance : VII lb
- 60.12. À Ricart le Fèvre marchand de caux, pour deniers à luy païéz par le dit Receveur pour l'achat de xxx boisseaux, pour ce : XXX s.
- 60.13. À mestre Rogier de Mironel, carpentier, pour deniers à luy paiez pour sa paine et salaire d'avoir fait de son mestier de charpenterie, outre l'alier dessus nommé en la grosse tour et dont les dessus n'avoient point esté aparachevéz au premier alieu. C'est assavoir pour y avoir mis deux autres soliveaux, deux pendans tous en lachiez l'un avec l'autre, et pour avoir redrechié tous les estres du mestre cherne (?) de la dite tour dont les uns yssoient de hors et les autres se bouttoient de dens, par marchié fait à luy par le pris et appert par quittance : C s.

1392-1393

Arch. Dép. Seine-Maritime : 1 ER 503

61. OUVRAGES ET RÉPARATIONS [sur le terme de Pâques 1392, soit le 14 avril]

- 61.1. À Michiel Bréart marignier pour deniers à luy païés par le dit Receveur pour l'achat de VII mons de plastre par luy achetté à Rouen x s vi d pour mont, pour **réparer la tour carrée et enduyre les soliers des chambres d'escuerie,** pour ce : LXIII s vi d
- 61.2. Audit Michiel pour deniers à luy païés par le dit Receveur pour le salère de luy, ses gens et de son voissel d'avoir admené de Rouen par son voissel à Gravenchon le dit plastre. Pour ce à luy païé : XXXVI s.
- 61.3. À Laurens Penrel et à Lauret Penrel, voituriers, pour deniers à eulx païés par le dit Receveur pour la paine et salaire d'eulx et leurs voitures d'avoir admené de Gravenchon audit chastel. Pour ce et appert par quittance : XXXV s.
- ~~61.4. À Johan Faugnot pour deniers à luy païés par le dit Receveur pour l'achat de xxxv milliers de clou coupe~~
- 61.5. À Jehan du Faut marchand de fer, pour l'achat de LXIII milliers demi de clou coupe, à paille, x s., montent pour cez parties : XII s. VIII d
- 61.6. À mestre Johan d'Escamps pour deniers à luy païés par le dit Receveur pour l'achat de xxii milliers d'essende, chascun millier XII s. III d et pour l'achat de III^c de latte, chascun cent III s., montent pour les parties appert par quittance : ~~xxix s. III d~~ XIII s III d
- 61.7. À Laurens Penrel voiturier pour deniers à luy païés par le dit Receveur pour le salaire de luy et de sa voiture d'avoir aporté audit chastel ladite essende et latte, par marchié fait à luy par le dit Receveur et le procureur. Pour ce et appert par quittance : XL s.
- 61.8. À mestre Johan le Plastrier et à Johan de Clatot couvreurs d'essende, pour leur paine, salaire et despens **d'avoir mis en œuvre, couvert sur la grosse tour et ès aleurs de la tour carrée xxii milliers d'essende** au pris de XIII s. pour chascun millier, par marchié fait à luy à eulx. Valent et appert par quittance : XX I VIII s.
- 61.9. À l'abbé du Valasse pour deniers à luy païés par le dit Receveur pour l'achat de III hestres dont l'en refist les estaulx à bouchiers de Lillebonne, **les mangeures aux chevaux des estables dudit chastel,** achettés par le capitaine et le receveur. Pour ce à luy païé : LXX s.
- 61.10. À Laurens Penrel et à Simon Penrel voituriers fu aloué et marchié fait par le Receveur, le capitaine et le procureur, à admener les dis hestres du Valasse à Lillebonne, pour le pris et appert par quittance : XXX s.
- 61.11. À Guillaume de la Poulie et à Gillet Sansraison, charpentiers, fu aloué et marchié fait par le dit Receveur et par le capitaine à refère les estaux dessus dis, les mangeures et rasteliers du dit chastel. Pour ce à luy païé et apert par quittance : ~~LX s.~~ C s.
- 61.12. À mestre Johan le Plastrier et à mestre Johan d'Escamps plâtriers, pour deniers à eulx païés par le dit Receveur pour leur paine et salaire d'avoir mis en œuvre sept mons de plastre. C'est assavoir six mons sur la grosse tour au pris de un mont XL s t ; et un mont pour réparer et enduyre les soliers de l'escuerie au pros de XIX s., par marchié fait à luy par le cappitaine, le receveur audit pris. Pour ce à luy païé et appert par quittance : XII I XIX s.

Somme pour ouvraiges et réparations sur le terme de Pasques :

LXXII I VI s VI d

62. OUVRAGES ET RÉPARATIONS sur le terme St Michiel

- 62.1. À Durant le Conte et à Johan Loquet, ouvriers de bras, pour leur paine, despense et salaire d'avoir nettoyé les estables du chastel et osté le fiens et les ordures que les plâtriers et les charpentiers y avoient faites, pour ce VI s.

- 62.2. À mestre Rogier de Mironel charpentier fu marchié fait en tache par le dit Receveur à **rappareiller le pont de la grosse tour, le pont de la porte, la barrière**, et faire soier une tronche de bost qui estoit en garnison. Pour ce, appert par quittance : IIII l
- 62.3. À Hynent, mareschal, pour deniers à luy païés par le dit Receveur pour II couples, un tourroul, à mettre au guichet de la barrière. Item pour une bande de fer à **pendre l'uy de la chambre de parement** ; IIII paumelles à un gont à y mettre. Et pour avoir rappareillé le seel du puis. Pour tout, pour ce à luy païé : XIII s.
- 62.4. [*article concernant le moulin de l'Étang*]
- 62.5. À Jehannet le Tellier sarreurier pour une **sareure de fer pour l'uy de la chambre de dessus la porte pour y mettre les avaines**, pour ce : V s.

Somme pour ouvrages et réparations sur le terme St Michiel : ~~CXIII s.~~ VI l XII s

1394-1395

Arch. Dép. Seine-Maritime : 1 ER 510

63. OUVRAGES ET RÉPARATIONS [entre Pâques et la Saint-Michel 1394]

- 63.1. À maistre Rogier de Mironel charpentier, pour deniers à luy païés par le dit Receveur pour une tache de charpenterie qui luy fu alouée à fère. C'est assavoir :
- **le pont de la grosse tour fère tout neuf** de charpenterie, tant en levée, en somiers, en ais comme autrement. Et y seront mises des ais qui y estoient tant que l'en y en pourra trouver de bonnes et suffisantes. Et **portera ycelluy pont XLIII pies de lonc et XI pies de lay** ;
 - et par ycelluy marchié le dit maistre Rogier sera tenu **mettre en la basse chambre souz les chambres de parement deux posteaux aux deux costés de la chemynée** et yceulx asseoir sur les II corbeaux de pierre qui y seront mis. Les quiex pos seront lachiés à un tref qu'il y mettra desoubz le joir de la chemynée. Et sera tout le mesrien ouvré tout à bon conroy ;
 - item pour **mettre en la chambre de Monseigneur II chevrons, chascun de XXII pies de lonc ou costé devers Seine, entour la cheminaye**. Et seront mis et enjoués ainssy et pareillement comme ceulx qui naguères ont esté mis en la dicte chambre de parement ;
 - item pour **mettre à l'entrée de la basse chambre souz l'avent un postel et un travetel sur le maistre post**, et IIII coulombes sur ledit tref ou pignon devant, et un quevron ou bout d'icelluy pignon.
- Et de ce fera tout le soiage qui à ce appartendra, par marchié fait avec lui par le maistre des œuvres, par le cappitaine, le receveur, le procureur, par le pris et somme, et appert par quittance : LI
- 63.2. À Robin le Machon pour deniers à luy païés par le dit Receveur pour sa paine et salaire d'avoir mis et **assis les deux corbeaux de pierre dessus nommés aux deux costés de la chemynée d'icelle basse chambre**. Et pour avoir refait ou moulin du Vivier le mur devers l'eaue entour l'abre et esquerre ; ycelluy mur tout au certain ; et le fera tout de pierre taillie. Par marchié fait à luy par les dessus nommés par le pris et appert par quittance : XII l.t
- 63.3. À Simon du Bec et à Guillaume Fénart couvreurs de tieulle et d'essende, fu aloué et marchié fait en tache par **maistre Guieffroy, mestre des œuvres de Monseigneur**, le cappitaine, le receveur et le procureur :
- à descouvrir et recouvrir, later et relater neuf couples de quevrans sur la **chambre de Monseigneur ou costé devers Seine oprès de la chemynée** ;
 - et pour descouvrir, recouvrir et mettre des lateres où mestier sera en la **petite maison de l'entrée de la basse chambre au près du degrey de bois montant en la chambre de Monseigneur** ;
 - et pour **rappareiller plusieurs endrois sur le puy du dit chastel où il avoit eu empirement pour cause de ce que une pièche de mesrien qui chey du pignon de la vis de la tour quarrée** ;
- Tout par le pris et appert par quittance : VII l
- 63.4. [*article concernant le moulin d'après la maison Cadof*]
- 63.5. À mestre Rogier de Mironel charpentier, pour deniers à luy païés par le dit Receveur. C'est assavoir des ouvrages et réparations que il a fais audit chastel et en la halle outre les alieux qui par les dessus nommés luy ont esté aloués à fère es lieux qui ensuivent. C'est assavoir :
- premier pour mettre et asseoir une goutière de XIII piés de lonc **endroit la guéritte du cornet de la salle** ;
 - item pour avoir mis sur ycelle salle deux plas quevrans de XLIII piés de lonc ;
 - item pour avoir **mis sur la chambre de parement deux quevrans** l'un sur l'autre ;
 - item sur ycelle chambre IIII bous de sablière, deux corbeaux, deux jambes, deux esselliers desoulx le ~~jour~~ ~~jou~~ jou ;
 - item avoir mis en ycelle chambre ou costé devers la salle VII post de XIII piez de lonc et des deux pars d'un pié de lay ;
 - item avoir **mis sur la forge une goutière** de six piés de lonc ;
 - item **en l'oratoire Madame avoir mis une goutière** de six piés de lonc ;

- item en ycelle chambre avoir mis un sommier qui porte les pendans qui soustiennent la dicte oratoire ;
- item **avoir mis en la dicte chapelle II quevrons** chascun de VIII piés de lonc, corbeaux et jambe après le grant couple ;
- item avoir mis en la grant halle une pièche de paulne de xx piés de lonc, fremée à quatre pos d'icelle, des quies il y a mis un tout neuf avec la lacheure ;
- item pour avoir fait et framé un bequet pour les ~~nécessaires~~ nécessaires des réparations dudit chastel ;
- item avoir mis en la dicte halle une pottente soulz paulne devant la maison Jehan le Gras.

Et furent ycelles réparations veues et visitées par le maistre des œuvres, le cappitaine, le receveur, le procureur et autres des gens de Monseigneur. Et fu trouvé par yceulx que des choses dessus dites il yssoit bien et loialment à bon marchié prendre x l. Pour ce à luy payé et apert par quittance : x l.

- 63.6. À Johan d'Orenges ; Simon et Lauret dis Penreaux, voituriers, pour admener du bois de Monseigneur du Val Gluyot près de St-Nicolas et le demourant pris près d'illec, et en admenèrent II XII^{nés} de quesnes, pour chascune XII^{né} l s. Vallent et apert par quittance : C s.
- 63.7. Aux dis voituriers pour avoir admenés à leurs voitures du moulin de Turluet (?) à Lillebonne IIII charetées de pierre, pour chascune v s, valent : xx s.
- 63.8. À Rogier de Cany, marchand de pierre, fu acheté II grans pierres pour **fère deux corbeaux en la chambre de parement**, avec deux autres pierres qui sont desoubz yceulx corbeaux. Pour ce et apert par quittance : x s.
- 63.9. À Johan de la Valée, marchand de caux, pour l'achat de dix cavellées de chaux à luy achetées et rendues à Lillebonne pour faire la matière pour asseoir yceulx corbeaux, et le encreusement du mur qui pour yceulx asseoir avoit esté fait ; pour refaire la machonnerie du moulin du Vivier ; pour la couverture de la halle et de la Cohue. Pour ce à luy païé et apert par quittance : LX s.
- 63.10. À Hue Toustain voiturier, pour avoir admené à sa voiture de la carrière de Seine à Lillebonne yceulx corbeaux et pierre pour mettre desoubz yceulx. Apert par quittance : VII s.
- 63.11. À Estienne le Sère, voiturier et marchand de sablon, pour deniers à luy païés pour l'achat de IIII charetées de sablon, chascune v s., rendues audit chastel à ses propres coux et despens, pour fère plusieurs réparations, valent et apert par quittance : xx s.
- 63.12. [*plusieurs articles concernant la halle, les moulins, l'achat de clous*]
- 63.13. À Robin le Vaquier pour l'achat de IX ais de haistre qui furent mis et employés ès faux pons dudit chastel pour les réparations d'iceulx. Pour ce : XII s.
- 63.14. [*article rajouté*] À mestre Rogier de Mironel charpentier fu aloué par le receveur en la présence du cappitaine, le viconte et le procureur, à fère le pont volant de l'entrée dudit chastel. Pour ce à luy païé et apert par quittance [*manque le prix*]
- 63.15. [*article rajouté et barré*] ~~À luy pour deniers à luy païés par le dit Receveur pour créture d'œuvres faites audit chastel et em plusieurs lieux, qui ont esté veux et visités par le viconte, le procureur, dit le Receveur, en nostre présence et autres gens en ce recoignoissans, qui furent taxés à bon marchié prendre à la somme de VI l xv s.~~
- 63.16. [*article rajouté concernant la halle et la forge*]

Somme toute de œuvres : CXII l s III d t

64. OUVRAGES ET RÉPARATIONS [*entre la Saint-Michel 1394 et Pâques 1395 n.st.*]

- 64.1. À Johan Hynoult mareschal pour deniers à luy païés par le dit Receveur pour l'**achat de deux bœufs pour le grant pont du chastel de Lillebonne**, pour ce : XVIII s.
- 64.2. Au dit Hynoult pour l'achat de II^c IIII quarterons de clou qu'il a fais pour clouer le faux pont dudit chastel. Pour ce et apert par quittance : XVI s. VI d
- 64.3. À Lauret et à Simon dis Penreaux voituriers, pour deniers à eulx païés par le dit Receveur pour leur salaire d'avoir admené à leurs voitures du Val Helvyer (?) audit chastel une XII^{né} de quesnes, par marchié fait à eulx par le dit Receveur en la présence du cappitaine. Pour ce : L s.
- 64.4. À Johan de la Valée marchand de chaux pour l'achat de III chevalées de chaux, chascune chevalée VI s. VIII d t. Valent et apert par quittance : xx s.
- 64.5. À Colin Malet cordier pour deniers à luy païés par le dit Receveur pour l'achat de xv braches de corde à luy achetées pour **fère les estables du retrait de Monseigneur**. Pour ce : II s. VI d.
- 64.6. À Estienne le Sère pour l'achat de dix charretées de sablon achetées à luy pour chascune charretée v s. Valent et apert par quittance : L s.
- 64.7. À Johan Hynoult mareschal pour deniers à luy païés par le dit Receveur pour **avoir fait un beuf tout neuf de son fer, rénové un autre beuf pour le petit pont de la grosse tour**. Et pour avoir fait audit pont III bendes de fer, et auxi pour avoir rénové en III lieux les caennes d'icelluy pont. Pour ce : XVIII s.
- 64.8. Au dit Hynoult pour deniers à luy païés par le dit Receveur pour l'achat de VII^c de clou ferré pour clouer les II pons dudit chastel, pour chascun cent VI s. Valent et apert par quittance : ~~xxx~~ XLII s.
- 64.9. [*articles concernant le moulin devant la maison Cado*]
- 64.10. À mestre Rogier de Mironel charpentier pour deniers à luy païés par le dit Receveur pour une tâche de charpenterie qui luy fu alouée à fère par le cappitaine, le receveur, le procureur : à **fère un faux pont ou grand pont dudit chastel, qui estoit cheu aux fossés dudit lieu ; et semblablement un autre**

- faulx pont en pont de la grosse tour.** Et pour avoir abatu et tronçonné certain bois dent l'en a fait certaine latte. Pour ce à luy païé et appert par quittance : C s.
- 64.11. À Guillaume Guinnibel pour sa paine et salaire d'**avoir découvert de terre et de cailloux l'assiette des ii pons leveiz dudit chastel.** Pour ce : III s. IIII d
- 64.12. À Simon du Bec pour avoir ~~descouvert~~ **recouvert et latté tout de neuf ix quevrons et le hourdeis de l'escuerie, et auxi avoir recouvert sur la salle** et sur le moulin du Vyvier, par marchié fait à luy par le Receveur en la présence du cappitaine et du receveur et du procureur. Pour ce à luy païé et appert par quittance : L s.
- 64.13. [*article concernant les moulins*]
- 64.14. À Johan le Cordier marchand de clou, pour l'achat de XIX milliers et demi de clou à latte, chascun millier IIII s. VI d. Item pour IIII milliers de clou coupe, pour chascun millier IIII s. IX d, valent XV s. Item pour II^c de grant clou tillart, VI s. Item pour un cent de clou à gantier XVIII d, achettés à luy présens le capitaine, le procureur et autres, qui ont esté mis sur le moulin d'après la maison Cadot et en plusieurs autres réparations audit chastel. Pour ce à luy païé et appert par quittance : CX s. III d
- 64.15. [*article concernant l'achat de chaux pour le moulin*]
- 64.16. À Guillaume le Mesnager pour l'achat de cinq balenches de canvre dont l'**en a fait le caable pour le puis du dit chastel,** achettées à luy en la présence du cappitaine et du ~~receveur~~ procureur, par quittance : LXIX s.
- 64.17. À Guillaume Mallet, cordier, pour la facion dudit caable, par marchié fait à luy par le dit Receveur en la présence du capitaine et du procureur, pour le pris de : XIX s.
- 64.18. [*article ajouté*] À mestre Rogier de Mironel carpentier fu aloué et marchié fait pour creue d'œuvre, c'est assavoir **abatre l'oriol de la salle pour rongnier les pos d'icelluy qui estoient porris** ; pour faire une eslonge (?) de feste en la chambre d'après la porte et pour y mettre VII couple de quevrons ; pour avoir descendu la vielle guéritte de derrière la chambre de Monseigneur. Item avoir refait le seuil et le frontel de la planche. Et pour avoir fait une fenestre en la cohue. Pour ce : [*illisible*]

Somme toute d'oeuvres : x l VII s VII d t

1395-1396

Arch. Dép. Seine-Maritime : 1 ER 510

65. OUVRAGES ET RÉPARATIONS sur le dit terme de Pasques

- 65.1. À maistre Rogier de Mironel carpentier fu aloué et marchié fait à luy par le cappitaine, le viconte, le procureur et le receveur, à **refère tout le couronneiz de la grosse tour qui est à double couronneiz** ; y mettre XLVIII soliveaux et y framer XLI pendans joingnans contre le mur d'icelle tour ; yceulx bien enlacier, restraindre tous les autres pendans d'icelle tour qui mestrent [? : mestornent] en avant. Tout à ses despens, et l'en luy devoit trouver et mettre tout le bois en plache. Et auxi luy devoit l'en trouver cordail à faire ses estables. Pour le pris et somme de VI^{xx} lb à rabais crié et bany deument. Et fu rabaissié par Simon de Caux et mis à cent huit tournois. Item rabaissié par Simon de Cabourc et mise à IIII^{xx} et x lb. Item rabaissié par ledit mestre Rogier et mise à IIII^{xx} et VIII lb. Item rabaissié par le dit de Cabourc et mise à IIII^{xx} IIII l. Item rabaissié par le dit mestre Rogier et mise à IIII^{xx} l. Et par tant luy demoura comme derrain rabaisseur. Pour ce et à luy paüé et appert par quittance : IIII^{xx} l
- 65.2. À Laurens Penrel fu aloué par les dessus nommés à admener XLVIII quesnes du bois de Monseigneur pris ou Val de la Mauvis, et admenés audit chastel, par le pris de XVI l à rabais, ycelluy rabais crié et bannu deument. Et fu rabaissié par Johan d'Orengé et mis à XII l tournois, et par tant luy demoura comme derrain rabaisseur. Pour ce à luy païé et appert par quittance : XII l.
- 65.3. [*article concernant la réparation de la chaussée du Mesnil*]
- 65.4. À Johan Hinout pour l'achat de la fereure du seel du puis, apert par sa quittance : XVI s.
- 65.5. À Robin le Vasquier pour l'achat du dit seel qu'il fist tout neuf de son bost, pour ce : V s.
- 65.6. À Johan Hinout mareschal pour xxxi^c de clou fait tout faitis (?) pour **clouer et coustre la houche (?) et couronneis de la grosse tour**, pour chascun V s. Pour ce à luy païé par le dit Receveur et appert par quittance : VII l XV s.
- 65.7. [*article concernant la maçonnerie à la chaussée et aux moulins du Mesnil*]
- 65.8. À Johan le Cordeir marchand de clou pour l'achat de XL milliers de clou coupe pour **la tour St-Pierre, le porche de la salle**, pour chascun millier III s. IIII d, montent VI l XIII s. IIII d.
- 65.9. Item à luy pour l'achat de III^m de clou à latte à later la dicte tour, pour chascun millier V s, valent XV s. Item à luy pour l'achat d'un cent de clou tillart pour **faire le lermier dudit porche**, II s. VI d. Item audit Cordier pour l'achat de VI^m de clou à paille qui fut mis sur l'**aleur d'entour la tour carrée**, en deffaut de clou coupé, pour millier III s. IX d, valent XXII s. VI d. Item audit Cordier pour l'achat de xxvi^m de clou dont il y a VII^m et demi de clou à latte, pour yceulx VII^m et demi pour chascun millier III s. IX d, valent xxviii s. I d. ob. Et le demourant d'iceulx xxvi^m qui est xviii milliers et demi de clou coupé, pour chascun millier III s. IIII d, valent LXI s. VIII d, qui ont esté mis et employés ès dis lieux. Montent et appert par quittance : XIII l III s I d ob.
- 65.10. [*article concernant les moulins*]

- 65.11. Au Jolis pour l'achat de deux livres d'oingt pour **oindre le cordail et caables de la grosse tour pour lever le mesrien** d'icelle plus seurement. Pour ce : II s.
- 65.12. Pour l'achat de soixante toises de corde achetée au marché à Lillebonne pour **lier les establies de la grosse tour**, pour chascune II d, valent : X s.
- 65.13. À Robin Presneil pour deniers à luy païés par le dit Receveur pour l'achat de quatre gros quesnes achetées à luy, dont l'en a fait **essende pour couvrir les alées de la tour quarrée**. Pour ce et appert par quittance : C s.
- 65.14. À Johan d'Oreng voiturier pour deniers à luy païés par le dit Receveur pour le frayt et salaire de luy et sa voiture d'avoir admené des Forges oudit lieu de Lillebonne huit charretées d'iceulx quesnes, par marchié fait à luy. Pour ce à luy païé et appert par quittance : XXXVI s.
- 65.15. À Guillaume du Bost dit Bostis, marchent d'essende, pour l'achat de XVIII milliers et II^c et demi d'essende achetée à luy, laquelle il rendi à sa voiture au dit chastel ; pour chascun millier XV s tournois. Et laquelle a esté mise ès alées de la tour quarrée, achetée à luy par le capitaine et le receveur. Pour ce à luy paüé et appert par quittance : XIII l XIII s. IX d
- 65.16. [article concernant les moulins]

Somme des œuvres : IX^{xx} XIII l IIII s II d ob t

66. OUVRAGES ET RÉPARATIONS [entre la Saint-Michel 1395 et Pâques 1396 n.st.]

- 66.1. À Ricart Attequin de Quillebeuf pour le louage de son chelier où fu mis trois charretées de latte qui furent admenées de ~~Quillebeuf~~ Harrecourt à Quillebeuf, et pour ycelle lier par fagos pour la mettre plus aise au voissel, pour tout : VI s. VIII d
- 66.2. À Johan Mellette marignier pour deniers à luy païés par le dit Receveur pour le salaire de luy, ses gens et son voissel qui admenèrent la ditte latte de Quillebeuf à Petiville et y fist II voiagez. Pour ce : VII s. VI d
- 66.3. À Simon Penrel pour deniers à luy païés par le dit Receveur pour son salaire de luy et de sa voiture d'avoir admené la ditte latte de Petiville audit chastel où elle est en garnison. Pour ce : XV s.
- 66.4. Audit Simon pour avoir admené de la Coste de Bréholles audit chastel une charrette de bois pour faire les establies pour les ouvriers. Pour ce : III s.
- 66.5. À Ricart le Roux pour l'achat de six milliers et demi de tieulle qui fu achetée à luy par le capitaine et le receveur, chascun millier XL s., qui a esté mise en garnison oudit chastel pour fère le **retrait des chambres de Monseigneur** et auxi pour la **tour St-Pierre**. Pour ce et appert par quittance : XIII l
- 66.6. À Simon du Bec et à Jehan d'Escamps pour le mis, despens et salaire d'avoir chargé et deschargié la ditte tieulle ès charrestes et l'avoir admenoye oudit chastel. Pour ce : VII s. VI d.
- 66.7. À Huet Thibaut et Simon Penrel voituriers, pour avoir admené la dite tieulle de Petiville audit chastel. Pour ce : LV s.
- 66.8. À Simon du Bec et à Guillaume Fénart couvreurs de tieulle et d'essende pour deniers à eulx païés par le dit Receveur. C'est assavoir pour avoir doullé et assis vingt sept milliers et demi d'essende ~~du bois de Monseigneur~~ dont avoit esté achetée à Johan du Bost dit Bosys XVI milliers et demi et le demourant estoit de garnison, laquelle ils mistrent et assistrent **sur le porche de la salle, sur la tour St-Pierre et sur les alées de derrière la tour quarrée**, et aillours, par le pris et somme de XVIII s. pour chascun millier par marchié fait à eulx par le capitaine, le procureur et le receveur. Pour ce à eulx païé et appert par quittance : XXIII l V s.
- 66.9. Aux dessus nommés fu aloué et marchié fait par le capitaine, le Receveur et le procureur, à faire du bois de Monseigneur XVI milliers d'essende, ycelle doller, drechier et asseoir ès dis lieux, par le pris e nombre de XXII s. pour millier. Pour ce à eulx païé et appert par quittance : XVII l XII s.
- 66.10. À Jehan le Cordier marchand de fer, pour l'achat de XXXI milliers de clou. C'est assavoir XVII^m de clou à paille, V s. pour millier, et XII^m de clou coupé III s. IIII d pour millier, et pour un cent de clou tillart, V s., qui ont esté mis et employés ès dittes réparations. Montent ces parties et appert par quittance : VI l V s

Somme de euvres : [resté vide]

1408-1409

Arch. Dép. Seine-Maritime : 1 ER 448/26

67. OUVRAGES et réparations

- 67.1. À Robin Cavel dit le Machon a esté païé par le dit Receveur pour **avoir mis au pignon de la chambre de parement, à l'entrée de la grande salle, IIII corbeaux de pierre qui portent un pignon de bois lequel y a esté mis tout neuf ; pour avoir renfourmé de machonnerie tout icelui**, par marchié à lui fait. Pour ce et par quittance cy rendue : IIII l
- 67.2. À Johan de Mironel charpentier, pour avoir fait tout neuf de charpenterie à ses despens du bois de Monseigneur **icelui pignon de la chambre de parement, et le comble du degré qui descend en la bouteillerie ; onze grandes fenestres doubles en la salle et ès chambres ; deux grans huis en la grosse tour**. Tout par marchié à lui fait en tache et par quittance : XVII l XV s

- 67.3. À Simon du Bec plâtrier, pour avoir plastré et ordené de plastré **icelui pignon et la closture dudit comble de degré avec IIII solivalx de la dite chambre ; et revestue de plâtre l'aire de l'entrée d'icelle chambre**. Par marchié fait en tache à ses despens et par quittance : VI l
- 67.4. À Pierre Bouton pour l'achat de IIII banellées de sablon rendu à ses despens audit chastel pour les dites machonneries ~~et par quittance~~ : VII s VI d
- 67.5. À Johan Haguet pour l'achat de IIII charretées d'autre sablon pour les dites réparations, rendu audit chastel à sa voiture. Pour ce : XI s III d
- 67.6. À Johannet Hogueel marchand de caux, pour l'achat de v settiers et demi de caux rendus audit chastel, pour icelles macheonneries. Pour ce par quittance : LV s
- 67.7. À Johan d'Orengé voiturier pour avoir admené à sa voiture de charete du lieu dit le Val de la Mannis au dit chastel XI grans quesnes et I gros sommier des bois du Vallasse, qui furent mis et empliés ès dites réparations. Pour ce et par marchié en tache et par quittance : IV l v s
- 67.8. À Climent Coste pour l'achat de v muis de plâtre qui furent mis et employés par ledit du Bec ès dites plâtreries. Pour ce et par quittance : IIII l v s
- 67.9. À Johannet Hogueel pour l'achat de huit cavellées de bost rendus au chastel qui furent mis et employés à cuire le dit plâtre. Pour ce : X s
- 67.10. À Robert Mippiés (?) pour avoir admenés à sa voiture audit chastel IIII charetées de menue pierre et mellon pour mellonner la dite plâtrerie. Pour ce : VI s VIII d
- 67.11. À Johan le Bourier pour avoir **sayé au long le bois dont les huis de la grosse tour furent fais et les barres et limande**. Pour ce : XVI s
- 67.12. À Guillaume Mallet cordier pour cordage par lui fait pour l'ouvrage du chastel de Lillebonne : VI s. VIII d.
- 67.13. À Johan Hinout fèvre et marchand de fer, pour l'achat de IIII **bendes de fer pesant xxx l et demie, lesquelles furent mises en iceulx deux huis de la grosse tour**, pour chascune livre de fer ouvré XIII d lui fu païé et par quittance : XXXV s VII d
- 67.14. Audit Hinout pour l'achat de II^c IIII^{xx} et XII grans clous de fer dont icelles IIII bendes furent clavées et les chevilles d'iceulx huis. Pour ce à lui païé : XVIII s VIII d
- 67.15. Au dit Hinout pour l'achat de XIII dousaines et une livre de fer en bendes, lesquelles furent mises ès fenestres de la salle, pour chascune XII^{ne} XIII s. Lui fu poïé comme il appert par sa quittance cy rendue : IX l III s II d
- 67.16. [2 articles biffés concernant les moulins]
- 67.17. À Johannet Gallet dit le Tellier fu païé par le dit Receveur pour l'achat de **deux sereures et deux touroux de fer et les crampons à ce convenables, qui ont esté mis ès huys de la grosse tour** du chastel de Lillebonne. Pour ce : XXX s

1416-1417

Arch. Dép. Seine-Maritime : 1 ER 505

68. OUVRAGES et réparations

- 68.1. À Ricart Hernin, Gaultier Pinchon, Bellenger Parterre et autres bocherons pour avoir abtus et découpez deux quesnes **pour clorre d'aez le sault à la pie, et faire des barbacanes ou chastel** de Lillebonne ; pour les despens d'iceulx et de deux voictures et leurs bestes qui amenèrent iceulx quesnes ou dit chastel. Païé par le commandement de Jehan le Bastart capitaine dudit chastel : XIII s II d
- 68.2. À Jehan d'Oultre-l'eaue, Jehan la Pie et autres charpentiers qui **clorrent d'aez des deux costés le sault à la pie**, et pour leurs despens par commandement dudit capitaine : XVII s
- 68.3. Pour III^c de clou à gantier dont **les aez furent cousues au planchié et aux entretoises dudit sault à la pie**, païé par le commandement dudit capitaine : VII s VI d
- 68.4. À Jouen Fromont pour dévaller en puis dudit chastel pour oster deux chiens mors que les gens d'armes y avoient fait cheoir : VII s VI d
- 68.5. À Jehan Descamps pour dévaller en dit puis pour quérir le seel qui estoit cheu en dit puis par ce que la chayne estoit rompue : V s
- 68.6. À Jouen Fromont pour estre dévallé endit puis quérir un chien mort, pour ce : V s
- 68.7. À Guillaume Chevalier pour avoir renformé le dit seel et à un fèvre qui remis et recloua les bendes, et rendu tout prest : II s VI d
- 68.8. À Guillaume Mallet pour estre dévallé en dit puis quérir le seel qui y estoit cheu : V s
- 68.9. À Jehan d'Oultre-l'eaue charpentier pour avoir fait un arbre en dit puis pour traire l'eaue : V s
- 68.10. À Jehan de la Ville et son compaignon, carriers, pour avoir nestié ledit puis et osté VI grosses pierres qui estoient en fons ; et y furent VI jours. Pour ce païé par le commandement dudit capitaine : XII s
- 68.11. À Guillaume Mallet cordier pour corde à établir à lever les dites pierres et les nestieures dudit puis : III s IX d
- 68.12. À Guillaume Taupin, ouvrier de latte, pour avoir fait à ses despens du bois de Monseigneur VI^m II^c de latte pour **couvrir la grosse tour dudit chastel qui avoit esté descouverte d'escende pour doubte du feu**. Pour chascun millier par marchié à lui fait par le dit capitaine et le receveur, V s, vallent : XXXI s

- 68.13. À Guillaume Heudouin pour vii^m de tieulle prins sur sa maison et portée en dit chastel, chascun millier prise par Colin Durant, Jehan Descamps, Colin Preudomme, Simon Descamps et Colin Preudomme, tous couvreurs de tieulle en la présence dudit cappitaine, à L s, vallent : xvii l ix s
- 68.14. Pour les despens de cinq ouvriers et plusieurs gens qui descendirent la ditte tieulle de dessus la maison dudit Heudouin : xi s viii d
- 68.15. À Amaury le Caron, voiturier, pour avoir admené à sa carete audit chastel icelle tieulle, pour sa paine salaire et despens : xxx s
- 68.16. À Jehan Descamps pour xxviii noes pour couvrir les deux muetes (?) de la dite tour : v s x d
- 68.17. Au dit Descamps pour estre dévallé en dit puis quérir le seel et ii seigles³ de la cuisine au capitaine : v s
- 68.18. À Jehan Grovastel voiturier, pour avoir admené à sa carete xiiii^m de tieulle de la halle de la blarie (?) de Lillebonne au dit chastel, le bois à faire la latte, et le **plastre à faire la cheminée de la grosse tour**. Pour ce païé par le commandement dudit capitaine : C s
- 68.19. Pour les despens de plusieurs personnes qui montèrent hault sur la grosse xxii^m de tieulle à plusieurs fois, et pour l'avoir descendue de dessus la dite halle. Païé par le commandement dudit capitaine : xxvii s iiiii d
- 68.20. À Rogier Parres et Jehan Hovel marchans de fer pour xii^m de clou à late renforcey pour later ladite tour, pour chascun millier iii s ix d, vallent : XLV s
- 68.21. À Colin Durant couvreur de tieulle pour xii^m de clou à late renforcey, pour chascun millier iiiii s vii d, vallent : LIX s vii d
- 68.22. Audit Durant pour iii^c de clou à tillac pour coustre les coings sur les chevrons de la dite tour qui estoient empirez par pourreture, pour ce : vii s vi d
- 68.23. Au dit Durant pour iii^c de clou à tillechon pour coustre les [*manque un mot*] sur les chevrons pour mieulx tenir la latte sur les dis chevrons ; pour chascun cent xv d, vallent : iii s ix d
- 68.24. Pour iii^m de clou renforcey prins et achetté à Caudebec par Colin Gosse pour parler sur la dite tour, iii s ix d pour millier, vallent : xi s iii d
- 68.25. À Jehan Descamps plastrier couvreur de tieulle et d'escende pour avoir aidé à **couvrir à ses despens sur la grosse tour dudit chastel et sur les salles et estables** xxii^m de tieulle, noes et festiers, et pour avoir aidé à descendre et découvrir la dite tieulle de dessus la halle de la Blarie et de la maison Guillaume Heudouin ; et pour avoir aidé à faire une cheminée en la dite tour, et à renformer le mur qui estoit cheu par tempeste de tonnerre. Pour ce et par quittance cy rendue : Cxi s
- 68.26. À Colin Preudomme couvreur de tieulle et d'escende pour avoir ouvré de son mestier avec le dit Descamps à faire la besoigne et ouvraiges dessus diz : XLVI s
- 68.27. À Simon Descamps, couvreur de tieulle et plastrier, pour avoir aidé faire lesdis ouvraiges et employer la dite tieulle : xxiiii s vi d
- 68.28. À Jehan Durant ouvrier et couvreur de tieulle, pour avoir semblablement aidé à faire les dits ouvraiges : xxiiii s vi d
- 68.29. À Colin Durant couvreur de tieulle et plastrier pour acoir aidé à faire la dite besoigne à ses despens : xxxv s
- 68.30. À Guillaume Mallet- cordier pour xxvii braches de corde pour **faire les estables à faire la dite cheminée** : iiiii s vi d
- 68.31. À Robert Gallet dit le Tellier serrurier et ouvrier de fer pour xvi lb et demie de fer mis en œuvre à ses despens en **chaynes, crampons et pitons pour les barbacanes dudit chastel**. Pour ce païé par quittance : xxx s vi d
- 68.32. Audit Robert pour une sereure et une **clef** mise en l'uis du moullin de Lillebonne, et pour deux clefs, l'une mise en l'uis du moullin du Vivier et l'**autre en chellier du chastel**. Pour ce : iiiii s ii d
- 68.33. À Robert Caudebec fèvre pour iiiii^c de **clou à gantier pour faire et clouer les dites barbacanes** et pour iii^c d'autre clou à gantier apporté de Caudebec par Michiel Govyne. Pour tout ce : xi s viii d
- 68.34. Au dit Caudebec pour iii^c de clou tillac pour **coustre les esseux des dites barbacanes** et pour **deux bendes de fer mises en la barrière devers Saint Liénart pour la tenir fermée**. Pour ce : xii s
- 68.35. À Jehan Sorin et son compaignon sceurs d'aez pour avoir séé deux tronches de bost où il eut xxx aez à **faire les barbacanes qui falloient entour le chastel** : ii s vi d
- 68.36. À Jehan de Mironel et Ricart Poulliot carpentiers pour **avoir fait à leurs despens les dites barbacanes, desasssis, retaillé et rassis un postel du grant pont, et raffermy les autres posteaux**. Pour ce païé par le commandement dudit capitaine : xxxii s viii d
- 68.37. À Jehan Descamps, couvreur d'escende et de tieulle, pour **avoir recouvert deux pens en la tour Gloriete où le feu estoit prins**. Pour ce et pour sa paine et despens, et pour clou, corde et estables. Pour tout ce : xxiiii s
- 68.38. À Guillaume Mallet cordier pour avoir **renoué et refait le caable du puis dudit chastel en deux lieux**, et trouvé corde : ii s vi d
- 68.39. À Jehan le Bourache pour estre dévallé en grant puis dudit chastel par le commandement du viconte pour aller quérir un chien qui estoit cheu, et oster plusieurs ordures : v s
- 68.40. À Guillaume Mallet cordier pour iiiii^x lb de canvre pour faire un neuf caable au grant puis dudit chastel, achettées par Monseigneur des Malleville, Jehan Despigne t le receveur, chacune lb v d vallent xxxiiii s viii d. Et pour la fachon d'icellui caable, chascune lb iii d, vallent xx s. Et pour sier xx d. Et pour les

³ Seigle=seille, cruche.

- despens de ceulx qui aidèrent à faire icellui caable III s IIII d. Vallent ces parties par quittance dudit Mallet cy rendue : LVIII s VIII d
- 68.41. À Robert le Tellier fèvre pour avoir fait une bende de son fer mise et clouée en seel dudit puis, et recloué icellui seel. Pour ce : III s IIII d
- 68.42. À Guillaume Machefer marquen demourant à Rouen, pour la refonture de III^{xx} XVI lb du métal de Monseigneur, XX d pour lb, vallent VIII lb. Et pour XXIII lb du métal dudit marquen, II s pour lb, vallent XLVI s. **Lequel métal fu mis et employé en trois cloches mises l'une au guet dudit chastel, l'autre en l'eschaugnette et la III^e en la chappelle.** Et pour le portage d'icelles cloches VI s. Vallent ces parties comme il appert par quittance dudit Machefer cy rendue : X I XII s
- 68.43. À Robin de la Heete pour IIII lanternes, l'une grande pour la porte dudit chastel, et trois petites pour l'arrière-guet, par lui achetées à Rouen. Pour ce : X s
- 68.44. À Guillaume le Pegnie pour avoir coupé et nestié les ronches et ordures des fossés dudit chastel, par marhié à lui fait par Adam de Saint-Aubin et le receveur : X s
- 68.45. À Pierres Toupin et son frère et trois autres personnes qui ostèrent et destaignèrent le feu de la grant halle de Lillebonne que les Anglois y avoient mis, et pour garder toute la nuit qu'elle n'ardist. Pour ce : X s
- 68.46. À Jehan Descamps couvreur d'escende et de tieulle pour avoir mis et employé à ses coustz et despens II^m de tieulle sur la salle, sur la porte et sur les estables à chevaux dudit chastel. Pour ce par sa quittance cy rendue : LXVII s VI d
- 68.47. À Jehan Biauxire voiturier pour avoir admené à sa carete la dite tieu [sic] au chastel : V s
- 68.48. À Jehan le Tellier pour estre dévallé en sous de la fosse de la tour Saint-Pierre quérir l'uis d'icelle fosse et deux chiens qui y estoient cheuz. Pour ce : V s
- 68.49. À Colin le Conte, mareschal et canonnier, pour plusieurs ouvrages de son mestier par lui faites et livrées ou dit chastel, comme il appert par mandement de Monseigneur et quittance dudit Colin cy rendue : LX s
- 68.50. À lui pour un canon pour le dit chastel acheté par Monseigneur, pour ce par ladite quittance : XL s
- 68.51. À Colin le Pavaneur (?) serrurier pour avoir desassis et rassis III serrures ès de la prison dudit chastel, et mis II pegnes et les garnisons qui y falloient, et pour clou : VII s IIII d
- 68.52. À Pierres le Barbier serrurier, pour une serrure et une clef pour la chambre de la tour carrée prinse par le capitaine : II s VI d
- 68.53. À Jehan du Tals (?) pour VIII^c de tieulle mise et empliee en dit chastel : XXXII s IIII d
- 68.54. À Jehan Estienne pour avoir nestié les allées et goutières dudit chastel depuis la Saint Michiel III^c XV jusques à la Candeleur III^c et XVI [1417 n.st.], qui sont un an et IIII mois. Pour ce pour deux termes, pour chascun XXV s, vallent : L s
- 68.55. À Colin Hanequin pour avoir porté les dites cloches sur un cheval de Lillebonne à Rouen : X s

Somme de ces euvres : LXVIII I XVII s VI d

1429-1430
Arch. Dép. Seine-Maritime : 1 ER 505

69. OUVRAGES et réparations

- 69.1. À Colin le Conte mareschal, pour VIII gons et X paumelles de fer pour la chambre de la tour carrée en moien estage, et pour une des fenestres de la chambre d'emprès la porte ; pour deux fiches et un thouroul au pont de la grosse tour, le tout pesant XXIII livres de fer, pour chascune livre XV d t. Vallent par quittance cy rendue : XXX s
- 69.2. À lui pour VIII gons pour les fenestres des chambres de escuerie et pour les pentures et clous : X s
- 69.3. À lui pour XL livres de fer mises et employés en caquetreppes et chevilles de fer et pentures pour mettre sur les travers du pont du dongon pour le seurté d'icelui dongon, par quittance cy rendue : L s
- 69.4. À Guillaume le Machon, machon et plâtrier, pour avoir mis et assis de plastre en la chambre de la tour carrée VIII gons et fait leur place au martel dedens la pierre, et remachonner le sueillies en la tour dudit dongon. Pour ce : X s
- 69.5. Item pour le plastre qui y fu mis et employé : XV d
- 69.6. À Henry Cloque pour XII aes de quesne, tant pour les dictes fenestres de la tour carrée que pour les guerniers, par quittance cy rendue : XX s
- 69.7. À Ricart Poulliot charpentier, pour avoir fait VI fenestres en la dicte tour et VIII huis en l'estable aux chevaux. Pour ce : VI s VIII d
- 69.8. À Colin Lequeu pour III^c de clou à couronne à clouer icelles fenestres, et pour asseoir les corniers et les barbacanes. Pour ce : VII s. VI d.
- 69.9. À Pierre le Peigne et Guillaume le Rebours, ouvriers de bras, pour avoir réparé les haies d'entour les mottes et auprès de la monteure du Vivier pour la seurté de la place : VII s VI d

- 69.10. À Jehan Descamps plâtrier pour avoir réparé de thuille, **reboutté et relatté en plusieurs lieux sur les chambres de Monseigneur, derrière les salles et sur les chambres d'escuerie, sur le degré d'emprès la porte, et clos d'aes entour l'essauguete.** Pour ce par quittance : xxx s
- 69.11. À Jehan Lecors pour **deux cent de latte pour reparer sur la grant salle par derrière :** xx d
- 69.12. Item pour **iii^c de clou à latte pour reparer sur la dicte grant salle par derrière :** ii s iii d
- 69.13. Item pour **viii aes de quesne pour le sault à la pie et pour les fenestres de la chambre d'escuerie et pour un huis en la chambre des guerniers** par quittance cy rendue : xiii s iii d
- 69.14. Item pour un cent de clou à faire icelle besongne : ii s i d
- 69.15. À Ricart Poulliot carpentier pour sa paine d'avoir fait laditte besongne : v s
- 69.16. À Colin Mallet cordier pour **xxx livres de cordail pour pendre les rastelliers d'entour ledit chastel,** pour chascune livre viii d, par quittance cy rendue vallent : xx s viii d
- 69.17. À Pierre le Peignie et Guillaume le Rebours ouvriers de bras pour **avoir réparé les haies d'entour le chastel et dongon,** et fait de neuf ce qui en estoit cheu. Pour ce pour xviii jours d'un homme xxvii d pour chascun jour, par quittance cy rendue vallent : xl s vi d
- 69.18. À Lubin voiturier pour avoir caryé et admené le bois à faire icelles haies tant saulles pessons que autres bois : v s x d
- 69.19. À Ricart Poulliot pour **avoir couvert d'aes sur les chambres de la tour carrée et pendre la cloquete de l'essauguete ; fait un huis ès guerniers, et relevé plusieurs aes en sault à la pie.** Pour ce : xiii s vi d
- 69.20. À Jehan Descamps pour **avoir fait d'arguille auprès de l'astre de la cheminée où est logié le lieutenant,** pour ce : iii s
- 69.21. Audit Jehan Descamps pour **deux voeres à faire veue, l'une en la chambre d'escuerie et l'autre ès estables devant le dongon, et pour les avoir mis et assis à mortier :** v s
- 69.22. À Robert le Tellier serreurier pour **avoir amendé la serreure de la porte :** ix d
- 69.23. À Jehan de Saint Rémy sieur de long, pour sa paine d'avoir fait et syé un cent d'aes de viii piés de lonc et un pié de ley pour les reparations dudit chastel, et pour garnison. Pour ce par quittance cy rendue : lii s vi d
- 69.24. À Guillaume Mesnage et Guillaume Beuselin pour avoir avallé icelui cent d'aes de la coste de Lillebonne et mis en caroy. Pour ce : iii s ix d
- 69.25. À Jehan Descamps plâtrier pour une mine de plâtre en **reparations des planchiés dudit chastel en plusieurs lieux, tant emprès la porte que en l'escuerie.** Pour ce : iii s ii d
- 69.26. Item pour avoir mis icelle mine de plâtre en besongne : iii s
- 69.27. À Ricart Poulliot carpentier pour **avoir réparé plusieurs barbacanes que le vent avoit rompues,** pour paine d'ouvriers, par quittance cy rendue : xx s
- 69.28. Item pour clou à couronne qui esconvenoit à faire icelle besongne : iii s iii d
- 69.29. Item pour viii crampons de fer qui convenoient à faire laditte besongne, pour ce : xvi s
- 69.30. À Ricart Poulliot carpenier pour **avoir clos d'aes le sault à la pie, pour deffence en dedens, et pour avoir fait une deffence et closture sur le mur entre la porte et le dongon d'aes encassillés ; et pour avoir fait tout de neuf dix barbacanes, viii ente la porte et la tour Saint-Pierre, et deux vers le crenel emprès Gloriete ;** couppé, derrenchié et dollé tout le bois pour icelles œuvres ; et pour faire un cent d'aes pour la ditte besongne ; et **pour une petite despense en la tour carrée, en la chambre de parmi.** Pour tout ce par quittance cy rendue : vi l xv s
- 69.31. À Lubin voiturier pour avoir amené en sa charete du mesrien pour icelles œuvres, et pour avoir amené un cent d'aes du bois de Monseigneur jusques au chastel. Pour ce par quittance cy rendue : xii s vi d
- 69.32. À Colin Lequeu marchand pour un cent de clou à couronne pour laditte besongne, et pour avoir cloué les aes. Pour ce : iii s
- 69.33. À lui pour ii^c de clou mendie (?) pour icelle besongne : iii s
- 69.34. À Colin Leconte mareschal pour **deux crampons de fer pour les dites barbacanes,** pour ce : iii s
- 69.35. À Jehan le Plâtrier de Grouchet, pour **avoir assis x crampons de fer pour icelles barbacanes,** et pour i boissel de plâtre pour icelle besongne : vi s viii d
- 69.36. À Jehan Descamps plâtrier pour **deux boisseaux de plâtre, et pour les avoir mis en œuvre en la chambre d'emprès la porte, tant pour reparer le planchié que pour reparer l'astre et le border de plâtre,** et pour paine d'ouvrier : iii s ii d
- 69.37. À Ricart Poulliot carpentier pour **avoir fait, mis et assis iii^c piés de rastelliers au chastel ; c'est assavoir derrière les chambres de Monseigneur et les salles depuis la tour Gloriete jusques à la tour Saint-Pierre, et à l'entrée du chastel devant le pont ; et pour une double eschielle pour la justice.** Par quittance cy rendue : iii l x s
- 69.38. À Colin Mallet, cordier, pour xl livres de corde pour prendre lesdis rastelliers, chascune livre x d t. Pour ce et par quittance : xxxiii s iii d
- 69.39. À Colin Leconte mareschal, pour **xiii livres de fer employés audit chastel en une bende pour lier un des lymons du pont dudit chastel qui estoit rompu ; et pour deux crampons de fer à pendre les rastelliers en coing derrière la grant salle ; pour deux cauquetreppes emprès le pont de l'entrée dudit chastel ; et pour deux pentures à pendre un huis en la despense de la tour carrée.** Pour ce par quittance cy rendue : xvi s iii d
- 69.40. À Guillaume Morin ouvrier de bras, pour **avoir fait une petite haie devant la barrière du chastel,** pour ce : v s

- 69.41. À Jehan Lavère mareschal pour avoir reffait une bende de fer au seel du puis dudit chastel, pour ce :
III s II d
- 69.42. À Colin Mallet cordier pour une corde audit puis pesant CVII livres, pour chascune livre XII d. Pour ce, par quittance : ° VII sous
- 69.43. [article concernant le moulin du Mesnil]
- 69.44. À Guillaume Beuselin et Guillaume Morin, ouvriers de bras, pour **avoir repparé de terre le sellier de dessus la chambre de la porte**. Pour ce : III s
- 69.45. Item pour clou et **avoir repparé le lambrois de la ditte chambre ou lieu par où estoit passé le larron qui avait robé le viconte**. Pour ce : XV d
- 69.46. Item autres oeuvres qui ont esté faites par le mandement de Monseigneur et par ses lettres closes scellées de son signet cy rendues.
- 69.47. À Jehan le Pseudomme plâtrier couvreur de thuille et d'essende pour **avoir couvert d'essende sur la gallerie d'entre les chambres de Monseigneur et l'entrée de la tour Gloriette**, à later et détranchier le bost pour faire la ditte essende et la latte. Et aussy avoir fait icelle essende et latte, et pour avoir recouvert et rebouté de thuille par tout où besoing estoit ou dit chastel, **excepté au dongon et sur une petite despense qui est auprès de la petite cuisine, qui est encores à présent de bois**, qui ne sont pas compris ès dites œuvres. Et pour **avoir fait de plâtre le planchié du sellier de la ditte gallerie et pour avoir couvert de plâtre tout de neuf le planchié de la chambre d'emprès la porte, et repparé de plâtre en plusieurs lieux, ès chambres de Mondit seigneur, en la salle, en la chappelle, en l'oratoire d'icelle et en plusieurs autres places**. Pour tout et par marchié fait à lui par le cappitaine, le viconte et les officiers, et par subhastes (?) et quittance cy rendue : XXXVIII l
- 69.48. Pour XXVIII^m de clou pour laditte besongne, tant pour la thuille que pour l'essende, chascun millier VI s t, vallent : VIII l VIII s
- 69.49. Item pour II^c de clou à couronne pour icelles besongnes : III s VI d
- 69.50. Item pour XII corbeillies de caux tant à Colin Blondel que à Colin Rastel, chascune corbeillie II s VI d, vallent par quittance : XXX s
- 69.51. À Jean Fenart pour un millier de thuille rendu au chastel pour fournir les œuvres, par quittance cy rendue : LX s
- 69.52. Item à Lubin voiturier, pour sablon et caroy pour faire la ditte besongne, par quittance cy rendue : XV s
- 69.53. À Robin le Bouyer et Martin Tressin pour le caroy de l'essende et de la latte amené d'emprès Beuffay et pour deux jours de leurs carettes pour besongner ou dit chastel pour apporter des feurres, des tables, et curer les cours pour la venue de Monseigneur que l'on disait venir. Pour ce et par quittance cy rendue : III l XV s
- 69.54. À Jehan Barate marchand, pour trois mons et demi de plâtre prins à Rouen sur les kais, pour chascun mont XLV st, vallent par quittance cy rendue : VII l XV s
- 69.55. Audit Barate marinier pour avoir apporté icelui plâtre de Rouen jusques au kay du Mesnil près Lillebonne, et pour l'avoir chargé en dit batel et deschargié. Pour ce et par quittance cy rendue : L s
- 69.56. À Jehan Bertran, Colin Mallet, Colin le Painturier et Lubin pour avoir admené ledit plâtre en leurs carettes depuis Seyne jusques au chastel. Pour ce par quittance cy rendue : XXX s
- 69.57. À Ricart Poulliot carpentier et Guillaume du Val pour **avoir fait un pont neuf à l'entrée dudit chastel et pour des liches**. Pour ce par marchié fait à eulx et par quittance cy rendue : VI l XIII s
- 69.58. À Colin Leconte mareschal pour clou à clouer ledit pont et pour paine de le clouer : VII s VI d
- 69.59. Item pour avoir apporté icelles XII corbeillies de caux dessus desclarées audit chastel. Pour ce : V s
- 69.60. À Guillot Carrel et Jehan Fouquet machons, pour **avoir fait un contrecuer en la queminée de la grant salle**, pour eulx et leurs compaignons, et pour **avoir repparé le contrecuer de la cheminée de la chambre de Monseigneur**, et pour **avoir fait tout de neuf les rostiers et les fourneaulx de la grant cuisine** ; et pour **avoir fait un astre en la chambre d'emprès le puis**. Pour ce par quittance cy rendue : VI l
- 69.61. À Jehan Filleul pour X corbeillies de caux II s VI d pour corbeille. Vallent par quittance : XXV s
- 69.62. Item pour VIII festiers à mettre sur les salles et ailleurs audit chastel, pour ce : VI s VIII d
- 69.63. À Thomas Marre et Lubin pour sablon et pour arguille à faire lesdites œuvres. Pour ce par quittance : XXXVI s
- 69.64. À Colin Larue, Robin d'Oissel, Gervais du Tref, Colin Bernart, Guillemin d'Espoisses, Guillemin Lanclou, Rogier son vallet et Guillemin Basset, tous du mestier de hucheurs, pour **avoir fait plusieurs grans fenestres tant ès chambres de Monseigneur, en la grant salle et chambres de dessous les salles et ès basses chambres ; et fait plusieurs huis ès lieux dessus dis, en la cuisine ; et fait autres neuves fenestres en la cuisine et ailleurs. Et fait sièges et tables pour la chappelle**. Où ils vacquèrent par l'espace de LX jours d'un homme, pour chascun jour V st pour paine et despens. Vallent et par quittance cy rendue : XV l
- 69.65. Audit Colin Larue et Gervais du Tref pour XIII jours d'un homme pour **faire les trillies des basses chambres de Monseigneur et pour deux grans huis par eulx fais pour l'entrée d'icelles basses chambres**. Pour ce par quittance : III l
- 69.66. À Jehan Blondel pour XVII^c de clou à thilliez pour faire icelles œuvres, pour chascun cent IX d, vallent XII s IX d

- 69.67. À Pierre Lenglois pour II^m de clou à couronne pour les oeuvres dessus dites, par quittance cy rendue : XLV s
- 69.68. Pour **vi queues vuides à faire les dites trillies** à Rogier d'Oudemer, à VII s VI d t pièce, vallent par quittance cy rendue : XLV s
- 69.69. À Jehan le Cras pour XXXII aes de quesne de VIII pies de long pour lesdis huis et fenestres, pour chascune pièce XX d. Vallent et par quittance cy rendue : LIII s IIII d
- 69.70. À Guiot du Tallus pour IX aes de quesne de X pies de long pour icelle œuvres, chascune pièce II s VI d, vallent et par quittance : XXII s VI d
- 69.71. À Jehan Méreult pour **XL aes de fresne pour couvrir sur la cuisine où l'en devoit faire la vouture, et pour faire plusieurs fenestres en couvert**, pour chascune pièce XII d, vallent par quittance : XL s
- 69.72. À Jehan Bernard dit Feaut pour LXIII aes de quesne prises à Vateville, pour ce par quittance cy rendue : IIII l X s
- 69.73. À lui pour son batel qui avoit apporté icelles aes dudit lieu de Vatteville jusques à Petiville, pour ce : X s
- 69.74. Item à Toustain Touronde et Fouquet pour avoir acaryé icelles aes de Petiville à Lillebonne : X s
- 69.75. À Mahiet Lemoigne pour VI aes de quesne de X pies de long pour les dites œuvres : X s
- 69.76. À Jehan Lemue carpentier et son fils pour **avoir fait xxxix piés de mangeures à chevaux mises es estables des chevaux sous les chambres d'escuerie**, pour ce : XV s
- 69.77. À Jehan Bertran pour **deux caretées de thuilleaux pour les fourneaux et contrecueur** dessus dis : V s
- 69.78. À Jehan Blondel pour III pallerons à faire le mortier desdites machonneries : XX d
- 69.79. À Jehan Caillot et Jehan Bertran pour avoir carié III^m de thuille de l'ostel Variet au chastel : XV s
- 69.80. Audit Lubin pour avoir amené le bois à faire le pont dudit chastel de la Boissaye jusques es halles, et bois pour faire les estables : XV s
- 69.81. À Guillaume Beuselin et Guillaume Menu ouvriers de bras, Pierres de Repaire et Guillaume le Rebours pour **coupper et faire bois à cuyre le plastre, et pour servir les machons, faire sièges, tables, trestres, mangeures à chevaux, et pour servir à faire les fourneaux et les rostiers et contrecueur** par plusieurs jours. Pour ce et par quittance cy rendue : lxxvi s
- 69.82. À Jehannin Quanivel et Guillemain Ponchet pour IIII jours par eulx fais avecques les dessus dis, pour ce : X s
- 69.83. À Jehan Riqueult pour estre allé à Harrefleur quérir des huchiers pour faire les œuvres de hucherie dessus dites, pour ce : XX d
- 69.84. À Jehan le Sauvage pour estre allé à Caudebec quérir des huchiers à faire les œuvres dessus dites, pour ce : XX d
- 69.85. À Collin Boulline pour lui et son cheval pour avoir apporté deux milliers et demi de thuille de l'ostel Variet jusques au chastel : VI s
- 69.86. À Jehan Arondel voiturier pour **avoir acaryé des percques pour estables à tendre les chambres de Monseigneur**, pour ce : III s
- 69.87. À Jehan Estienne et Gervais Goret pour **avoir fait de carpenterie ung pallis devant la cuisine de Monseigneur audit chastel**. Pour ce et par quittance cy rendue : XXX s
- 69.88. À Guillemain le Rebours et Pierres le Pergne pour un jour d'euls deux pour **avoir clos de haye es doves de l'arrière fossé en pendant comme noue dessent du chastel au vivier** : V s
- 69.89. À Guillaume Beuselin et Guillaume Menu pour **avoir clos de haye sur les les mottes derrière l'ostel maistre Jehan le Barbier** : IIII s
- 69.90. Audit Guillaume Menu, Jehan le Rebours, Pierres le Pergne et Guillaume Beuselin pour VII journées d'un homme pour **avoir reparé et redrechié les haies et clostures d'entour le chastel**, pour chascun jour III s, vallent : XXI s
- 69.91. À Jehan Descamps pour estre allé à Caudebec quérir le serreurier et pour avoir du clou pour lesdites reparations, pour ce : III s
- 69.92. À Jehan Bertran pour deux mons de plastre prins à Gravenchon, pour chascun mont L s t, vallent et par quittance : C s
- 69.93. À Colin Mallet et Colin le Painturier pour avoir admené à caroy icelui plastre de Gravenchon à Lillebonne : XX s
- 69.94. À Colin le Conte mareschal pour **deux beufz à ferrer l'esseul du pont dudit chastel** ; pour XVII paumelles et VIII touroufz ; VII gons à pierre pour les œuvres dessus desclairées, le tout pesant LXI livres de fer. Item pour **IIII pentures pour les manteaulx de l'uis de l'entrée de la basse chambre de Monseigneur**, pesant XII livres de fer. Item pour **VI pentures à grans fenestres de la cuisine**, pesant VIII livres de fer. Item pour **deux paumelles, deux gons et un touroul pour l'uis de l'entrée de ladite cuisine**, et pour **deux carriers (?) un touroul à la fenestre du drecheur emprès ledit huis**, pesant XII livres. Item pour avoir **reparé de son fer à l'uis du cellier de bas, et pour deux pentures à la basse chambre de Monseigneur. Reparé et redrechié les bandes du pont et de plusieurs fenestres**. Pour ce VII s VI d, c'est assavoir chascune livre de fer XV d t, lesquelles besongnes montent IIII^{xx} livres de fer, vallent au dit pris C s et VII s VI d pour lesdites reparations. Ainsy est pour tout par quittance cy rendue : CVII s VI d

- 69.95. Audit marechal pour **xvi pentures de fer et x gons à pierre pour les fenestres des chambres d'escuerie et pour viii touroufz**, le tout pesant xx livres de fer à xv d t pour livre. Vallent en somme et par quittance cy rendue : xxv s
- 69.96. Item pour un cent de clou à couronne à faire lesdites pentures : xx d
- 69.97. À Jehan le Conte de Saint-Rémy et Jehan Cessier sieurs d'aes pour **dix jours d'un homme pour sier les aes du pont dudit chastel, et L barres à barrer huis et fenestres**, et pour les liches de devant le pont, et pour autres choses, pour jour iii s ix d. Pour ce et par quittance cy rendue : xxxvii s vi d
- 69.98. À Jehan Lemère mareschal pour avoir repparé iii crampons de fer et mis v livres de son fer. Pour ce : vii s viii d
- 69.99. Audit mareschal pour **iii bandes de fer pour les prisons mises en la chambre où l'en met les prisonniers, à l'endroit des fenestres**, pour ce : iiiii s ii d
- 69.100. À Colin le Conte mareschal pour **avoir repparé viii pentures ès fenestres des basses chambres**. Pour ce : vii s vi d
- 69.101. À Colin Harmon, Guillemin Roussel et Colin Lebreton, carpentiers, pour xi journées d'un homme pour **faire de leur mestier xxii trestres, tant pour la cuisine que pour les drecheurs dedens et dehors ; et pour avoir fait un appentis à couvrir les fourneaux de la cuisine ; et aidé à faire plusieurs fourmes et tresteaux en la compaignie Guillaume du Val, tant en la chappelle que ès salles ; et pour avoir clos de rebles (?) et de pallis une portion de la grant halle de Lillebonne où l'on devoit mettre les foins et fourrages pour les chevaux de Monseigneur**. Pour tout ce et par quittance cy rendue : iiiii l i s iii d
- 69.102. À Guillaume du Val carpentier pour **avoir fait et dollé certains bois ès bois du Vallasse pour faire grans tables pour la salle, et fait soixante trestres pour la salle et pour la chappelle, et sièges pour ce**. Et par quittance cy rendue : xlvi s viii d
- 69.103. À Jehan Legay, Jehan de Saint-Rémy, Guillaume Legay et leurs compaignons, sieurs de long en bois, pour **avoir syé sept grosses aes de hestre de deux pies et demi de lay et de trente pies de lonc, pour faire tables en la grant salle, ès chambres de Monseigneur, et faire drecheurs en la cuisine dedens et dehors. Et pour avoir syé plusieurs pièces de bois pour faire xl sièges de vingt pies de long**. Pour tout ce et par suittance cy rendue : iiiii l x s
- 69.104. À Jehan Bertran, Jehan Caillot et Colin le Paintturier, voitturiers, pour avoir admené lesdictes tables des bois du Vallasse à Lillebonne, dont chascune table fait une carette, pour ce et pour les dis sièges avoir apportés et par quittance cy rendue : lx s
- 69.105. Pour vii cavellées de bost prinses en bos du Roy en la vente Allard Carrel pour cuire du plastre, pour ce et pour le portaige : viii s ix d
- 69.106. À Colin Mallet cordier, pour cordail à lui prins en novembre mil iiiii^c et trente, pour pendre les rastelliers, lequel cordail pesoit xxxviii livres, pour chascune livre viii d, vallent et par quittance cy rendue : xxv s iiiii d
- 69.107. À Ricard Poulliot, carpentier, pour **avoir redrechié et relevé partie des rastelliers d'entour le chastel qui estoient cheux par la pourriture du cordail**, pour ce : xxv s
- 69.108. À Martin Tressin et Robin le Bouyer voitturiers, pour le caroy de deux carettées de bost pour parfaire l'essende dudit chastel. Pour ce : xii s vi d
- 69.109. Item pour demi cent de thuille et un festier pour parfournir la couverture : vii s vi d
- 69.110. À Colin le Conte pour **ung carteron de grant clou pour l'uis de l'entrée de la grosse tour** : iii s iiiii d
- 69.111. À lui pour **deux bendes à croq pour pendre un rastellier pendu dessoux le pont de la grosse tour**, pesant vi livres de fer, et pour **iiii bendes pour l'essauguete et pour clou**, pour tout : xii s vi d
- 69.112. À Guillaume Morin et Guillaume Boiselin pour **repparer et redrechier partie des haies qui estoient cheues entour le chastel, et pour avoir abatu du bois ès bois de Cannereste pour embûchier pour doubte des ennemis** : x s
- 69.113. À l'abbé du Vallasse pour deux hestres pour avoir fait les tables et sommiés dessus desclairées, par quittance cy rendue : lx s
- 69.114. À Mousset le Roux carpentier, pour **avoir mis des estaes à soustenir le pont de l'ostel de Maupertuis qui est en voye de cheoir**, pour ce : x s

Summa pro operibus : ii^c xii l iii s x d t